Journal Independant

La Patrie

26e ANNEE—No 289—DOUZE PAGES — MONTREAL, VENDREDI, 3 FEVRIER 1905 — LE NUMERO : UN CENTIN

...X excellents Pianos de ...0 seront donnes aux ...ntes de notre grand Concours de popularite. — Prenez-en note !

Council Legislative 21551 1905

UN GROS INCENDIE, RUE SAINT-LAURENT

Le feu détruit complètement l'édifice Robillard, à l'angle de la rue Vitré, occupé par la "Tuckett's Cigar Factory," la "Gas Peerless Company" et le Téléphone des Marchands

La rupture des fils électriques produit de véritables explosions de flamme, et met en péril la vie des pompiers

Un pompier tombe dans le brasier et est mortellement blessé et un autre tombe du sommet d'une échelle

Par la température boréale et sous un vent de tempete, la brigade accomplit un travail admirable

Ce matin, vers neuf heures, un incendie se déclarait au bloc Robillard, Nos. 78 à 84 rue Saint-Laurent.

Les pompiers des postes central, Nos, 2, 5, 7, 1, 11 et 12 furent les premiers à se rendre sur les lieux.

Au bout de quinze minutes, les flammes avaient déjà envahi le quatrième étage de l'édifice.

La force des pompiers, sous les ordres du chef Benoit et du sous-chef Jackson, se prépara à combattre avec acharnement les progrès de l'élément destructeur.

DEBUT DE L'INCENDIE

Le feu a originé dans la cave où se trouve la fournaise. Près de là se trouvaient des déchets de bois pour allumer le feu, et le chauffeur venait d'activer le feu.

Soudain, une flamme s'échappa de la porte de la fournaise, et elle tomba sur les déchets.

A ce moment, le chauffeur était déjà monté au premier étage, et M. Dupont, l'un des commis de la Tuckett's Cigar Co., donna l'alarme aux employés de l'établissement.

Ce fut alors un

SAUVE QUI PEUT

général, les employés de la Tuckett's Cigar Co., de la Peerless Gas Co., et du téléphone des Marchands se bousculant dans les escaliers au milieu d'un pêle-mêle indescriptible.

Les flammes faisaient rage dans toutes les parties du bloc Robillard.

Des milliers de citoyens encombraient la rue Saint-Laurent, et la force de la police, sous les ordres de l'inspecteur Liggett, eut toutes les peines du monde à empêcher la foule de se rendre jusqu'au théâtre du sinistre.

LES FILS ELECTRIQUES

A peine les échelles des postes central, Nos 5, 7, 1, et 11 étaient-elles installées, que les fils du Montreal Street Railway et les câbles du Montreal Light Heat and Power Co., se rompaient, causant une frayeur indicible parmi la foule et désorganisant quelque peu la force des pompiers.

A neuf heures et demie, des pompes et tuyaux étaient installés sur les rues St-Laurent, Vitré et St-Charles Borromée.

Les flammes faisaient rage du côté de la rue St-Charles-Borromée, et les les lieutenants Provost, du poste No 1 et Morin, du poste No 5, s'empressèrent de couper les communications avec leur équipe d'hommes.

Voyant que le danger était imminent pour ses braves pompiers, le chef Benoit ordonna de couper les fils électriques sur la rue St-Laurent.

Pendant ce temps, l'inspecteur de police Liggett et les constables formaient un cordon puissant pour empêcher la foule de passer.

POMPIERS EN PERIL

Le pompier Bernier, du poste No 1, Burnett, du poste No 5, et Desfosssés, du poste No 11, faillirent tomber victimes de leur dévouement. Montés au troisième étage de l'édifice, haches en main, ils travaillaient à démolir les poutres et soliveaux, lorsqu'une partie du toit s'effondra avec un bruit épouvantable.

Le pompier Bernier fut atteint par un lourd madrier, puis projeté au bas de l'échelle.

Il a été recueilli par un de ses confrères, et transporté à l'hôpital Général.

Il reçut dans sa chute des blessures heureusement légères à la tête et au corps.

A dix heures et demie, le bloc Robillard n'était plus

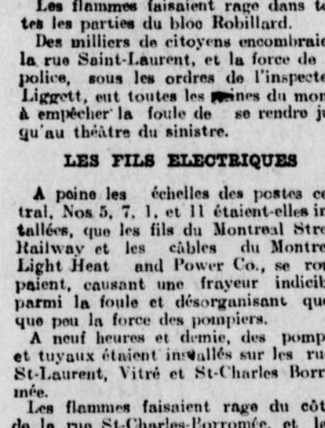

LE POMPIER J. BERNIER, gravement blessé.—(Photo J. A. Dumas, 112, rue Vitré.).

QU'UNE RUINE COMPLETE

L'hôtel Majestic, édifice voisin, a été fort menacé. Une partie du toit a été brûlé.

M. F. Côté, l'un des propriétaires estime les dommages à $6,000 causés par l'eau. Tous les meubles des salons, des chambres à coucher et des salles de jeu ont subi des dégâts sérieux.

Les pertes sont couvertes par les assurances.

Le capitaine Viau, du poste No 11, et ses braves lieutenants avaient pour mission de préserver des flammes le "Majestic" et les édifices avoisinants, et leurs efforts ont obtenu les meilleurs résultats.

DANGER DES FILS

Les pompiers Desroches et Desjardins, du poste No 7, ont failli trouver la mort au premier étage du bloc Robillard.

Ils se trouvaient là, quand le toit s'est effondré avec fracas.

En entendant le bruit, ils s'enfuirent du côté de la rue St-Charles Borromée, et un fil électrique tomba à deux pas d'eux. M. Desjardins, dit-on, a éprouvé un choc violent, et les constables qui maintenaient l'ordre là le crurent mort.

Au cours de l'incendie, des rumeurs sinistres couraient la rue.

On disait, par exemple, que le

CAPITAINE CHARRON

du poste No 2, était tombé d'une hauteur de soixante pieds, et qu'il avait été tué instantanément.

Un de nos reporters est allé aux informations, et il a constaté que le capitaine Charron avait été transporté à l'hôtel Majestic, puis à l'Hôpital Général, souffrant d'une blessure peu grave à la main droite et au pied gauche.

PERTES ENORMES

Jusqu'à présent, il est assez difficile d'évaluer les dommages.

La Tuckett's Cigar Co. occupait trois étages du bloc Robillard.

La manufacture, qui est une succursale de celle d'Hamilton, Ont., emploie environ deux cents personnes, hommes et femmes.

M. R. Pretnail, le gérant, a dit à notre représentant que les dommages se chiffraient à au-delà de cent mille piastres. Quant au montant des assurances, il ne saurait le dire, car les livres du bureau de direction sont tenus à Hamilton, Ont.

Hier, la Tuckett's Cigar Co. avait reçu de Cuba plus de cent mille livres de tabac. Tout a été consumé.

LE TELEPHONE

Dans le bloc incendié, il y avait aussi le bureau central du téléphone des Marchands, dont M. E. Marcotte est le surintendant.

Ce dernier déclare que la compagnie a éprouvé des dommages considérables, mais qu'il n'est pas encore prêt à évaluer.

La compagnie emploie environ quatre-vingts filles. Ces dernières ont été averties de l'incendie par un M. Jos. Dupont, employé de la Tuckett's Cigar Co., et elles n'ont pu s'échapper que très difficilement par une porte communiquant avec la rue Saint-Chs Barromée.

LA PEERLESS GAS LIGHT Co.

qui occupait une partie du premier étage, a subi des dommages qui se chiffrent dans les quatre à cinq mille piastres.

Vers onze heures, le feu était sous contrôle, et toutes les pompes, moins celle du poste central, avaient cessé de fonctionner.

LES FILS ELECTRIQUES

Aussitôt que l'alarme eut été donnée, un des contremaitres de la compagnie "Montreal Light Heat & Power.. se porta sur les lieux. D'un coup d'œil, il vit le danger que les fils de la compagnie pouvait offrir et il téléphona pour que le courant fut enlevé. A 9.05 heures, les fils de la compagnie ne portaient plus aucun courant.

Les violentes étincelles qui se sont produites ont été causées par les fils de la compagnie de téléphone des Marchands, qui en tombant vinrent en contact avec le fil conducteur des chars urbains et des autres fils.

Aussitôt le contre-maitre de la Montreal Light Heat & Power se mit en communication avec le gérant de la Montreal Street, le courant fut aussitôt enlevé à partir de la rue Vitré.

Dès lors, il n'y eut plus de danger à craindre de ce côté.

Les fils de la Montreal Light Heat and Power Co., sont demeurés intacts et l'interruption du trafic ne peut leur être attribuée. Les pompiers ont dû couper deux ou trois fils de la compagnie mais le chef n'avait pas encore été informé que tout danger était disparu. La compagnie a aussitôt commencée la réparation des dégâts éprouvés dans son service.

SERVICE D'AMBULANCE

Les voitures d'ambulance des différents hôpitaux se sont rendues à la deuxième alarme, sur les lieux du sinistre ; nombre de cas ont été immédiatement traités par les médecins ambulanciers et comme leurs blessures paraissaient plutôt légères nos braves pompiers retournaient bravement à leur pénible besogne.

Un des ces braves travailleurs aperçu un choc électrique et un instant on a cru que c'était fait de lui. Transporté dans une pharmacie voisine il revint bientôt à lui sous les soins énergiques du médecin ambulancier de l'hôpital Notre Dame.

L'INCENDIE DE L'EDIFICE ROBILLARD, occupé par la Tuckett's Cigar Factory et le téléphone des Marchands.—(Croquis d'un dessinateur de "La Patrie").

BRUIT SINISTRE

La rumeur a couru qu'un cadavre avait été trouvé dans le brasier et le fourgon de la morgue fut même appelé deux fois. M. Albert Payfer s'est rendu sur le lieu du sinistre, mais malgré toutes ses recherches, il n'a rien trouvé.

Un reporter de "La Patrie" a questionné plusieurs agents de police qui faisaient la garde sur la rue Saint-Laurent. Plusieurs lui ont répondu qu'en effet, ils avaient entendu parler d'un cadavre, mais qu'il n'étaient pas sûrs que ce fut vrai.

Le capitaine Millette, du poste No 4, a dit à notre reporter qu'il avait appris qu'un homme avait été trouvé pendu par les mains à un fil électrique et qu'on l'avait cru mort. Mais à peine l'avait-on placé dans la voiture de la morgue que l'homme reprenant connaissance s'était sauvé avant qu'on eut pu savoir qui il était. M. Payfer nous dit n'avoir pas eu connaissance de ce fait.

A 12 heures, 30 les ruines fumaient encore, mais les pompiers retiraient les boyaux à incendie. Des hommes de la compagnie des tramways déblayaient les voies et le premier char montait sur la rue St-Laurent.

—o—

Le bloc Robillard était évalué à $30,000. Le montant total des assurances s'élève à $25,000.

LE CAPITAINE CHARRON, blessé.—(Photo J. A. Dumas, 112, Vitré).

LA TAXE DES VOITURES

Le recorder Weir rend un jugement important pour la ville et la banlieue

LA COMPAGNIE LAING

Ce matin s'est continué devant le recorder le procès intenté par la ville à la compagnie Laing.

Il s'agissait d'une des voitures de la compagnie qui circulait dans les rues sans avoir été munie d'un numéro et d'une licence.

La compagnie Laing prétendait qu'en vertu d'une entente tacite une voiture dont le propriétaire ou le conducteur est domicilié dans une des municipalités quelconques de la ville pouvait circuler librement à Montréal pourvu que licence eût été prise dans l'une de ces municipalités quelconques.

Le recorder Weir a rendu un jugement accompagné de considérants assez élaborés.

"Une compagnie industrielle a son bureau, son centre d'affaires disons à Saint-Henri, par exemple, mais elle fait la plus grande partie de ses affaires à Montréal. Elle fait circuler ses agents et ses voitures de livraison dans nos rues sans rien payer pour cette circulation dont elle profite et pour l'établissement de laquelle nos concitoyens payent des impots très lourds. Il y a là un préjudice dont souffrent les industriels de la ville et qu'on ne saurait laisser plus longtemps se prolonger.

"J'ai déjà rendu un jugement analogue dans une affaire où était impliqué un placier en machines à coudre de la maison Singer. Le placier payant une licence à Ste-Cunégonde refusait de payer en outre un permis à la municipalité.

"Dans cette affaire comme dans celle-ci j'ai condamné cette prétention.

"La compagnie Laing devra payer cinq piastres d'amende et prendre une licence et un numéro pour la voiture en question dans cette affaire et pour toutes les autres".

La question se pose de savoir ce qu'il adviendrait au cas assez probables où les municipalités suburbaines auraient recours à des représailles.

Le maire de Saint-Pierre-Miquelon est allé à Paris, demander l'assistance du gouvernement pour la population de l'Ile, qui se trouve dans une grande détresse par suite de la mauvaise saison de pêche.

Chartrand, Ont., 3.—M. et Mme Anthime Giroux, ont donné, dimanche soir, une jolie réception. Près de cinquante personnes étaient présentes. Un superbe repas fut servi. Les mets étaient exquis.

Il y eut partie de euchre, déclamations par Mlle Victoria Bigras et Laura Chartrand.

Mlle Hermina Huot fit entendre de jolis morceaux de violon. Madame Anthime Giroux et Mlle Victoria Bigras, exécutèrent de jolis morceaux de piano. Madame Johnny Guérin et Mlles Victoria Bigras, Rosa et Anna Augrignon, M. Johnny Guérin et M. Ernest Giroux ont contribué par leur chant au succès de la fête.

Nos remercîements à M. et Madame Anthime Giroux, de leur accueil cordial.

EST-CE LA CRISE ?

Le Cabinet Parent—Trois ministres, MM. Gouin, Turgeon et Weir auraient démissionné.

MM. GOUIN ET WEIR PROMETTENT DU NOUVEAU DEMAIN

(Dépêche spéciale.)

Québec, 3.— Le "Chronicle" de ce matin a donné cours à une rumeur disant que trois ministres provinciaux, Gouin, Turgeon et Weir ont remis leur démission entre les mains du premier ministre Parent. Cette rumeur n'est encore aucunement confirmée, et pour le moment, il n'y a aucune preuve qu'une crise a éclaté dans le cabinet. Tous les ministres sont d'un mutisme désespérant à ce sujet.

M. Turgeon refuse positivement de se laisser interviewer.

L'HON. M. GOUIN

M. Gouin a pris la chose en souriant. Il n'a pas contredit la rumeur. Il ne l'a pas appuyée non plus. Il s'est contenté de laisser supposer que du nouveau pourrait se produire demain.

M. Weir a été plus positif. Il a affirmé qu'il y aurait du nouveau demain.

M. PARENT PARLE

M. Parent assure qu'il n'a reçu de démission d'aucun de ses collègues, et qu'à part cela il n'a absolument rien de nouveau à communiquer à la presse.

M. CHOQUETTE EN GAIETE

Le sénateur Choquette est tout réjoui de la tournure que prend la situation politique. Il croit à la rumeur

L'HON. M. TURGEON

d'une crise, car selon lui, c'est le seul dénouement logique des derniers événements. Il rappelle les incidents qui ont marqué l'élection de Charlevoix. Il s'est aperçu alors que M. Parent trahissait son parti et qu'il s'allierait aux nationalistes le jour où cela ferait son affaire. Il estime que les derniers événements lui donnent raison. Il est convaincu que M. Parent a infusé du sang nouveau dans son cabinet dans l'espoir d'éviter une chute imminente.

"Sir Wilfrid Laurier, continue le sénateur, nous avait demandé de déposer les armes pour un temps. Nous avons obéi à son désir, mais maintenant

L'HON. M. WEIR

L'ARMISTICE EST FINI

Nous déclarons de nouveau la guerre à celui qui est une plaie et une honte pour notre législature".

"Il faut qu'il s'en aille de gré ou de force. Il faut pour l'honneur et dans l'intérêt de la province et du parti libéral le chasser du pouvoir et nous l'en chasserons".

"Mais croyez-vous que M. Parent ne puisse reconstituer son cabinet?"

"Je suis convaincu, répondit le sénateur, qu'après la sortie de MM. Turgeon et Gouin du cabinet M. Parent ne pourra rallier un groupe de

QUINZE DEPUTES

à sa mauvaise cause

Les jours de M. Parent comme premier ministre sont comptés. Il n'a pas d'amis personnels et sa seule force a su établir au parlement, au conseil de ville, partout où il en avait besoin, un service d'espionnage et de délation et ses espions sont presque tous des employés publics.

Le sénateur déclare aussi qu'après avoir démoli M. Parent comme premier ministre il continuera à lui faire la guerre sur le terrain municipal, et que si le "Soleil" prend parti pour M. Parent, un autre organe libéral sera fondé à Québec. Voilà tout ce qu'il est possible d'apprendre des principaux intéressés dans cette situation provinciale.

On attend donc avec anxiété le résultat de la séance du Cabinet demain.

Je tiens d'une source que j'ai raison de croire digne de foi que hier M. Parent a présenté M. Monet à ses collègues sans les avoir jamais consultés au sujet de cette nomination, et que M. Monet aurait accepté d'entrer dans le Cabinet sur la promesse formelle de M. Parent, qu'advenant sa retraite, il le recommanderait au lieutenant-gouverneur pour former un nouveau cabinet. C'est ce qui aurait déterminé des ministres à démissionner.

DERNIERE DEPECHE

Québec, 3.— La rumeur qui circule depuis le matin au sujet de la démission des hons. MM. Gouin, Turgeon et Weir n'est pas encore confirmée.

L'hon. M. Gouin, l'hon. M. Turgeon et l'hon. M. Weir ont passé la soirée en tête à tête, hier, au château Frontenac.

Il parait maintenant que l'hon. M. Gouin est moins mécontent de l'entrée de M. Monet dans le cabinet que de certaines

REMARQUES BLESSANTES

à son adresse de la part de M. Parent, à la réunion du Cabinet, hier.

LES GREVISTES DE LEVIS

Ils rejettent une proposition de la compagnie

(Dépêche spéciale)

Québec, 3.—Hier soir, les autorités du tramway de Lévis ont rencontré les membres du conseil de ville auquel elles ont soumis la proposition suivante, en vue du règlement de la grève : Le paiement d'une semaine de salaire sans garantie pour ce qui resterait dû et sans garantie non plus pour le paiement des salaires dans l'avenir ; et si cette proposition était acceptée la compagnie ne voudrait pas se tenir obligée de reprendre tous les grévistes.

Cette proposition a été communiquée aux représentants des grévistes qui l'ont refusée avec indignation. Ils estiment qu'elle démontre bien la mauvaise volonté de la compagnie. Ils sont bien déterminés de continuer leurs poursuites judiciaires. Déjà une douzaine d'actions pour gages ont été intentées pour des montants variant de $105 à $203.

"La Canadian Light Co." qui prétend n'être pas mieux payée que les employés en grève menace d'enlever à la compagnie du tramway le pouvoir électrique qu'elle lui fournit.

L'AFFAIRE ST-DENIS-PAGE

Le procès de l'échevin St-Denis, accusé de voies de fait sur M. Pagé, président de l'Association des Barbiers, s'est déroulé ce matin, en cour de police, devant le juge Desnoyers.

Ont été entendus comme témoins, MM Pagé, Jos Germano, J. Bte Laflamme et St-Denis.

Le plaignant, prétend que quand il a dit à l'échevin St-Denis que c'était plutôt lui qui était ridicule avec son avis de motion pourfaire ouvrir les salons de barbier le dimanche, le président de la commission de police s'est jeté sur lui et lui a donné des coups de genoux.

M. St-Denis de son côté affirme qu'il a tout simplement mis à la porte M. Pagé en le saisissant par les épaules.

Les témoins Germano et Laflamme, n'ont pas vu M. St-Denis donner des coups de genoux au plaignant.

Après avoir entendu les témoignages de part et d'autre, le juge Desnoyers a déclaré qu'il rendra jugement mercredi prochain.

PIANOS GRATIS !

ILS VALENT $1,000.00

— ET C'EST —

'La Patrie'

QUI LES DONNERA

Aux deux Gagnantes de son

GRAND CONCOURS

DE POPULARITE

qui commencera le 18 Février . . .

Lisez toutes les conditions du Concours dans le numéro de Samedi de "La Patrie"

DEMAIN LES CHAMPIONNATS

Le terrain de la M. A. A. A. sera le théatre d'événements sportifs extraordinaires

PLUSIEURS CHAMPIONS

Demain après-midi, à deux heures précises, commenceront les grandes courses en patins, organisées par l'Amateur Skating Association of Canada.

Ces courses seront les plus belles que nous ayons eues depuis des années. On les a préparées avec soin, aussi le public peut-il s'attendre à un spectacle sans pareil. Plus de cent patineurs de toutes les catégories y participeront, ce qui signifie que les courses seront contestées de façon sensationnelle. Voici les noms de ceux qu'officieront aux courses de demain:

Referee— W. G. Ross, président A. S. A. of C.

Juges — Lieut.-Col. F. C. Henshaw, Dr H. B. Yates, M. Freeman, Capt. P. Gorman, G. D. Phillips.

Chronométreurs — J. A. Taylor, J. W. Moffatt, W. G. Ayling W. S. Weldon, W. O. H. Dodds.

Annonceur— F. C. A. McIndoe.

Starter— Alf. Leithhead.

Scorers— E. S. Ostell, L. H. Boyd, C. M. Cameron, W. E. Findlay.

Clerks of course— Laz. Rubenstein, T. Y. Foster, W. G. Robertson.

Umpires — F. Percy Smith, Jas. Drury, F. W. Barlow, John Davidson, D. H. Slayback.

SUR LE LAC SARANAC

Saranac Lake, 3.—A l'occasion du carnaval, qui se donne actuellement ici, il y avait au programme d'hier une joute de hockey entre les Ormestown et les Huntingdon. Ceux-ci gagnèrent par 3 à 1. Après la joute il y eut des courses en patins qui résultèrent ainsi:

1-2 mille ouvert à tous les amateurs.—Gagné par Morris Wood, Verona Lake Skating Club; G. Bellefeuille, de Winnipeg, Man., second; William Merritt, St-Jean, N.B., 3ème. Temps, 1m. 2⅘s.

1 mille.— Gagné par Morris Wood, Verona Lake Skating Club; G. Bellefeuille, Winnipeg, Man., second; P. J. Kearney, New-York Athletic Club, 3ème. Temps, 2m. 56 4-5s.

3 milles.— Gagné par Morris Wood, Verona Lake Skating Club; F. Logan, St-Jean, N.B., second; P. J. Kearney, New-York Athletic Club, 3ème. Temps, 9m. 44 3-5s.

NEILSSON DEFAIT

Sarouac, Lake, 3. — Dans une course de un mille à laquelle prenaient part plusieurs professionnels y compris John ny Neilsson hier après-midi. Norval Bip lu l'un des concurrents distança tous ses adversaires et gagna la course par quelques pieds. Le champion du monde arriva second.

COURSES A LA POINTE.

Un programme de courses en patins pour amateurs et professionnels a été arrangé pour lundi soir prochain. Ces courses auront lieu au rond St-Laurent. La majorité de ceux qui prendront part aux courses de demain à la M.A.A.A. participeront également à celles de lundi soir.

Voici le programme de ces événements: 1 mille, professionnel; 1-2 mille, amateur; 1-2 mille, garçons de 12 ans et moins; 1 mille, garçons de 16 ans et moins. De superbes prix seront donnés à cet effet.

Les Soucis Affectent l'Estomac

Ils détruisent ces liens intimes, sortes de petites lignes télégraphiques qui font communiquer les organes, règlent et dirigent la digestion.

Comment Réparer ces Lignes

(Je suis prêt à donner à tout homme qui souffre une grande bouteille d'un dollar gratuitement pour en faire l'essai.)

Je ne vous demande aucun dépôt—aucun renseignement—aucune garantie. Il n'y a rien à payer, rien à payer, ni maintenant, ni plus tard. Tout homme qui souffre de l'estomac peut avoir gratuitement une grande bouteille valant un dollar, simplement en m'écrivant et en la demandant.

Je vous fais cette offre libérale parce que le "RESTAURANT DU DR. SHOOP" n'est pas un remède ordinaire pour l'estomac. A la vérité, il ne soigne pas l'estomac lui-même, il va plus loin—il soigne les nerfs qui dirigent et contrôlent l'estomac. Ces nerfs qui se fatiguent et s'épuisent et CAUSENT la maladie d'estomac, car cette maladie d'estomac n'est que le symptôme qu'il y a à l'intérieur un sérieux dérangement nerveux. C'est pour cela que les remèdes ordinaires ne peuvent réussir. C'est aussi pourquoi mon remède a du succès, et c'est pourquoi je puis vous faire cette offre.

Cependant, ne confondez pas lorsque je parle des nerfs—je ne parle pas des nerfs que vous connaissez, mais de ces nerfs automatiques sur lesquels votre esprit n'a aucun contrôle. Je n'ai pas ici l'espace nécessaire pour vous expliquer comment ces nerfs contrôlent l'estomac ou de quelle manière ils peuvent être vivifiés et régénérés. Lorsque vous m'écrirez, je vous enverrai un livre qui vous expliquera tous ces détails. Mais il y a ceci de certain — les nerfs malades causent toutes sortes de maladies d'estomac, l'indigestion, les brûlements d'estomac, l'insomnie, la névralgie, et la dyspepsie. Aucun remède pour l'estomac ne saurait guérir ces maux. Seul le traitement des nerfs amènera la guérison. Aucun remède, sauf le "RESTAURANT DU DR. SHOOP" ne saurait atteindre les nerfs.

Qu'est-ce qui affecte ces nerfs? Les soucis sans doute — l'angoisse mentale détruit ces petites fibres, ces liens intimes, sans lesquels l'estomac ne saurait avoir plus de consistance qu'une éponge. Le surmenage physique amènera les mêmes résultats, ainsi que les irrégularités et les excès, mais l'effet est toujours le même — l'estomac fait défaut.

De quelque manière que des nerfs deviennent malades—je sais un moyen de les remettre — de leur rendre leur vigueur. C'est un remède qui a demandé trente ans de ma vie pour le perfectionner — un remède qui est connu dans un millier de villes—dans plus d'un million de familles—le "RESTAURANT DU DR. SHOOP".

Si vous souffrez de l'estomac et que vous n'ayiez jamais essayé mon remède, écrivez tout simplement et demandez-le. Je vous enverrai un bon pour votre pharmacien qui acceptera ce bon avec autant de facilité qu'il accepterait un dollar. Il prendra de ses tablettes une grande bouteille de mes remèdes et il m'enverra la facture. Cette offre est faite seulement à ceux qui ne connaissent pas mon remède. Ceux qui en ont déjà fait usage, n'ont pas besoin de cette preuve. Il n'y a aucune condition spéciale—c'est une offre franche et ouverte. C'est aussi la preuve de la foi suprême que j'ai en mon remède. Tout ce que je vous demande, c'est d'écrire—d'écrire aujourd'hui.

Pour avoir ce bon pour une bouteille d'un dollar, adressez-vous au Dr Shoop, boîte 94, Racine, Wis. Dites le livre qu'il vous faut

Livre No 1 sur la Dyspepsie.
Livre No 2 sur le Coeur.
Livre No 3 sur les Reins.
Livre No 4 pour les Femmes.
Livre No 5 pour les Hommes.
Livre No 6 sur le Rhumatisme.

Les ces doux se guérissent souvent avec une seule bouteille. En vente dans quarante mille pharmacies.

Restaurant du Dr Shoop

CHAMPIONS VS CHAMPIONS

UNE VICTOIRE DECISIVE.

Cleveland, 3. — Frank Gotch de Humbold Iowa, le champion des lutteurs de l'univers au genre libre a victorieusement défendu son titre hier soir contre le fameux Tom Jenkins ex-champion, Gotch qui était en forme excellente soutint une lutte de corsaire et finit par triompher de son puissant adversaire, qui s'était pourtant promis de prendre une revanche éclatante.

Jenkins réussit à tomber son adversaire après 28 minutes d'un travail ardu.

Gotch remis de cette première émotion revint à la charge avec plus d'ardeur que jamais et sans de trop grandes difficultés tomba Jenkins deux fois de suite en 1 minute et 2 minutes respectivement.

La lutte s'entreprenait pour le championnat des poids lourds des Etats-Unis avec en plus une bourse de $2.000.

L'exhibition fut des plus excitantes, et les 3,500 personnes qu'y assistaient sont revenues fièrement satisfaits du spectacle.

Jenkins pesait 202 livres et Gotch, 190.

TREMBLAY vs BOTHNER

Georges Bothner le champion lutteur des poids légers va-t-il perdre le championnat vendredi soir contre Eugène Tremblay? C'est un problème encore assez difficile à résoudre, mais les partisans du champion Canadien sont tellement optimistes qu'ils ont la ferme conviction que leur favori sortira victorieux de cette dernière épreuve.

Le Club Canadien offrira une bourse magnifique à celui qui sortira champion de cette rencontre.

ACCEPTERA-T-IL?

M. L. C. Maillé, champion des joueurs de dames d'Amérique, n'a jamais cherché à se reposer bien longtemps sur ses lauriers. Après avoir conquis son titre envers et contre tous, après avoir terrassé tous ceux qui se sont rencontrés avec lui, il ne craint pas de s'attaquer au champion de France, le fameux Weiss. Une telle rencontre entre ces deux maîtres nécessitera cependant une somme de travail considérable, à cause de la distance énorme qui les sépare l'un de l'autre.

Cependant le premier pas est fait et les correspondances sont à la veille de s'échanger.

Si les maîtres parviennent à s'entendre le tournoi se fera en mai.

Vingt parties seront jouées ainsi :

Dix sur damier français et dix sur damier canadien.

Le tournoi devra s'entreprendre pour une bourse de $500 ou $1,000, pourvu qu'il ait lieu à Montréal. Dans ce cas les dépenses de voyage seront payées au maître français, qui dans de telles conditions ne peut refuser d'accepter.

Pour détails supplémentaires, voir la "Patrie" de demain.

BRAVO! LAVAL

Le club de notre Université a défait hier soir les Stratchona, de la Ligue Intermédiaire, par un score de 5 à 1. Les étudiants ont prouvé une fois de plus qu'ils pourraient mettre en ligne une équipe capable de jouer avec honneur dans la Ligue Intercollégiale. La partie d'hier soir eut lieu au Montagnard et fut toute à l'avantage des Laval. Brault et Larose, dans la défense jouèrent une excellente partie et parvinrent presque toujours à bloquer les élans de leurs adversaires. Brosseau garda bien ses buts et arrêta avec adresse les quelques coups qui les menacèrent. La ligne d'attaque composée de Collin, Clément, Lalande, et Prud'homme était rapide et fit nombre de combinaisons qui eurent raison de la défense des Stratchona. Ceux-ci, quoique pesants et rudes ne purent éviter la défaite. La partie commença vers 10.15 heures. Hector Desjardins, au Montagnard, était referee. Clément, Lalande et Prud'homme enrégistrèrent les points pour le Laval. Collin fit l'unique point du Stratchona.

Laval	Stratchona.
Brosseau... ... ...Buts... .....Richardson	
Larose... ... .Point..... .....Colomb	
Brault... ... .Cover Point ...Chapleau	
Collin... ... ...Avants.....Collin	
Prud'homme... ... "..... .....Turcotte	
Clément... ... . "..... .....Coffin	
Lalande... ... ... "..... ... .Leblanc	

SOMMAIRE

1ère — Laval ....Clément
2e — Laval .... Prud'homme
3e — Strathcona ....Cohen
4e — Laval ....Clément
5e — Laval ....Laisande
6e — Laval ....Lalande

Referee, H. Desjardins, Montagnard.
Umpires, Grégoire et Lemieux.

PARTIES DE LIGUE

Ce soir, McGill jouera une partie de hockey à Kingston contre l'université de Queen's.

—o—

Demain soir, à l'Aréna, les Shamrock et les Westmount joueront leur partie de championnat. Comme ces deux clubs sont considérés aussi forts l'un que l'autre, la partie promet d'être belle.

—o—

Les Montagnards iront faire la lutte aux Ottawa chez eux. Espérons que notre club canadien-français enrégistrera une victoire cette fois. Il n'y a rien d'impossible en ce bas monde.

—o—

Les Ste-Anne et les St-Patrice se sont rencontrés hier au rond Prince-Arthur et les premiers ont triomphé par 2 points à 0.

—o—

Les Dawson ont battu les St-John, hier soir, par 5 à 0. Après qu'ils auront joué à Frédéricton, demain soir, les Dawson viendront à Montréal... se faire rosser.

—o—

Les Marlboro ont défait les Argonautes par 4 à 3 dans une joute de hockey pour le championnat de l'O. H. A.

—o—

Les Frontenac ont défait les Smith Falls hier soir à Kingston, par 3 à 1. Cette joute comptait dans le championnat senior de l'O. H. A.

Berlureau fils, qui a demandé récemment en mariage une jeune fille d'esprit simple — comme lui-même — et qui a été éconduit, définit ainsi l'amour:

—L'amour? Une folie qui vous amène à dire, " ma petite poule " à une jeune dinde.

Habits Sac pour Gros Hommes Seulement $10

Des Habits Sac pour les gros hommes—40 à 48 pouces de mesure à la poitrine—voilà tout ce que nous avons à offrir à $10 actuellement. Ce sont des habits bien taillés, en tweeds, worsteds et serges—valant régulièrement jusqu'à $20. Il nous faut les écouler immédiatement et en conséquence, nous en avons fixé le prix à

$10.00

Semi-ready Tailoring

231 RUE ST-JACQUES.
1551 RUE STE-CATHERINE.

UN CARNAVAL

Le "Montreal Skating Rink" une semaine de gala après les courses pour le championnat du patin, et pour cette occasion on a préparé un programme exceptionnel. Voici comment seront occupés les cinq jours de cette fête :

Mardi — Inauguration du Chemin des Amoureux.

Mercredi, — Courses du club, le soir.

Jeudi — Grande mascarade.

Vendredi — Soirée des enfants, musique.

Samedi — Après-midi régulier avec musique.

Le Chemin des Amoureux créera certainement un intérêt puissant par sa nouveauté et son originalité.

Le nom indique bien ce qu'est la chose, mais on n'a pas négligé dans sa formation les détails qui le rendront vraiment digne de son nom. Des petits coins mystérieux et tout à fait propices aux conversations ont été préparés avec des bancs de neige et des buissons de glace qui en protégeront la discrète retraite. On pourra s'y asseoir et s'y reposer. Tout le long du Chemin, d'autres surprises ont été ménagées aux patineurs, tout concourant à démontrer que si une promenade amoureuse à deux est l'une des choses les plus délicieuses qui se puissent rêver, même si la lampe électrique remplace Madame la Lune, le Chemin des Amoureux, comme ce fut si souvent prouvé, ne s'étend pas sans obstacles.

POUR L'EUROPE

Des négociations sont engagées pour envoyer une équipe entièrement canadienne de Rugby, faire une tournée dans la Grande-Bretagne pendant la saison de 1906-07. On avait d'abord l'intention d'envoyer une équipe pendant la prochaine saison, mais l'équipe de la Nouvelle-Zélande prenant tout le temps disponible, il aurait été peu sage d'envoyer l'équipe canadienne en même temps.

M. McCluve a reçu de M. G. Roland Hill, président de l'Union Anglaise de Rugby, une lettre expliquant la situation et suggérant que l'équipe canadienne serait la bienvenue après la tournée des Néo-Zélandais. M. Hill ne cache pas le plaisir que lui causera la visite des Canadiens et tout indique qu'elle obtiendra un bien plus grand succès que la première. En jouant sous les auspices de l'Union Anglaise, les Canadiens obtiendraient de meilleures dates et leur itinéraire serait bien plus complet.

M. McClure, qui a organisé la dernière tournée en Angleterre, disait hier soir que l'équipe canadienne serait formée de joueurs pris d'une extrémité à l'autre du pays.

COURSES DE CHEVAUX

LE GRAND CIRCUIT

New-York, 3 — Les "stewards" pour les courses du Grand Circuit ont revisé et adopté hier la cédule officielle, pour la prochaine saison de courses de chevaux aux Etats-Unis. Comme on le verra, les promoteurs ont admis Cleveland dans le Circuit.

LE CIRCUIT

Détroit — 24 à 29 juillet.
Cleveland — 31 juillet au 5 août.
Buffalo — 7 au 12 août.
Empire City — 14 au 19 août.
Readville — 21 au 26 août.
Providence — 28 août au 2 septembre.
Hartford — 4 au 9 septembre.
Syracuse — 11 au 16 septembre.
Columbus — 18 au 23 septembre.
Cincinnati — 25 au 30 septembre.
Memphis — 16 au 28 octobre (deux semaines).

DEMAIN A OTTAWA

C'est demain après-midi que commenceront les courses du grand meeting de la Central Canada Ice Racing Association. Tout s'annonce très bien. Les juges jusqu'ici connus sont :

Smith, de Buffalo, starter ; D. Woods de Smith's Falls et D. Gallagher, M. P., pour le district Kootenay.

On Demande du Foin

en lots de char ; aussi Patates, Pommes, Beurre et Œufs achetés en quantités plus petites.

Dindons, vivants et apprêtés. Volailles, Porcs apprêtés.

W. E. BARNES, Jr. 1832 rue Broad, Providence, R.I.

280 P et C—jno

MAISON A LOUER

On demande à louer, pour le 1er Mai prochain, une maison à deux étages, de neuf ou dix appartements, située entre les rues Laval, Sherbrooke, St-Hubert et Roy Chauffée à l'eau chaude, avec plomberie moderne, Louera pour trois ou cinq ans. S'adresser à J. N. C. Boite 2417, Montréal, mentionnant le prix du loyer.

279-6

DE GROS SCORES

Deux parties de quilles très intéressantes ont été jouées hier soir. Celle qui fut entreprise sur les allées de la Royal fut toute une révélation. Le score dépassant les 3,000 est un fait remarquable chez un club de la ligue junior.

Le capitaine Blondeau a amassé un total de 606 points.

Decelles, du Montagnard, a fait une ligne de 236 points, soit un point en deça du record de la ligue.

—o—

Chez les Victoria il s'est également joué une partie superbe. La M. A. A. A. gagna par 73 points, mais il leur fallut compter 3,182 pour en arriver à un pareil résultat.

RESULTAT DES DEUX JOUTES
MONTAGNARD

Decelles	236	164	173	573
Thérien...	154	155	146	455
Lawlor...	136	191	124	451
Gaudette...	112	145	129	386
Charland...	155	125	134	414
Boulianne...	175	191	157	523
				2,802

CORONA

Trudeau...	174	143	177	494
Letellier...	149	177	138	464
Auclair...	156	138	133	427
Blondeau	170	180	143	531
Giroux...	200	188	143	531
Blondeau, capt. . .	170	234	202	606
				3,608

Arbitre.—W. Bordunas.
Capt. recevant, A. Blondeau.

VICS RESERVE

Darling...	190	170	180	540
Willock...	169	169	165	503
Wyness...	179	158	192	519
Belcourt...	189	182	200	571
Simpson...	175	163	140	478
McRobie...	141	180	164	488
				3,109

M.A.A.A.

Burnett...	205	182	170	557
Walsh...	201	169	167	537
Turgeon...	171	167	181	519
Walker...	205	181	164	550
Gardner...	147	189	180	516
LeGallas...	162	181	160	503
				3,182

Maj. 73 pour la M.A.A.A.
Partie jouée au Victoria.

AU CLUB LAFONTAINE

Hier soir au club Lafontaine, a eu lieu l'inauguration des nouvelles allées du club. Les premières parties du grand concours organisé pour les membres seulement ont été jouées avec les résultats suivants :

JOUEURS DU CLUB LAFONTAINE ET RESULTAT DE LEUR PARTIE

Colonel Labelle...	468
Colonel Landry...	397
Chas. Donohue...	426
L.-H. Painchaud...	307
Eug. Mathieu...	395
Eug. H. Godin...	372
A. Chaput...	351
C. P. Beaubien...	424
E. R. Dufresne...	319
E.-W. Villeneuve...	423
M. Pagnuelo...	354

LES JOUEURS DE BILLARD

Chez les Commis-Marchands, ce soir, grande partie de billard pour le championnat de la Ligue Canadienne. A cette occasion, quatre parties seront jouées par les représentants de ce club et une du Hochelaga.

Les joueurs du club Hochelaga seront : Denauy, Bernage, Guilbault et Fleury.

Ceux des Commis-Marchands seront : Dupuy, Michaud, Brosseau et Lévesque.

HOPPE INVINCIBLE

Wellie Hoppe, le garçon prodige, qui est actuellement en tournée aux Etats-Unis et qui joue ici et là des parties de billard avec le vétéran Schaefer, accomplit des exploits qui lui vaudront avant peu le titre que possédait jadis le Grand Trunk Irco. Contre Schaefer, Hoppe a gagné toutes ses parties.

A St-Louis, Hoppe a gagné par 1,200 à 917 avec une moyenne de 23. A Kansas City, il a défait le vétéran par 700 à 416 et à Denver il a encore gagné par 800 à 667.

LA NOUVELLE LIGUE

C'est aujourd'hui que s'inaugureront les joutes de billard de la nouvelle ligue.

Le club Ottawa ira à Québec. Demain, il sera à Montréal, où il rencontrera le St-Denis, dans l'après-midi et le Montréal, dans la soirée.

Les équipes ne seront que de deux joueurs, cette année.

Le St-Denis a deux forts représentants en MM. Parent et Arnoldi. Ce dernier s'améliore avec l'âge. Il répète des séries de 47 points. La vieille garde ne se rend pas.

Accusé de diffamation

Un nommé John Manier a été arrêté hier après-midi, sous l'accusation d'avoir écrit une lettre diffamatoire à une jeune femme de la rue Knox. Il a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à mercredi prochain.

LES ATHLETES MANGENT DU "SWISS FOOD"

Les athlètes qui se servent de "Swiss Food" sont satisfaits de ses propriétés nutritives. Elle les aide à gagner, 15 cts. le paquet, seulement. (12)

NOMMES CURATEURS

Par un ordre de la Cour Supérieure, émané jeudi, MM. Wilks et Michaud, ont été nommés curateurs-conjoints à la faillite de la "European Importing Co.", Montréal, et de la "Union Importing Co.", Montréal. Ils sont aussi en charge de l'actif de la "Smart Set Clothing Mfg. Co." (Saul Solomon), faillie, Montréal.

UN TRESOR

Si vous toussez, prenez du BAUME RHUMAL; il guérit quand les autres remèdes n'apportent aucun soulagement. C'est un vrai trésor pour ceux qui l'emploient. En vente partout.

289-2.

PATINOIR PRINCE ARTHUR

Angle de l'Ave Duluth et de la Rue St-Urbain

ADMISSION : PRIX ORDINAIRE. Musique tous les Soirs

1-mer-v-jno

STADIUM

CE SOIR VENDREDI

Soirée de Gala

Patinage avec Fanfare et Illumination Japonaise. . .

Au Public, - Admission, 10 et 15c

COMMON SENSE

TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES.

PAS D'ODEUR DESAGREABLE

Chez tous les marchands ou 381 rue Queen, Ouest Toronto. Méfiez-vous des imitations. 287-jno.

BRIQUES

de toutes les qualités à vendre au plus bas prix.

Chaux et Sable à vendre.

JOS. DECARIE, FILS

Rue Saint-Ambroise 265-1 mois ST-HENRI

Adresse télégraphique : Halltype, Tél. Main 386.

THE HALL ENGINEERING WORKS

Ingénieurs, fabricants de chaudières, fondeurs en cuivre et en fer, ouvriers en cuivre et forgerons. Agents pour le Réfrigérateur de J. & E. Hall, 14 rue Côté, Montréal.

THOMAS HALL, M.N.E.C.J.E.S., autrefois ingénieur Surt. de MM. Elder Dempster & Co., et de la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien, Londres.

116-1 a THOS. O. SINCLAIR.

Lymburner & Mathews

1957 et 1959 rue Ste-Catherine, MONTREAL.

INGENIEURS ET MECANICIENS
DIE MAKERS
Mouleurs et Finisseurs en Cuivre et Plaqueurs.

1-m-v-jno

Aronson & Rutenberg, Prêteurs sur Gages et Bijoutiers 601 RUE CRAIG

Argents à prêter sur diamants, montres, bijouteries; vêtements, fourrures et marchandises sèches. 312 jn

Avis Public

Avis public est par le présent donné que la Corporation de la Cité de Montréal ne présentera aucun projet de loi à la Législature Provinciale, cette année, pour faire amender sa charte, et que les avis publics qu'elle a donnés à ce sujet doivent être considérés comme nuls et non avenus.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Hôtel de ville,
Montréal, 2 février 1905.
289-1

Tous les commerces manufacturiers sont plus ou moins exposés à passer au feu, et il n'y a peut-être pas d'endroits qui soient plus menacés d'y passer qu'une buanderie. La

TOILET LAUNDRY CO.

est la seule buanderie publique en cette ville munie d'arrosoirs protecteurs, diminuant ainsi les risques d'un incendie sérieux dans son local, au plus petit degré possible.

290 RUE GUY.

Phones Up 3480-3481-3482.

Tout acheteur de vêtements à cette saison de l'année trouvera qu'il vaut la peine d'examiner le stock qui nous reste encore. Les prix auxquels les vêtements sont offerts par nous actuellement sont assez convaincants pour prouver que personne ne pouvait vendre des vêtements bien fait à des prix plus minimes. Nous ne visons pas aux profits, mais, simplement à l'espace, pour recevoir les nouvelles marchandises de printemps qui nous arrivent de notre manufacture. Nous avons 100 Reglans en stock; vendus toute la saison à $15.00; ils peuvent être achetés maintenant pour le prix de $8.00 à $10.00.

Bons pardessus en beaver valant $14.00 à $16.00 —pour $11.00 et $12.00.

Pea jackets valant $6.00 et $7.00, maintenant pour $3.00 et $4.00

Dans les vêtements d'enfants, les réductions sont même plus grandes, parceque nous ne voulons que des marchandises nouvelles pour la saison prochaine et nous écoulerons ce que nous avons en mains, à 50c dans le piastre—Ne vous trompez pas et venez au bon magasin, la vieille et recommandable.

Mammoth Clothing HOUSE
1869 Rue Notre-Dame

Mark Workman
Propriétaire.

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S
Ce soir et toute cette semaine. Matinee Samedi
De WOLF HOPPER dans
WANG
Semaine prochaine : Viola Allen dans The Winter's Tale. 285-6

FRANÇAIS | MATINEES TOUS LES JOURS
Cette Semaine Miss Clover's Jolly Burlesquers
Dans deux burlesques, Mrs. PLUM'S Reception et Miss Clover et un choeur de jolies filles, de comédiens habiles et du bon Vaudeville.
Prix, 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. La semaine prochaine : THE FAY FOSTER CO. 285-6

ACADEMIE | Matinées : Mercredi, Jeudi et Samedi
GEO. W. MONROE
Dans "Mrs. Mac the Mayor"
Prix: 15c. 25c, 50c, et 75c.
La semaine prochaine : BILLY CLIFFORD. 285-6

THEATRE ROYAL
Tous les après-midi et soirs. SEMAINE, DU 30 JAN.
WHEN WOMEN LOVE
Beaux décors et effets d'électricité.
Troupe excellente.
Prix : 10c, 20c, 30c et 50c. Semaine Prochaine : "The James Boys in Missouri." 285-6

THEATRE DES NOUVEAUTES Tel. Est 1395
SEMAINE DU 30 JANVIER
OISEAUX DE PASSAGE
Pièce en 4 Actes par M. Donnay et L. Descaves
Mardi, 31, Soirée de Gala au bénéfice de l'Association St-Jean-Baptiste.
Intermèdes tous les lundis. Matinée Samedi.
Semaine prochaine : JALOUSE. 285-6

THEATRE NATIONAL 1440 Rue Ste-Catherine
Tel. Bell Est 1736 Tel. Marchands 320
Semaine du 30 Janvier 1905
ROGER LA HONTE
Prix, Matinées, 10, 15, 20, 25 et 50c.
Prix, Soirées, 10, 25, 35, 40 et 50c.
Semaine prochaine—La Médaille Révélatrice. 284-6

SALLE WINDSOR Toute cette semaine
L'après-midi à 3:30 h. Le soir à 8,15 h.
BIOGRAPHE
Vues animées, chansons illustrées, etc., tout est nouveau du commencement à la fin.
Prix minimum, 10, 15, 25, 35c
Matinées, enfants, 10c ; adultes, 15c. Sièges réservés, 25c.
Soir : Admission, 15c ; sièges réservés, 25c et 35c.
REÇUS AU COMPTANT, DONNES Vendredi après-midi et soir et samedi soir. 50c de reçus avec chaque billet de 10c ou 15c, $1.00 de reçus avec chaque billet de 25c ou 35c. On peut retenir à l'avance des sièges réservés, au magasin de musique Shaw.
Salle Windsor—La semaine prochaine
MERCREDI SOIR, LE 8
La plus grande organisation qui existe de quatuor et chanteurs ambulants.
LES MAITRES CHANTEURS
Prix populaires. Tous les sièges réservés. 200 à 25c. Meilleurs sièges à 50c et 75c ; quelques-uns à $1.00.
On peut retenir à l'avance tous les sièges, au magasin de musique de Shaw. Plan visible demain.
VENDREDI, LE 10
le concert de la saison, par le soprano renommé, Mme Lillian
BLAUVELT
assistée par le grand Baryton Canadien,
M FRANCIS ARCHAMBAULT
Première apparition ici depuis ses grands succès.
M. Emiliano Renaud, pianiste, et Dr Frank C. Bossert, accompagnateur.
Prix : 50c, 75c, $1, $1.50, et $2. Sièges en vente au magasin de musique de Shaw, samedi matin.
MARDI, LE 21
L'ORCHESTRE PITTSBURG
Liste de souscription maintenant ouverte au magasin de musique de Shaw. Prix, 75c à $2.00. 288-2

PARC SOHMER
DIMANCHE, 5 FEVRIER
(A 3 et 8 p.m.)
KELLEY & BARTLETT, forts acrobates comiques (de New-York).
LEW-WREN, champion sifleur et imitateur.
CHS. GAUTHIER, grand ténor d'Opéra.
V. OCCELLIER, célèbre baryton.
Mlle DEMANTHE, chanteuse d'opérette.
NAUD LOYNDS, chant et danses.
LE KINETOGRAPHE DE NEW-YORK, dans une nouvelle série de vues animées.
LA BANDE DU PARC.
ADMISSION, 10 CENTS. 289-2

ARENA HOCKEY
8.30 p. m. précises
SAMEDI 4 FEVRIER
Shamrock vs Westmount
Prix : —Admission, 25c, sièges non réservés, 35c. Sièges réservés, 50c. Siège de loge, $1.00. Loges (6 sièges) $5.00.
Sièges en vente au bureau-succursale du "Star", angle des rues Ste-Catherine et Peel. Tél. Up 1346.
La musique des P.W.P. jouera de 8 à 8.30, et au milieu de la partie. 288-2

Apprenez a faire de l'argent	CHEZ VOUS par la malle. Une methode sure	INTERET 25 P.C. COMPOSE

et profitable d'épargner l'argent. Réservez-vous du bon temps pour plus tard.
Ecrivez pour informations concernant les Certificats Coopératifs d'Emprunt avec Partage de Profits.
La Compagnie de Prêt et d'Epargne, Capital autorisé, $250,000.00. Avec pouvoir d'émettre $1,000,000.00 d'obligations. No 20 rue St-Alexis, Montréal.
Agents demandés. Conditions libérales. Offre spéciale. 227-jne

A VENDRE. Une propriété située dans la partie Est, tout près de la rue Dorchester, avec une grande cour, terrain, 60' x 120, 3 logements, en bois et briques. Grande écurie en pierre. Le tout pour $2,600, seulement $600 comptant. Balance payable à volonté. Il faut vendre pour clore une succession. S'adresser à Vallant et Barnerman, 107 St-Jacques, Bâtisse Alliance, chambre 67. 28-30—S

PROVINCE DE QUEBEC. DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte spécial aux fins d'incorporer un hôpital qui sera appelé "THE CHILDREN'S MEMORIAL HOSPITAL", devant exister dans la Cité de Montréal, pour prendre soin des malades et des affligés, particulièrement des plus jeunes ; pour ouvrir une école d'infirmières, de district, et un endroit d'enseignement général pour les malades, infirmières et autres, et pour donner le pouvoir au dit hôpital, d'acheter, d'acquérir par donation ou autrement, et posséder des propriétés immobilières pour son usage actuel et pour des fins de revenus ; de vendre, aliéner, échanger et hypothéquer les dites propriétés immobilières, de passer des contrats et de faire des règles et règlements, pour sa gouverne, usage et, pour d'autres fins.

Montréal, 18 Janvier 1905.

FOSTER, MARTIN, MANN & MACKINNON,
Procureurs des requérants.
20-23-27-30 J—3-6-10-13-20 F

M. WILSON-SMITH

L'ancien maire de Montréal en faveur d'une augmentation de la taxe foncière

LA TAXE DE L'EAU

M. R. Wilson-Smith, ex-maire de Montréal, qui prend toujours un si grand intérêt à toutes les questions municipales ne voit pas d'un très bon œil la suggestion qui a été faite par le président des finances, de faire payer par les contribuables au moyen d'une taxe spéciale toutes les expropriations qui seront faites à l'avenir.

"Je suis certain, a-t-il dit, aujourd'hui que l'échevin Valières qui a toujours montré un vif désir de ne travailler que dans les meilleurs intérêts de la ville, n'a pas songé sérieusement à l'idée qu'il a émise. Si par hasard, la cité recevait le pouvoir de faire des améliorations et des expropriations sur un tel principe, l'on ne s'arrêterait plus en pareille voie; la

M. WILSON-SMITH

ville s'engagerait dans des dépenses énormes et la propriété immobilière serait littéralement hypothéquée.

"Si je comprends bien le projet, la ville effectuerait des emprunts de temps en temps, pour un certain nombre d'années, et pour payer l'intérêt de même que le fonds d'amortissement, une taxe spéciale foncière serait prélevée par toute la ville. On peut s'imaginer, alors, tous les plans de prolongement et d'élargissement de rues, qui surgiraient. La partie est, par exemple, serait appelée à payer pour des améliorations faites dans l'ouest et vice-versa. Je crois que ceci ne serait ni juste, ni sage.

"Dans les grandes villes d'Ontario d'ailleurs, quand une amélioration est requise dans une certaine rue, et qu'elle a été approuvée par la majorité en nombre et en valeur, la cité fait un emprunt et les dépenses sont payées par les seuls propriétaires intéressés, au moyen d'une taxe annuelle.

Parlant des différents moyens proposés pour augmenter le revenu de la corporation, M. Smith a dit: "Je ne vois qu'une solution. Il n'y a pas de sens commun à imposer des taxes spéciales sur une infinité de choses. Ceci amène des complications, des ennuis et souvent des injustices.

"Je dois déclarer tout d'abord que, selon moi, la taxe de l'eau ne devrait pas être réduite et que l'on devrait imposer une taxe additionnelle de 1-4 de 1 p. c. sur la propriété. De plus les exemptions devraient être abolies. Une diminution de la taxe de l'eau n'apporterait guère de soulagement à la classe pauvre. Cela signifierait pour elle $1 ou $2 par année de moins à payer, en moyenne. Les gens qui paient les plus gros montants en taxes d'eau, sont ceux qui sont plus en état de le faire. Il est plus avantageux pour la classe ouvrière que la ville ait $250,000 de plus à distribuer en travaux, que de réduire la taxe d'eau d'un ou deux dollars par an.

"Je suis de ceux qui croient que l'eau devrait être à la charge du propriétaire, mais ce serait enlever au peuple son droit de suffrage.

GROSSE NOUVELLE

Deux des plus belles voix connues, Gauthier, ténor, et Occellier, baryton, chanteront en duo, au Parc Sohmer, dimanche prochain. 289-2

PENDANT VINGT ANS

L'ermite d'Utica, qui vient de mourir, a porté les mêmes vêtements

DESESPOIR D'AMOUR

Un singulier personnage vient de mourir à Utica, laissant une fortune de $10,000. Cependant, à l'enquête du coroner on a reconnu qu'il s'était laissé mourir de faim.

Pethram était le nom du défunt. Dans sa jeunesse Pethram était caissier de banque. On le voyait toujours mis à la dernière mode et, de fait, on le considérait comme un dandy.

Mais il aima et, à la veille de son mariage, sa fiancée lui donna son congé.

Le malheureux, fou de douleur, jura alors à celle qu'il aimait de ne jamais porter d'autres vêtements que ceux dont il devait être vêtus pour la mariage et de passer tous les jours devant sa maison jusqu'à ce qu'elle se repente.

Il tint parole. Pendant vingt ans il porta ses habits de noces. A la fin son pardessus était usé jusqu'à la corde et couvert de taches. Jamais Pethram ne se peigna depuis le jour où il avait manqué son mariage et on le vit coiffé du même chapeau de paille, hiver comme été.

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

Les élections pour l'année prochaine viennent d'avoir lieu à l'école polytechnique, et ont donné les résultats suivants:

Président.— Pierre Charton.
Vice-Président. — Ernest Cormier.
Trésorier.— Paul Béique.
Secrétaire. — Enrique Ortiz.

M. PIERRE CHARTON, président des étudiants en service civil.

1er Conseiller.— Gabriel Hurtubise.
2ème Conseiller.— Alphonse Beauchemin.
3ème Conseiller.— Joseph Simard.
Porte-drapeau.— E. Fabien.

POUR LES DEPUTES

(Dépêche spéciale)

Québec, 3 — En prévision de l'ouverture du parlement, les hôteliers ont donné de fortes commandes de Vin St-Michel et de gin canadien Melchers Croix Rouge.

Les députés ne boiront pas autre chose cette année.

Les peintres

L'Association des Maitres Peintres et Décorateurs de Montréal vient de faire l'élection de ses officiers pour l'année 1905.

Voici quel a été le résultat:

Président, M. W. P. Scott; 1er vice-président, W. T. A. Gauthier; 2me vice-président; M. W. J. Castle; secrétaire-archiviste, M. W. Chris. Sonné, et A. N. Dubrule; trésorier, M. R. E. Jones; secrétaire-correspondant, M. J. U. Arcand.

COMITE DE REGIE MM. U. H. Murphy, P. Houle, C. H. Chamberland I. Peladeau, et A. Bopp.

COMITE D'ARBITRAGE: MM. John Murphy, L. Z. Mathieu, W. T. Castle, et J. N. Arcand.

BATAILLE D'HEIKOUTAI

Le feld marshall Oyama fait le récit de cette lutte plus importanté que celles

D'YALOU ET NANSHAN

Tokio, 3 — Les détails du combat du 25 au 29 janvier, que le marshall Oyama désigne sous le nom de bataille d'Heikoutai, montrent que les opérations ont eu plus d'importance numériquement parlant que les batailles de l'Yalou et de Nashan.

Les pertes japonaises ont été de 7,000 hommes et celles des Russes s'éleveront à 10,000. Les armées ont manœuvré sur un terrain recouvert d'une épaisse couche de neige. Il faisait un froid terrible. Après toute une nuit de bataille, la victoire se dessina pour les Japonais, le lendemain matin. Une division russe attaqua Heikoutai le 25. Le marshall Oyama fit une résistance héroïque et se retira pendant la nuit à la faveur de l'obscurité jusqu'à Kuchungton. Néanmoins, le marshall Oyama qui s'attendait à l'attaque ordonna aux réserves de s'avancer pour reprendre Heikoutai, la neige tombait avec force et nuisait aux mouvements des troupes. Le 26 janvier, vers midi, pendant que l'attaque était engagée un rapport arriva aux quartiers généraux japonais qu'une autre division russe s'avançant de Changtan menaçait Chanchiepas et qu'un autre détachement russe s'avançait à l'ouest de cette position, menaçant l'aile gauche des Japonais. Cette armée japonaise qui attaquait Heikoutai avait changé son plan d'attaque en apprenant que les Russes occupaient une ligne d'attaque d'Heikoutai à Taopao. Les Japonais se déployèrent en tirailleurs et attaquèrent les Russes avec une véritable furie. Taopao occupé par les Russes était très fortifié et il fallait s'en emparer avant de reprendre Heikoutai. Trente canons russes prenaient les Japonais en enfilade et causaient des vides terribles dans nos rangs.

Dans la nuit du 26 au 27, les Japonais essayèrent en vain de déloger les Russes et le matin les Japonais devaient retraiter. Mais des troupes fraîches furent envoyées par le marshall Oyama et reprirent l'attaque contre Heikoutai. Les troupes d'attaques s'avancèrent avec une véritable rage et en dépit de très lourdes pertes infligées par les canons russes gagnèrent du terrain pied à pied.

Une division russe s'avança de Kiuchu et attaque notre colonne de gauche, tandis que l'artillerie ennemie faisait rage.

Nos pertes étaient énormes et nous dûmes

BATTU EN RETRAITE

Mais cependant les Japonais finirent par repousser l'ennemi et à tourner une colonne russe qui fut presqu'annihilée.

Notre plan n'était pas atteint ajoute le Marshall Oyama et je fis reprendre l'attaque par une température épouvantable. Le 29 à 9 heures 50 nous occupions Haikoutaï. Les forces russes engagées dans cette bataille ont été estimées par les Japonais à sept divisions avec une division de cavalerie. Les prisonniers rapportent que le quatrième régiment d'infanterie russe a été pratiquement annihilé.

L'ESCADRE DE LA BALTIQUE

Jibutil, Somal., Français, 3—La division de la seconde escadre russe de la Baltique commandée par le vice-amiral Rotrovsky et comprenant quatre croiseurs et trois contre-torpilleurs est partie d'ici hier pour rejoindre la division du vice-amiral Rojestvensky au large des îles de Madagascar. Seize charbonniers allemands suivront la division de Rotrovsky.

VUES ANIMEES

Vues animées nouvelles et des plus comiques au Parc Sohmer, dimanche prochain. 289-2

Sur les instances de sa chère moitié, monsieur conduit madame dîner au restaurant. Ensuite, ils vont au spectacle. Pendant un entr'acte, madame pousse cette exclamation :

—Mon Dieu, que j'ai soif!

— Cela ne m'étonne nullement, répond monsieur. L'addition de tout à l'heure était si salée!

LE FAIT NOUVEAU

Dans la cause de Mme Rogers, qui devait être pendue aujourd'hui.

AVEUX DU COMPLICE

Comme "La Patrie" l'a annoncé hier Mme Rogers, qui devait être exécutée aujourd'hui pour avoir assassiné son mari, a obtenu un sursis, et elle aura un nouveau procès.

L'avocat de la condamnée a déclaré que le complice de celle-ci, Léon Perham, a avoué avoir tué Marcus Rogers et donné un faux témoignage lors du procès de Mme Rogers.

Tel est le fait nouveau de l'affaire.

Avant d'être envoyé en prison Perham, qui est un métis et ne possède pas toute sa raison, avait reconnu avoir aidé sa complice à attacher les mains de la victime.

Lundi il a fait à M. Maloney, les aveux rapportés plus hauts.

On a découvert, en outre, qu'il y avait eu des fous dans la famille de Mme Rogers.

LE COMMERCE DES PIANOS

LA MAISON PRATTE, NORDHEIMER ET GLENDON EST ACHETEE PAR LES FRERES NORDHEIMER.

Une transaction de grande importance s'est conclue jeudi dernier à la salle Steinway, à New-York. MM. Samuel et Albert Nordheimer ont acheté les intérêts de MM. L. E. N. Pratte et N. A. Glendon, dans la compagnie Pratte, Nordheimer et Glendon, de Montréal.

La maison de Montréal qui passe ainsi sous le contrôle absolu de la "Nordheimer Piano and Music Co." de Toronto prendra ce nom.

MM. Pratte et Glendon resteront gérants de la compagnie et seront assistés par M. Théodore Pfafflin, de New-York.

La "Nordheimer Piano and Music Co." de Montréal aura un grand assortiment de pianos et d'instruments automatique et fera aussi le commerce du papier à musique, de la musique en feuilles et en cahiers, des instruments d'orchestre et de fanfare.

M. Samuel Nordheimer disait hier : "La maison Pratte, Nordheimer et Glendon faisait d'excellentes affaires, mais nous avons cru nécessaire d'étendre encore plus nos affaires dans Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

"M. Pratte qui est favorablement connu à Montréal, a consenti à être notre gérant, assisté par M. Glendon et M. Pfafflin, de New-York.

"Nous continuerons à tenir un assortiment de pianos de Steinway, Nordheimer, Pratte, Haines et Frères, Marshall et Wendell, etc., ainsi que les instruments de la compagnie Eolienne".

Union Catholique

La conférence, dimanche prochain, 5 février, à 2 1-2 heures, sera donnée par le R. P. S. Loiseau, S.J., directeur de l'U. C., qui parlera du dernier roman de M. Paul Bourget, "Un divorce."

Le jeudi, 16 février, à 8 heures du soir, une conférence publique aura lieu dans la salle académique du collège Ste-Marie. Le conférencier, M. F. U. Foucher, membre de l'U. C., se propose de donner à ses auditeurs bienveillants l'illusion d'un voyage en Floride et exploiera, pour y parvenir, le triple artifice de la parole, des projections et de la musique.

L'U. C. espère que les dames, amies de l'union, voudront bien lui faire la grâce de leur présence.

LE SANG TUE LES GERMES

La bonne nourriture forme du bon sang

Lorsqu'on pourra changer sûrement la nourriture en bon sang elle combattra toutes les maladies connues, et triomphera complètement et beaucoup plus souvent que la maladie ne pourra vaincre.

Tout médecin vous dira qu'un bon sang rouge et abondant est le meilleur germicide connu, et qu'il guérit sûrement la maladie lorsque les remèdes échouent; ainsi donc, l'effort du médecin doit tendre à donner une nourriture qui se digère bien et qui forme rapidement du sang.

Aucune nourriture connue ne fera cela aussi certainement que Grape-Nuts, qui est prédigéré aux fabriques d'aliments purs où il est préparé.

L'un des nombreux exemples est celui de la tuberculose qui refuse de céder le pas à la médecine, mais qui doit disparaître sous l'influence du bon sang. Un homme de Philadelphie écrit:

"J'ai combattu la tuberculose durant des années et, ayant un estomac faible, je perdais lentement du terrain tous les ans. J'avais essayé toutes sortes de nourritures, et finalement, la maladie m'attaqua l'estomac, le foie, les reins, les intestins et les poumons furent attaqués. Mon estomac en vint au point de ne plus retenir d'autre nourriture, que du lait peptonisé, et je ne pesais plus que 90 livres. Les médecins me dirent, il y a deux ans, que je n'avais plus qu'un mois ou deux à vivre. Vers cette époque, je fis usage de Grape-Nuts et de crême. Il me fit du bien dès le début, et en quelques jours je commençai à voir augmenter ma force; j'en continuai l'usage avec le résultat que le sang assaini a chassé la maladie de tous les organes de mon corps, excepté de mes poumons, d'où il l'enraye lentement. Ma vitalité a grandement augmenté, ainsi que ma force, et mon poids a acquis 29 livres de plus. Si cette amélioration peut se continuer, il semble évident que je me rétablirai entièrement, grâce à la vieille dame Nature, dont le travail a été rendu possible par une nourriture que je puis digérer. Nom donné par la Postum Co., Battle Creek, Mich. 299-1

NEUF FOIS TROIS

Mme Dunville, agée de 39 ans a donné à son pays 27 citoyens et citoyennes

BLLE VERRA ROOSEVELT

Washington, 3.—La semaine prochaine le président Roosevelt recevra le père et la mère de vingt-sept enfants et leur présentera un de ses autographes photographie.

George W. Dunville, le père, est âgé de 43 ans, et sa femme n'a que 38 ans. Ils demeurent à Yankton, Dakota-Sud.

Mme Dunville a eu neuf fois trois jumeaux. Les vingt-sept enfants sont vingt-quatre garçons et trois filles.

L'heureux père et l'heureuse mère arriveront ici la semaine prochaine et seront conduits à la Maison Blanche par les sénateurs et les députés.

LA LOI DES LICENCES

Monsieur Louis Poulin, restaurateur a comparu ce matin devant le recorder Weir sous l'accusation d'avoir tenu son établissement ouvert après minuit le 16 janvier.

—M. Octave LeBlanc, également restaurateur de la rue Sainte-Catherine a comparu ce matin devant le recorder sous l'accusation d'avoir tenu son établissement ouvert dimanche le 22 janvier.

Les deux procès ont été remis au 8.

FEU MLLE M. R. THERIEN

Ses funérailles à St-Rémi

Les funérailles de Mlle Marie-Rose Therrien, fille de M. Philine Therrien, maire de notre paroisse, auront lieu samedi prochain.

MORT ACCIDENTELLE

M. Théodore Dion, de Cap Chat, victime d'un accident

(Correspondance spéciale)

Cap Chat, 3. — M. Théodose Dion, âgé de 23 ans, a été tué accidentellement, hier, dans un chantier, en réparant une glissoire, servant à descendre le bois d'une montagne.

Magog

M. Cléophas Chamberland élu maire

(Correspondance régulière).

Magog, 3. — A une réunion du conseil de Magog, M. Cléophas Chamberland, a été élu unanimement maire de la cité de Magog. Nos félicitations.

Pour une gifle

Williams Laing, marchand de journaux pour avoir donné une taloche malencontreuse à la fillette de la femme Wallock, laquelle ainsi que sa mère vend également des journaux a reçu une semonce de la part du recorder. Il devra fournir une caution personnelle de garder la paix et payer les frais du procès.

L'ENTREE DE M. MONET DANS LE CABINET

Comment Monsieur Parent a-t-il amadoué M. Monet, est une question dans bien des bouches.

M. Monet est un nationaliste enragé et on le disait l'ennemi juré du gouvernement Parent. Sa réputation de nationaliste nous permettrait de croire que M. Monet a été alléché par le Gin Canadien Croix Rouge, mais on sait que le nouveau ministre sans-portefeuille ne boit pas d'alcool.

Si ce n'est pas le gin Croix Rouge, c'est le vin St-Michel.

WRIGHT

M. E .B. Devlin et M. Ls. Cousineau candidats

Hull, 3. — Une assemblée des électeurs de la ville de Hull a eu lieu sous la présidence conjointe de Basile Carrière, marchand, et du Docteur Beaudin, un millier de personnes assistaient à la réunion et parmi elles un grand nombre de dames. L'assemblée a été tenue à l'hôtel de ville.

M. E. B. Devlin a annoncé sa candidature.

M. Louis Cousineau a également déclaré qu'il était candidat.

L'hon. R. Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries, a donné communication d'une lettre de Sir Wilfrid Laurier, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance. Le premier ministre fait savoir à ses amis de Hull, que son candidat est M. Devlin.

M. Préfontaine prend alors la parole et engage les électeurs à voter pour M. Devlin.

L'hon. R. Lemieux a engagé les électeurs à se prononcer en faveur du candidat de Sir Wilfrid.

M. J. A. C. Ethier, député des deux Montagnes, a cloturé la réunion.

JERUSALEM

Le Comité du "Pèlerinage Saint-Louis" organise son 12e pèlerinage à Jérusalem. Le départ aura lieu immédiatement après Pâques, afin de permettre aux ecclésiastiques de rentrer dans leurs paroisses pour les fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, et aussi pour revenir avant les fortes chaleurs du mois de juin.

Départ le 27 avril. — Retour le 31 mai.

Itinéraire : Marseille, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Samos, Pathmos, Beyrouth, Le Mont Carmel, Nazareth, Tibériade, Le Mont Thabor, La Samarie, Jérusalem, Bethléem, Le Jourdain, La Mer Morte, Hébron, Saint-Jean, Jaffa, Port-Said, Le Canal de Suez, Ismaïlia, Le Caire, Les Pyramides, Matarieh, Héliopolis, Alexandrie, Marseille.

Ce bel itinéraire permettra aux pèlerins de s'arrêter souvent et d'arriver en Palestine, pour la visite des Lieux-Saints, sans avoir éprouvé les fatigues de la traversée.

Le transport se fera sur un des grands paquebots des Messageries Maritimes, très stable et où les pèlerins trouveront tout le confort désirable.

Pour tous renseignements et programme détaillé, s'adresser à M. l'abbé Potard, secrétaire du pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, à Paris 14e.

On peut aussi demander le programme du pèlerinage qui se fera pendant les vacances et dont le départ est fixé au 18 août.

LE GRAND MAGASIN FERME LE SAMEDI A 1 P. M.

LA CIE **S. CARSLEY,** Limitee

Nouvelles de l'Exposition d'Aliments

Il y aura des attractions spéciales pour les visiteurs de samedi à l'Exposition d'Aliments. Des arrangements ont été faits pour avoir une présentation plus considérable d'échantillons gratuits de la part de tous les exposants. Les démonstrations seront plus intéressantes que jamais. La fabrication des bonbons "World's Fair" continue d'exciter beaucoup d'intérêt, ils sont délicieusement purs et salutaires et on peut s'en procurer en paquets de 5c et 10c. Musique tous les jours.

Liste de Pures Epiceries

	Rég.	Sam.
Tomates (4 seulement à chaque client)...	11c	9 1-2c
Nourriture Force...	15c	12 1-2c
Oranges anières, la douzaine...	30c	25c
Marmelade de Upton, 7 livres...	70c	50c
Farine Hongroise, 4 livres...	35c	30c
Miel de trèfle, boîte de 5 livres...	75c	60c

SUCRE GRANULE, 18 LIVRES POUR..... .... $1.00

TRES BEAU BEURRE DE CREMERIE, LA LIVRE... ... . 23 1-2c

Vêtements d'Homme

PARDESSUS D'HOMMES, en cheviote gris oxford, collet de velours, doublés en farmer's satin de la meilleure qualité, superbement taillés et très bien finis. Bonne valeur à $10.00. Prix de samedi.. $7.45

Habits d'hommes, en tweeds fantaisie et en serge bleu-marin, style de parement simple ou double, élégamment taillés et de bon ajustement. Ces habits seraient une superbe valeur à $10.00. Prix réduit de samedi... $5.45

Vêtements de Garçonnets

Pardessus de garçonnets, en bonne frise pure laine, style élégant et confortable, entièrement doublés en farmer's satin de belle qualité, collet de velours. Valeur régulière $7.25. Prix de samedi. . . $4.25

Habits de garçonnets, 3 morceaux, en tweeds gris, bruns et fantaisie, doublés en farmer's satin de bonne qualité, jolis revers en soie. Ces habits sont de splendide durée. Grandeurs 22 à 27. Valant $5.00... ... ... Prix de samedi... ... ... $2.50

Chemises de Nuit

Celles de $1.00 pour 79c. Elles ont constitué l'une des offres les plus populaires que nous ayons faites. La vente en fut si heureuse que nous nous en sommes procuré une nouvelle provision.

Détails :

Chaudes chemises de nuit pour hommes, flanellette extra pesante, coupe ample et excellent fini, dimensions grandes ou petites. Valeur $1.00 chaque ... ... Prix de samedi... ... ... 79c

Casques pour Hommes

Ces vents perçants rappellent à l'homme qu'une plus chaude coiffure est devenue une nécessité.

Chauds casques d'hiver pour hommes, en drap bleu-marin pesant, gentiment doublé, bandes glissantes, bordés en soie, coquets et confortables. Valeur de 35c. Prix spécial de samedi... .... 19c

Gants en Chevreau

Gants en chevreau lavables pour dames, en nuances seyantes de tan, gris, mode et aussi blanc, couture en joli piqué, pointure, 5 1-2 à 7, valeur de $1.50... ... . Prix de samedi... ... ... $1.30

Gants Suède de belle qualité pour dames, couleurs tan, gris, mode et aussi noir, dessus en soie fantaisie, deux fermoirs à pression. Gant très coquet et parfaitement seyant. Pointure, 5 1-2 à 7, valeur $1.50. Prix de samedi..... $1.25

Bons Marchés en Chaussures

Bottines lacées en chevreau vici pour hommes. Semelles de pesanteur moyenne, bouts coquets en cuir verni, talons cubains, faites sur formes bien seyantes ; grandeurs 2 1-2 à 7. Valeur régulière $3.00... ... ... Prix réduit de samedi..... $2.55

Bottines lacées, en veau box de bonne qualité, pour garçonnets, semelles de pesanteur pour l'hiver, dessus de semelle à coussin moëlleux, bottines coquettes mais fortes. Points, de 8 à 10 1-2. Valeur régulière, $1.50..... Prix de samedi... ... ... $1.25

LA CIE **S. CARSLEY,** Limitee.

1765 à 1783 Notre-Dame — 184 à 191 St-Jacques

Les Comtés de Compton et Mégantic sont les comptés d'où provient

L'AGNEAU

le plus beau et le plus choisi du Canada.

Nous avons acheté 2000 de ces agneaux de choix encore frais de leur engraissement au paturage de l'automne dernier, tués et placés dans nos réfrigérateurs. Nous donnons ainsi à nos clients le meilleur agneau en ville, et au prix que vous payez pour des marchandises de qualité inférieure.

Quartier de devant, 6c Echine,..... 10c
Longes..... 11c Gigots, ... 12c
Cotelettes..... 12 1/2c.

Magasins de Détail de Laing

DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

Un homme ne pourra jamais être absolument confortable à moins que ses sous-vêtements ne s'ajustent parfaitement.

• • •

Quelque soit le soin avec lequel ses vêtements de dessus aient été taillés, ils ne paraîtront jamais bien à moins que ses sous-vêtements ne s'ajustent comme s'ils étaient une partie de lui-même.

• • •

La Combinaison Knit-to-fit a atteint le plus haut degré de perfection dans l'ajustement.

• • •

C'est la base du confort et de l'élégance.

Knit-to-fit
REGISTERED & PATENTED

Quelle est la femme qui n'estime pas cette aisance de mouvement dont elle jouit si rarement?

• • •

Et cependant, elle peut facilement l'obtenir, si seulement elle savait que le secret consiste à porter un sous-vêtement qui, tout en suivant les courbes du corps, suivra aussi les plus légers mouvements de la personne qui le porte.

• • •

La Combinaison Knit-to-fit fera tout cela, et d'une manière qui charmera ceux qui sont accoutumés aux sous-vêtements vieux genre — ce sera pour eux toute une révélation.

• • •

Quelque soit l'occasion ou la température, nous avons un style qui vous conviendra.

THE KNIT-TO-FIT, MFG., CO.
Tel. Up 2788. 2469 Rue Ste-Catherine.
Ce magasin ferme à 6 heures p.m., le samedi à 9.30 p.m.

LE CHŒUR DE CHANT DE ST-SULPICE

La Patrie

LA JEUNE FILLE CLAVIGRAPHISTE

La société des jeunes filles clavigraphistes a célébré,la semaine dernière, à New-York, le trentième anniversaire de son existence.

Il est à peine croyable qu'il y a trente ans le clavigraphe était à peu près inconnu. Aujourd'hui, on le trouve dans tous les pays et chez tous les peuples. Il rend la pensée humaine en cinquante formes différentes. Il a atteint une telle perfection, qu'il est adapté à quatre mille lettres des langues chinoise et japonaise.

Le clavigraphe est, pour des milliers de femmes et de jeunes filles, une profession profitable et intéressante. Beaucoup de femmes débutent comme clavigraphistes et deviennent secrétaires d'hommes d'affaires et de profession, d'hommes publics; elles deviennent souvent gérantes d'affaires dans des maisons importantes. Dans notre pays, les jeunes filles qui connaissent bien les deux langues anglaise et française, et qui ont de l'instruction et de la bonne tenue, gagnent des salaires élevées et se font d'excellentes situations.

Les écrivains humoristiques ont souvent dirigé leur verve sur la jeune clavigraphiste. Comme le disait récemment un écrivain dans le "New-York World", la jeune clavigraphiste n'aurait pas souvent réussi à tourner sur l'homme qui l'emploie sa table à dicter (dictation table), si elle n'avait pas apporté, dans l'exercice de ses devoirs, les grâces et les charmes dont les bureaux de travail des hommes d'affaires étaient dépourvus il y a vente ans.

L'enseignement est, par malheur, une tâche ingrate dans la province de Québec. Dans toutes nos écoles, dans tous nos couvents, l'on devrait mettre au nombre des matières essentielles, la sténographie et la clavigraphie.

En France, beaucoup d'hommes publics,de journalistes, d'écrivains trouvent dans leurs femmes de précieuses collaboratrices. C'est un bonheur pour un homme que de travailler de concert avec la femme qui porte son nom. Que de femmes réussiraient à tenir davantage leur mari à la maison, si elles les comprenaient, si elles leur apportaient leur concours.

"La Patrie" est lue dans toutes les classes de la société. Pouvons-nous espérer que ces lignes ne passeront pas inaperçues des parents, des maisons d'enseignement et des jeunes filles?

L'INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR

Nos lecteurs ont encore à la mémoire l'incendie du vapeur "Slocum" où plus de mille excursionnistes perdirent la vie.

Les autorités ordonnèrent une enquête qui se termina par la mise en accusation de l'officier public chargé de faire l'inspection du vaisseau, et dont la négligence parut suffisamment établie. Le "Slocum" n'était pas pourvu d'appareils de sauvetage convenables.Dans ces circonstances, on prétend qu'il était du devoir de l'inspecteur d'empêcher le vapeur de quitter son quai avec autant de monde à bord.

Une poursuite criminelle fut intentée contre l'officier en faute, l'inspecteur Lundberg. On l'accusa de meurtre involontaire. Le procès s'est terminé hier. Le jury n'a pu en venir à une entente, et l'accusé sera remis en liberté.

La défense alléguait que la loi qui régit l'inspection des bateaux à vapeur ne confère à l'inspecteur que des pouvoirs insuffisants, attendu que ses fonctions consistent simplement à faire l'énumération des appareils de sauvetage sans s'assurer s'ils sont utilisables ou non. Et l'inspecteur Lundberg se serait conformé à la loi.

Le juré a considéré, en effet, que la loi est incomplète, défectueuse, inefficace, puisqu'il a hésité à sévir contre l'accusé.

L'inspection des bateaux à vapeur ne saurait être faite avec trop de soin, car la vie des gens est en jeu. Aucun steamer d'excursion ou autre ne devrait quitter le port sans avoir été visité par un officier compétent qui se serait bien rendu compte de l'état du service contre l'incendie et des appareils de sauvetage. Ce n'est pas ce qui se pratique. On laisse les compagnies libres de faire ce qu'elles veulent. Combien de bateaux possèdent les appareils de sauvetage nécessaires? Oblige-t-on les équipages à faire les exercices de sauvetage, à se préparer à combattre un incendie, etc.?

Reconnaissons que nous avons été jusqu'ici, sous ce rapport, extrêmement négligents. Nous n'avons pas eu heureusement à déplorer trop de malheurs. Mais qui sait si nous serons toujours aussi fortunés dans l'avenir?

Profitons donc des salutaires leçons qui se dégagent des épouvantables catastrophes qui ont emporté chez nos voisins tant de vies précieuses. Sortons de notre apathie, soyons prudents!

Un voyageur descend dans un hôtel.
On lui donne une chambre où les souris prennent tranquillement leurs ébats.
Il va se plaindre.
L'hôtelier fait porter dans la chambre le chat de la maison.
Le lendemain, le voyageur trouve sur sa note :
"Location du chat pour une nuit : 3 fr. 50."
Sans se démonter, il écrit au-dessous:
"A déduire, pour avoir nourri ledit chat: 5 fr."
Et il sort gravement au nez de l'hôtelier ahuri.

LE TELEPHONE AU MANITOBA

Deux compagnies de téléphone se sont adressées à la législature du Manitoba, durant la session qui a pris fin ces jours derniers, pour obtenir le privilège de faire des opérations dans toute la province. Le comité des bills privés, chargé d'examiner les chartes de ces compagnies, a fait rapport que le gouvernement devrait, durant la vacance, afin d'empêcher les abus qui résultent des monopoles exercés par les compagnies, étudier à fond la question des services téléphoniques,en vue d'acquérir le contrôle du système actuellement en usage au Manitoba, ou de construire une nouvelle ligne qui serait exploitée par l'Etat pour le plus grand avantage de la population.

Le gouvernement Roblin a accepté la recommandation du comité et promis de faire l'enquête proposée.

Dans plusieurs pays, les lignes télégraphiques, téléphoniques, etc., sont la propriété de l'Etat.

Le téléphone est devenu une commodité publique indispensable. Tout le monde s'en sert, non seulement dans les villes, mais aussi dans les campagnes.

La décision du gouvernement manitobain ne manquera donc point d'être suivie avec intérêt dans tout le pays.

L'établissement par l'Etat d'un réseau téléphonique qui relierait les campagnes aux villes, serait aussi utile, sinon plus, que le service postal. Les marchands, les cultivateurs, les médecins, tout le monde en retirerait de grands avantages. Cela faciliterait particulièrement les rapports commerciaux entre les campagnes et les villes, la vente et la livraison des produits de la ferme.

Avec de meilleures routes, des communications de toute sorte plus faciles et plus nombreuses ; avec des services de tramways et de bateaux à vapeur améliorés ; avec un service postal plus moderne ; avec le télégraphe, le téléphone, la lumière électrique, etc., les hommes des champs auraient,en vérité, bien peu de choses à envier aux citadins. Ne seraient-ils pas encore plus profondément attachés au sol qu'ils travaillent de leurs bras vigoureux et qui leur procure, avec le bien-être, la paix et le bonheur ?

Nous marchons à pas pressés vers l'âge d'or !

SAINT-DOMINGUE

L'intervention des Etats-Unis dans les affaires douanières de Saint-Domingue rencontre dans les principales villes de la petite république une sérieuse opposition.

Le vaisseau amiral "Newark", ayant à son bord, le commandant Dillingham, le chargé d'affaires du gouvernement américain,a visité tous les principaux ports dans le but d'amener à la raison les adversaires du protocole.

Le "Newark" a ainsi fait escale dans le port de la ville Saint-Domingue, à Puerta Plata, à Sanchez et à Monte Cristi.

Les autorités de ces villes refusent absolument d'accepter les arrangements conclus entre le président de Saint-Domingue et le président Roosevelt. Elles veulent garder pour elles les revenus considérables qu'elles retirent des douanes.

Les chargés d'affaires des Etats-Unis leur représentent que si elles rejettent l'intervention de l'oncle Sam, qui prendra un soin jaloux de leurs intérêts, les puissances européennes enverront des vaisseaux de guerre demander le paiement immédiat de leurs réclamations. Et quel profit St-Domingue en retirerait-il?

Mais il est assez probable que les autorités dominicaines finiront par reconnaître le protectorat des Etats-Unis, et qu'elles s'efforceront de sortir le mieux possible de l'impasse dans laquelle elles se trouvent en ce moment.

Les peuples, grands ou petits, se rendent à l'inévitable, tout comme les individus.

BONUS D'UN $1,000,000

La "United States Steel Corporation" vient de distribuer parmi les officiers de la compagnie l'énorme bonus d'un million de dollars.

Cette somme a été partagée entre trente à quarante chefs de compagnies subsidiaires, vice-présidents, gérants, etc., pour les récompenser de leur zèle et de leur dévouement durant l'année écoulée.

CA ET LA

Un richard de New-York, qui refuse de rendre son nom public, vient de faire un cadeau de $1,100,000 à un séminaire protestant de théologie de l'avenue du Parc. C'est le don le plus considérable qui ait encore été fait à une institution de ce genre. Ce séminaire est affilié à l'Université Columbia et à l'Université de New-York, et il contient actuellement 146 élèves. Il y a un an, un don de $225,000 lui permettait d'ouvrir deux nouvelles chaires.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LA BENEDICTION DES GORGES

Une pieuse cérémonie a lieu aujourd'hui dans nos églises — L'invocation de St Blaise pour la prévention des maux de gorge

Comment l'évêque Blaise guérissait

Aujourd'hui, fête de Saint-Blaise, a lieu dans toutes les églises la cérémonie de la bénédiction des gorges. Le prêtre revêtu du surplis et de l'étoile bénit deux cierges, et, les tenant en croix, il les impose sur la gorge de tous ceux qui se présentent en récitant cette invocation:

"Par l'intercession de Saint-Blaise, évêque et martyr, que Dieu te délivre de tout mal de gorge et de toute autre maladie. Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, ainsi soit-il".

Cette imposition des cierges a eu lieu à toutes les messes basses et une foule de personnes sont allées s'agenouiller à la balustrade du choeur pour la recevoir. Comme toutes les personnes qui le désirent n'ont pu se rendre aux offices du matin, il y aura encore ce soir une nouvelle bénédiction des gorges. A la Cathédrale notamment la cérémonie se répète cet après-midi à 4 heures et ce soir à 8 heures.

La bénédiction des gorges par l'intercession de Saint-Blaise protège ceux qui la reçoivent de tout mal de gorge et on ne connait pas d'exemple que cette intercession faite d'un coeur pur et sincère n'ait pas été exaucée.

SAINT-BLAISE GUERISSANT UN ENFANT QUI AVAIT AVALE UNE ARETE DE POISSON ET QUI ALLAIT MOURIR

ORIGINE DE CETTE COUTUME

L'histoire de Saint-Blaise évêque de Sébaste, en Arménie, nous donne l'origine de cette bénédiction traditionnelle.

Blaise vivait à la fin du IIIe et au commencement du IVe siècle. Il était médecin à Sébaste, et le peuple l'élut comme évêque de cette ville. Dieu lui laissa, disent les Bollandistes,une admirable puissance de guérir.

Quelque temps après son élection, il se retira sur une montagne nommée Argée, où il avait pour compagnie des lions, des ours qui lui léchaient les mains. C'est là qu'Agricola, gouverneur de Cappadoce et d'Arménie, sous l'empereur Licinus, le fit arrêter pour la foi. En marchant à la prison Blaise guérissait les malades et convertissait les païens.

LE MIRACLE

C'est pendant ce trajet qu'il accomplit le miracle, que rappelle la cérémonie d'aujourd'hui.

Une femme des environs de Sébaste avait un fils unique. Cet enfant en mangeant du poisson avala une arête qui resta dans sa gorge et qu'on n'en put arracher. Il allait mourir, lorsque Blaise passa.

La mère instruite des prodiges qu'il opérait, prit l'enfant et courut le déposer aux pieds du saint évêque. Blaise imposa les mains au petit malade, traça sur sa gorge le signe de la croix en demandant à Notre Seigneur de délivrer l'enfant et "de secourir tous ceux qui, dans les maux de ce genre, se recommanderaient à lui." L'enfant fut aussitôt guéri.

Agricola fit battre l'évêque de verges, le fit attacher à un chevalet, puis avec les peignes de fer dont se servent les cardeurs de laine, on lui déchira le dos et tout le corps.

Après quelques miracles, Saint Blaise eut la tête tranchée ; c'était le 3 février 316.

Avant de mourir Blaise fit cette prière :

"Seigneur, mon Dieu, venez en aide à votre serviteur, écoutez la dernière prière que je vous adresse avant de mourir pour votre nom. Si une arête se fixe dans le gosier de quelqu'un qui, souffrant de quelque maladie de la gorge, il implore avec foi votre secours et réclame votre protection, veuillez lui en aide et délivrez-le de son danger....."

D'une

NUEE LUMINEUSE

qui brilla sur le martyr sortit une voix qui disait : "Je sais le Dieu qui t'ai glorifié et qui te glorifiera....tous ceux qui, dans leurs infirmités, dans leurs périls, ou dans quelque tribulation me prieront par ton intercession, je les délivrerai....."

Plusieurs miracles ont été accomplis par l'intercession de Saint-Blaise. Le "Pèlerin de Paray-le-Monial" d'il y a quelques années, raconte qu'une jeune femme n'avait plus de voix depuis quatre ou cinq années. Après avoir consulté plusieurs médecins, elle reçut des reliques de Saint-Blaise. Après une neuvaine qui se termina le jour de l'Assomption, elle s'aperçut à l'office que sa voix était revenue et elle se mit à chanter sans fatigue.

PARLEMENT FEDERAL

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 2—La chambre des communes n'a tenu qu'une seule séance aujourd'hui, malgré l'invitation au travail que lui a adressée l'hon. M. G.E. Foster.

M. Bole, député de Winnipeg a ouvert la séance par la présentation d'un projet de loi qui a pour but de poursuivre le vice dans les maisons de désordre.

M. Monk a demandé la production de toute correspondance échangée entre des particuliers de la ville de Verdun, comté de Jacques-Cartier et le bureau de la Commission du Havre, ou le département de la Marine et des Pêcheries au sujet des moyens à prendre pour protéger Verdun contre les inondations qui se produisent le long de la rive du Saint-Laurent.

L'orateur explique que la ville de Verdun a été très éprouvée par les inondations et il demande que le Ministre de la Marine ordonne l'ouverture d'une enquête sur les causes qui ont provoqué tant de dommages dans la petite ville voisine de Montréal.

Il suggère au ministre de confier cette tâche à un expert en la matière, M. W. P. Saint-George, ex-ingénieur de la cité qui a une grande compétence dans les travaux de ce genre.

L'hon. R. Préfontaine déclare qu'il est prêt à donner satisfaction à M. Monk et que son département va s'occuper sans délai de faire une enquête et de rechercher les moyens de protéger à l'avenir, la ville de Verdun.

M. Foster demande au gouvernement pourquoi le nouveau député du Yukon, le docteur Thompson n'a pas encore siégé en chambre.

L'hon. M. Fitzpatrick répond que l'officier-rapporteur a fixé la date de la déclaration de l'élection au 1er février et qu'on espère recevoir demain le document officiel.

—o—

M. Lennox cite une correspondance adressée aux journaux, relativement à l'embargo mis par l'Angleterre sur le bétail canadien et il constate que les éleveurs canadiens souffrent de la prolongation de cette mesure vexatoire.

L'hon. S. Fisher répond que son attention a été attirée sur cette question, et qu'il y a actuellement un échange de communications entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien. Il a fait connaître aux autorités anglaises que l'embargo affectait grandement les éleveurs canadiens. Dès qu'une modification favorable sera apportée au régime, il en informera la chambre.

M. Foster demande que les réunions du soir commencent à sept heures et demie au lieu de huit.

LES ESTIMES DU MINISTRE DE LA JUSTICE

La Chambre, réunie en comité des subsides, sous la présidence de M. Chs Marcil, a commencé la discussion du budget de la justice.

—o—

L'honorable Sutherland, orateur de la Chambre a donné ce soir son dîner hebdomadaire suivi d'une réception. Parmi les personnes présentes,je vous signalerai M. et Mme Bergeron, M. H. Gervais, M. Parent, M. et Mme Fortier.

—o—

Dans les couloirs du parlement les députés ont discuté la situation politique à Québec. On parlait de la démission probable de quelques ministres du cabinet actuel et de la formation d'un nouveau ministère par l'hon. M. Parent.

UNE DESAGREABLE MALADIE

c'est la bronchite surtout lorsqu'elle atteint son maximum d'intensité et affecte la forme aigue ; c'est alors seulement que vous prenez contre elles des mesures énergiques. Malheureusement beaucoup d'entre vous souffrant de bronchite chronique, ne se rendent pas compte que celle-ci est non seulement une désagréable maladie, mais, mal soignée, devient dangereuse aussi, ils laissent passer le temps et le mal s'a gravé alors qu'il est cependant si facile de le guérir en prenant les CAPSULES CRESOBENE. Les premières doses soulagent, la bronchite est, dès le début, repoussée, elle perd prise peu à peu et finit par disparaitre. Les CAPSULES CRESOBENE ont toujours guéri et guériront toujours toutes bronchites, la votre comprise. Prenez-en donc.

En vente chez tous les pharmaciens, ou en voyées par la malle, sur réception du prix, 50c le flacon, en s'adressant à M. A. Dessy, 1668 Ste-Catherine, Montréal. 280-1

Voici Quelques Lignes en Stock Samedi Soir

SIX CENT DIX-HUIT CAISSES DE VINS

Nos propres importations ; spécialement choisi pour un commerce de première classe et que nous offrons à

UN ESCOMPTE SPECIAL DE 10 POUR CENT AU COMPTANT

Durant notre présente Vente d'Ecoulement.

☞ *Faites votre choix rapidement.* ☞ *Toutes les commandes sujettes à cette condition que le vin particulier qu'on désire soit en stock.*

☞ *Remise par la poste, mandat-express ou chèque.*

☞ *La première colonne indique le prix régulier.* ☞ *La seconde colonne le 10 pour cent de réduction.*

Vins Mousseux en Caisses

CHAMPAGNES

Toujours prêts à livrer.

PIPER-HEIDSIECK

		PRIX REDUIT. A LA CAISSE. PRIX REDUIT DE 10 P. C. LA CAISSE.
4 Caisses de "BrutExtra," 1892 ... douzaine	Pintes	$31.00 $27.90
	Chopines	8.00 7.20
5 Paniers "Sec"	Pintes	28.00 25.20
8 Paniers "Sec", chacun contenant 1-2 douzaine	Chopines	8.00 7.20

HOCK ET MOSELLE MOUSSEUX

Préférés par plusieurs même aux fines champagnes.

HENKELL & CO.

1 Caisse "Ehrenbreitstein" Sparkling Hock	Pintes	$24.00	$21.60
2 Caisses "Nonpareil" Sparkling Moselle	Pintes	24.00	21.60
1 Caisse "Nonpareil" Sparkling Moselle	Chopine	26.00	23.40

DEINHARD & CO.

3 Caisses "Crown" Sparkling Hock	Pintes	$20.00	$18.00
3 Caisses "Crown" Sparkling Moselle	Pintes	20.00	18.00
1 Caisse "Nonpareil" Sparkling Moselle	Pintes	24.00	
2 Caisses "Nonpareil" Sparkling Moselle	Chopines	26.00	23.4

BOURGOGNE MOUSSEUX

Un trio de Vins délicieux et hautement nutritifs.

E. CHAUVENET.

5 Caisses de "White Cap" (Special Dry) (Sparkling Montrachet) (Pour servir avec huitres et poisson)	Pintes	$22.00	$19.80
4 Caisses "White Cap" (Special Dry) (Sparkling Montrachet)	Chopines	24.00	21.60
2 Caisses "Red Cap" (Extra Dry) (Sparkling Chambertin, entrées et rôtis)	Pintes	21.00	18.90
2 Caisses "Red Cap" (Extra Dry) (Sparkling Chambertin	Chopines	23.00	20.70
3 Caisses "Pink Cap" (Dry) Sparkling Oeil de Perdrix)	Pintes	22.00	19.80
2 Caisses "Pink Cap" (Dry) Sparkling Oeil de Perdrix). (Pour servir avec dessert)	Chopines	24.00	21.60

Vins Clairet en Caisses (Bordeaux Rouges)

Vins pour plaire à tout le monde.

BARTON & GUESTIER

3 Caisses de Floirac	Pintes	$5.25	$4.73
2 Caisses de Floirac	Chopines	6.25	5.63
3 Caisses de Medoc	Pintes	5.50	4.95
3 Caisses de Medoc	Chopines	6.50	5.85

NATHANIEL JOHNSTON & SONS

6 Caisses de St-Loubes	Chopines	6.25	5.63
3 Caisses de Margaux	Pintes	5.75	5.18
4 Caisses de Margaux	Chopines	6.75	6.68
4 Caisses de Pauillac	Pintes	6.00	5.40
25 Caisses de St-Julien	Chopines	6.25	5.63
21 Caisses de St-Julien	Pintes	6.25	5.63
2 Caisses de St-Estephe	Pintes	7.00	6.30
2 Caisses de St-Estephe	Chopines	8.00	7.20
1 Caisse de Chateau Dauzac	Pintes	9.00	8.10
1 Caisse de Chateau Dauzac	Chopines	10.00	9.00
2 Caisses de Superior St-Julien	Pintes	18.00	9.00
3 Caisses de Superior St-Julien	Chopines	11.00	9.90
4 Caisses de Superior Margaux	Pintes	11.00	9.90
2 Caisses de Superior Margaux	Chopines	12.00	10.80
13 Caisses de Pontet Canet	Pintes	10.50	9.45
5 Caisses de Pontet Canet	Chopines	11.50	10.35
2 Caisses de Chateau Beychevelle	Pintes	16.00	14.40
5 Caisses de Chateau Ducru Beaucaillou	Pintes	17.00	15.30
5 Caisses de Chateau Leoville	Pintes	18.50	16.65
2 Caisses de Chateau Margaux	Pintes	20.00	18.00
2 Caisses de Chateau Margaux	Chopines	21.00	18.90

BOSHAMER, LEON & CO.

9 Caisses de St-Estephe	Pintes	$6.00	$5.40
10 Caisses de St-Estephe	Chopines	7.00	6.30
3 Caisses de St-Emilion	Pintes	6.50	5.85
5 Caisses de St-Emilion	Chopines	7.50	6.75
17 Caisses de St-Julien	Pintes	6.75	6.08
11 Caisses de St-Julien	Chopines	7.75	6.98
9 Caisses de Pontet Canet	Pintes	9.00	8.10
8 Caisses de Pontet Canet	Chopines	10.00	9.00

SEIGNOURET FRERES

21 Caisses Chateau Dillon, 1890	Pintes	7.25	6.53

A. A. KRAAT & CO.

2 Caisses de Chateau Margaux, 1891	Pintes	17.00	15.30

Sauternes en Caisses (Bordeaux Blancs)

Vins favoris d'une maison favorite

NATHANIEL JOHNSTON & SONS

3 Caisses de Sauterne	Pintes	$6.26	$5.68
5 Caisses de Barsac	Pintes	6.50	5.85
3 Caisses de Barsac	Chopines	7.50	6.75
1 Caisse de Graves	Pintes	6.00	5.40
5 Caisse de Graves	Chopines	7.00	6.30
3 Caisses de Haut Sauterne	Pintes	11.00	9.90
5 Caisses de Haut Sauterne	Chopines	12.00	10.80
2 Caisses de Chateau Yquem	Pintes	20.00	18.00

BARTON & GUESTIER

2 Caisses de Graves	Pintes	6.00	5.40
1 Caisse de Sauterne	Pintes	6.25	5.63
5 Caisses de Haut Sauterne	Chopines	13.50	12.15
1 Caisse de Chateau Yquem	Chopines	22.00	19.80

BOSHAMER, LEON & CO.

3 Caisses de Graves Supérieure	Pintes	6.00	5.40
5 Caisses de Graves Supérieure	Chopines	7.00	6.30
6 Caisses de Sauterne	Pintes	6.75	6.08
2 Caisses de Sauterne	Chopines	7.75	6.98
3 Caisses de Haut Sauterne	Chopines	10.00	9.00

De force alcoolique légère, les vins légers d'Allemagne sont maintenant universellement recommandés par la profession médicale. Les Moselle non mousseux sont particulièrement en grande demande, Incomparables pour employer avec toutes especes de poisson et d'huitres.

Moselles Mousseux en Caisse

DEINHARD & CO.

		PRIX REDUIT DE 10 P. C. LA CAISSE.	
6 Caisses de Zeltinger	Pintes	$8.00	$8.10
3 Caisses de Zeltinger	Chopines	10.	9.00
7 Caisses de Brauneberger	Pintes	8.50	7.65
3 Caisses de Brauneberger	Chopines	9.50	8.55
8 Caisses de Moselblumchen	Pintes	11.50	10.35
4 Caisses de Moselblumchen	Chopines	12.50	11.55
8 Caisses de Piesporter	Pintes	10.00	9.00
5 Caisses de Piesporter	Chopines	11.00	9.90

E. SAARBACH & CO.

2 Caisses de Berncastler Doctor	Pintes	15.00	13.50

HENKELL & CO.

5 Caisses de Zeltinger	Pintes	7.50	6.75
1 Caisse de Zeltinger	Chopines	8.50	7.65
10 Caisses de Brauneberger	Pintes	12.50	11.25
2 Caisses de Brauneberger	Chopines	13.50	12.15
10 Caisses de Moselblumchen	Pintes	10.50	9.45
3 Caisses de Moselblumchen	Chopines	11.50	10.35
3 Caisses de Berncastler Doctor	Pintes	14.00	12.60

Hocks non Mousseux

DEINHARD & CO.

7 Caisses de Liebfraumilch	Pintes	$18.00	$16.20
8 Caisses de Hochheimer	Pintes	19.00	17.10
3 Caisses de Hochheimer	Chopines	20.00	18.00
2 Caisses de Johannisberg	Pintes	25.00	22.50
6 Caisses de Johannisberg	Chopines	26.00	23.40
2 Caisses de Marcobrunner	Pintes	21.00	18.90
2 Caisses de Marcobrunner	Chopines	22.00	19.80

HENKELL & CO.

2 Caisses de Laubenheim	Chopines	$7.50	$6.75
9 Caisses de Neirsteiner	Pintes	7.00	6.30
1 Caisse de Niersteiner	Chopines	8.00	7.20
2 Caisses de Rudesheimer	Pintes	15.00	13.50
3 Caisses de Rudesheimer	Chopines	16.00	14.40
5 Caisses de Liebfraumilch	Pintes	12.00	10.80
2 Caisses de Liebfraumilch	Chopines	13.00	11.70
5 Caisses de Hochheimer	Chopines	13.00	11.70
2 Caisses de Hochheimer	Pintes	11.50	10.35

Vin de Franconie

HENKELL & CO.

3 Caisses de Steinwein	Pintes	$11.00	$9.90
1 Caisse de Steinwein (In original Boxbeutels.)	Chopines	12.00	10.80

DEINHARD & CO.

1 Caisse de Steinwein (In original Boxbeutels.)	Pintes	$11.50	$10.35

L'ILE PELEE, située sur le lac Erié, est l'endroit situé le plus au sud-ouest de tout le Canada, elle produit les meilleurs raisins dont on fait les vins naturels les plus exquis au Canada.

Vin de l'Ile Pelée

PELLEE ISLAND WINE CO.

1 Caisse de Dry Catawba	Pintes	$4.50	$4.05
1 Caisse de Dry Catawba	Chopines	5.50	4.95
2 Caisses de Sweet Catawba	Pintes	4.50	4.05
2 Caisses de Sweet Catawba	Chopines	5.50	4.95
10 Caisses de Ste-Augustine	Pintes	4.50	4.05
2 Caisses de Ste-Augstine	Chopines	5.50	4.95
4 Caisses de Delaware	Pintes	4.50	4.05
3 Caisses de Delaware	Chopines	5.50	4.95

GIRARDOT & CIE :

Voici un excellent Vin du type Chablis :

5 Caisses de Châteauguay	Pintes	$5.00	$4.50
2 Caisses de Châteauguay	Chopines	6.00	5.40

Le Châteauguay est de prix raisonnable, délicieux et pur, il tient le milieu entre le Chablis et le Moselle.

Vin Italien (Clairet Italien)

4 Caisses de Chianti (En bouteilles couvertes d'osier)	Pintes	$7.00	$6.30
6 Caisses de Chianti	Chopines	8.00	7.20

Vin de Port

3 Caisses de Commendador Port (Mis en bouteille à Oporto)	Pintes	$17.00	$15.30

Vin Sherry

3 Caisses de Emperador Sherry (Mis en bouteille en Espagne)	Pintes	$17.00	$15.30

Bourgogne Mousseux

F. CHAUVENET.

4 Caisses de Macon	Pintes	$6.30	$5.98
7 Caisses de Macon	Chopines	7.50	6.75
7 Caisses de Beaujolais	Pintes	6.75	6.08
5 Caisses de Beaujolais	Chopines	7.75	6.98
2 Caisses de Moulin à Vent	Chopines	9.00	8.10
12 Caisses de Beaune	Pintes	9.00	8.10
9 Caisses de Beaune	Chopines	10.00	9.00
8 Caisses de Pommard	Pintes	10.00	9.00
6 Caisses de Pommard	Chopines	11.00	9.90
2 Caisses de Volnay	Pintes	10.50	9.45
1 Caisse de Volnay	Chopines	11.50	10.35
3 Caisses de Nuits	Pintes	12.00	10.80
1 Caisse de Nuits	Chopines	13.00	11.70
3 Caisses de Corton	Pintes	13.00	11.70
1 Caisse de Corton	Chopines	14.00	12.60
5 Caisses de Chambertin	Pintes	15.00	13.50
1 Caisse de Chambertin, 1885	Pintes	25.00	22.50
2 Caisses de Chambertin, 1885	Chopines	26.00	23.40
1 Caisses de Clos de Vougeot	Chopines	26.00	23.40
1 Caisse de Romance	Pintes	17.00	15.30
1 Caisse de Romance	Chopines	18.00	16.20
8 Caisses de Chablis Blanc)	Pintes	7.50	6.75
4 Caisses de Chablis, 1885 (Blanc)	Pintes	9.50	8.55
2 Caisses de Chablis 1885 (Blanc)	Chopines	10.50	9.45

Les Vins de Bourgogne français fortifiants et producteurs de sang jouissent depuis longtemps d'une réputation des plus enviables.

Ils sont spécialement en demande à cette saison de l'année, les Vins envoyés par M. F. Chauvenet, de Nuits, Côte d'Or, sont incontestablement parmi LES MEILLEURS VINS ENVOYES DE FRANCE.

Les consommateurs voudront bien remarquer que les prix réduits ci-dessus sont tous pour de l'argent comptant.

FRASER, VIGER & CO.
Italian Warehouse
ETABLIS EN 1838

The Nordheimer Building,
207, 209, 211 Rue St-Jacques,
MONTREAL

DERNIER JOUR

De notre grande Vente à Etiquettes Rouges—Venez voir nos marchandises même si vous ne désirez pas acheter—Vous trouverez que notre stock de

MEUBLES, RUGS, DRAPERIES,
ARTICLES DE LITERIE

est le plus beau en ville

15 p.c d'escompte sur tout—20 p.c. à 40 p.c. d'escompte sur tous les articles portant les **Etiquettes Rouges.**

5 p.c. extra au Comptant

RENAUD-KING & PATTERSON

Angle des rues Guy et Ste-Catherine Tel. Up 3328.

VOYEZ NOS VITRINES

Employez l'Ayer's et soyez Fier de vos Cheveux

Un peu de fierté est une bonne chose. Alors pourquoi vous contenter d'une chevelure clairsemée, défraichie et grise? Employez l'Ayer's Hair Vigor et vous aurez des cheveux longs et épais, de beaux cheveux gris. Restez jeune. Ayez un peu de fierté.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

UNION TYPO 2 ETIQUETTES JACQUES CARTIER

CHRONIQUE OUVRIERE

Le Conseil des métiers et du travail discute une grave question relative aux loyers — Une bourse de travail pour les ouvriers de Montréal —Le club Saint-Jean-Baptiste du parti ouvrier — Une nouvelle et importante organisation des ouvriers du bâtiment de New-York— Banquet.

Le conseil des métiers et du travail a eu, hier soir, une séance des plus intéressante, sous la présidence successive du délégué A. Verville, président sortant de charge, et de M. Ed. Berthiaume, le nouveau président.

Après vérification des pouvoirs, le délégué de l'union locale No 266, de la Boot and Shoe Workers International Union, fut admis à prendre son siège au milieu de ses camarades.

Il fut ensuite procédé à l'élection du comité d'organisation de la fête du travail, qui se compose comme suit: A. Mathieu, A. Verville, L. M. Dupont, E. Pelletier, A. Filiatrault, J. C. E. Tardif, H. Paquin, N. McGreevey et Ls. Lefebvre.

Après cette élection, les nouveaux officiers sont installés à leurs fonctions respectives. Le nouveau président, M. Ed. Berthiaume, prend alors la parole pour remercier ses camarades de l'honneur qu'ils venaient de lui conférer en le mettant à la tête du mouvement unioniste dans l'importante ville de Montréal.

M. EDMOND BERTHIAUME, Président

M. LS. LEFEBVRE, secrétaire des finances.

M. J. C. E. TARDIF, secrétaire-correspondant

M. ALPHEBUS MATHIEU, Archiviste.

Il dit que bien qu'il siège depuis cinq ans dans cette organisation, il ne se sent pas encore assez ferme pour se dispenser de l'indulgence des délégués, et il espère qu'elle ne lui sera pas refusée.

Il recommande aux unions l'unité d'action dans toutes leurs entreprises, et les prie d'oublier leur rivalité, s'il en existe, entre elles.

Il se propose d'être tout à fait impartial, et chacun peut être certain d'être protégé.

Disons, par parenthèse, que M. Berthiaume est très populaire parmi le travail organisé, orateur excellent, d'un jugement sûr, d'une grande énergie, en un mot, il a toutes les qualités voulues pour faire un excellent président, et il n'y a pas à douter que sous sa direction habile, le mouvement ouvrier continuera ses progrès rapides des dernières années. Il est encore très jeune, et il n'y a pas le moindre doute qu'il est appelé à jouer un rôle considérable dans le mouvement ouvrier, aussi bien sur le terrain politique que sur le terrain économique.

La proposition faite à l'assemblée précédente tendant à blâmer les journaux qui ont publié une certaine annonce critiquant fort injustement le travail organisé, et qui a été renvoyée à l'assemblée d'hier pour action, a été laissée sur la table pour une période indéfinie, c'est-à-dire qu'elle a été enterrée avec les honneurs de la guerre, car la majorité a été très forte pour lui procurer cette fin.

Le secrétaire lit une lettre du greffier de la municipalisation, accusant réception d'une communication du Conseil, relative à la réduction de la taxe de l'eau.

Aussi une lettre de l'union des ferblantiers-couvreurs, refusant le deuxième prix accordé par le Conseil pour l'union qui sortirait vainqueur dans le concours d'apparence dans la procession de la fête du travail. Cette union réclame le premier prix.

Cette lettre est reçue et mise aux archives.

Il est aussi lu une lettre de l'échevin Vallières, assurant le Conseil qu'il était absolument opposé à la prolongation de la durée des franchises accordées à la compagnie des Tramways aux conditions que cette compagnie offrent actuellement.

Une lettre de l'union des peintres est renvoyée au comité de législation. Voici cette lettre:

Conformément à l'avis de motion donné à la dernière assemblée, qu'il me soit permis de présenter les considérations suivantes, savoir:

Il est proposé par Chas. Théo. Poirier, et appuyé par Emile Pelletier: Que considérant que les propriétaires ou locataires sont jugés parties dans leur propre cause concernant le prix des loyers.

Considérant que profitant l'an dernier de la rareté des logis pour augmenter le prix des loyers de 25 à 50 pour cent; que cette année alléguant l'élévation de la taxe foncière comme raison pour les mêmes fins et dans les mêmes proportions; les propriétaires augmentent encore les loyers.

Considérant que le locataire acceptant un logement sale et infect, et qu'après l'avoir nettoyé, réparé, rendu propre et agréable tel que nos ménagères canadiennes savent le faire ils profitent encore de l'occasion pour accroitre le prix des loyers et ce contre le droit commun, l'équité et la justice.

Vu ces considérations et beaucoup d'autres non énumérées, désirant soustraire le travailleur à la cupidité de certains propriétaires plus avides de gains que du juste bien-être des classes ouvrières.

Qu'il soit résolu que l'Union locale 349 est d'opinion que le Conseil des Métiers et du Travail demande à la cité de Montréal d'obtenir de la législature de Québec les droits et privilèges à la charte, lui conférant le pouvoir de baser le taux du loyer d'une manière uniforme sur le rôle d'évaluation.

Qu'il soit résolu que les propriétaires soient tenus de faire ou faire faire chaque année le nettoyage de leurs immeubles, suivant les règles et règlements du bureau de santé.

Qu'il soit résolu que toutes les taxes soient payées par les propriétaires et réparties équitablement et légalement sur le loyer.

Qu'il soit résolu que tous différends qui pourraient surgir entre locataires et propriétaires soient jugés et définitivement réglés sans appel par les recorders de la cité de Montréal suivant l'équité et la justice.

Signé E. PELLETIER.

La question de construire une Bourse de travail a de nouveau été soulevée par le délégué A. Charpentier et référé à un comité composé des délégués Verville, Poirier et Charpentier.

L'offre de la Ligue antituberculeuse de donner une conférence illustrée a été acceptée et un comité composé des délégués Latreille, Dubé et Viau a été chargé d'organiser cette soirée qui sera publique.

Le délégué A. Mathieu, le nouvel archiviste démissionne, ne pouvant pas occupé cette fonction par suite de sa nomination aux fonctions d'organisateur général de la Boot and Shoe Workers International Union.

Le comité du label recommande aux ouvriers qui encouragent la vente des produits portant la marque du travail organisé de faire connaitre aux marchands où ils achètent que c'est parce qu'ils tiennent en vente des produits se distinguant par le label qu'ils fréquentent leurs établissements.

Le même comité signale la nouvelle imprimerie Francq et Mouton comme ayant le label.

—o—

Les charpentiers du port sont convoqués à une assemblée de leur corporation qui aura lieu à la salle Sainte-Marie, 1242a, rue Notre-Dame, dans le but de compléter leur organisation.

Des orateurs éminents du mouvement unioniste adresseront la parole.

Qu'on n'oublie pas de s'y rendre en foule. Il est nécessaire que cette catégorie des ouvriers du port soit bien organisée si elle veut avoir, quelque influence sur les conditions de travail qui seront arrêtées le printemps prochain.

—o—

Le club Saint-Jean-Baptiste du parti ouvrier aura son assemblée régulière, ce soir, à la salle Lebeau, 777, Sanguinet.

Le public est invité. Des orateurs adresseront la parole.

—o—

Il y aura ce soir réunion plénière de l'union des tailleurs de cuir de la B. S.W.N. Des affaires demandant une prompte solution sont inscrites à l'ordre du jour.

—o—

L'union locale No 134 de la Fraternité des charpentiers-menuisiers de l'Amérique aura, à son assemblée de lundi soir, à délibérer sur les projets importants demandant une solution immédiate.

Tous les bons unionistes de ce prospère syndicat ouvrier se feront sans doute un impérieux devoir d'assister à cette réunion.

—o—

Les dépêches de Breslau (Prusse) constatent que la grève des mineurs dans le district de la Silésie se généralise. A la mine Kœnigan Luiz, sur trois mille ouvriers, 2,387 ont cessé le travail.

—o—

L'association des métiers du bâtiment, de New-York, vient de terminer son organisation permanente.

Elle comprend trente-trois unions jusqu'alors distinctes donnant un total de 75,000 membres. Chaque union affiliée est représentée par cinq membres au Conseil de l'Association. Ce conseil tiendra ses séances tous les mercredis. C'est lui qui ordonnera les grèves avec l'autorisation de l'Association.

Seuls les serruriers, ajusteurs de charpente métalliques et les briquetiers restent en dehors de l'Association. On leur a demandé leur adhésion.

Tous les cas d'arbitrages sont prévus par la constitution de l'Association qui est bien décidée à ne recourir à la grève qu'en dernier ressort —Dans une semaine, un comité sera nommé pour engager des négociations avec l'Association des patrons des métiers du bâtiment. L'Association veut mettre fin au lockout actuel et élaborer, de concert avec les patrons, une convention d'arbitrage.

—o—

L'union nationale des charpentiers, des menuisiers et des calfats No 4, donnera, le 8 février, à l'hôtel Riendeau, son banquet auquel est convié la grande famille des travailleurs ainsi que le public en général. Le menu y sera très succulent. Des discours seront prononcés par plusieurs de nos hommes publics. Le comité s'est assuré un superbe piano pour la circonstance. Il y aura du beau chant, par des amateurs distingués, Enfin, rien n'a été épargné pour faire de cette soirée une des plus belles de la saison. Les dames seront admises. Cette soirée promet donc d'être très agréable.

—o—

Mot de la fin:

Ce sont les millionnaires et les misérieux qui songent le moins à améliorer notre régime social. Les premiers parce qu'ils en sont satisfaits, les seconds parce qu'ils sont ignorants de ces défauts.

L'INDUSTRIE DU TABAC

CONVENTION A ST-JACQUES L'ACHIGAN—DISCOURS DE L'HON. M. L. P. BRODEUR, DE MM. J. M. FORTIER, DE W. LEGAULT, F. O. DUGAS, ET O. DUPUIS, ETC.

(Correspondance spéciale)

St-Jacques l'Achigan, 3 — C'est hier qu'a eu lieu, à St-Jacques l'Achigan, l'exposition de tabac et la convention des planteurs, que nous avons annoncées déjà. L'hon. M. L. P. Brodeur, ministre de l'Intérieur, y assistait.

Nous avons remarqué parmi les manufacturiers, MM. J. M. Fortier, M. Legault, de la St-Lawrence Tobacco Co., M. Goldstein, de la "Dominion Tobacco Coy., puis MM. les députés F. O. Dugas et J. L. Dubeau, M. Blaise Dugas, président de l'Ass. des Planteurs, M. J. O. Dupuis, secrétaire, M. le maire Goulet, M. J. A. Forest, M. A. Dugas, Ernest Gaudette, M. Marion, M. Riopel, M. le notaire Gadoury, etc., etc.

A l'ouverture, M. J. O. Dupuis lut la résolution suivante:

Honorable Monsieur,

Les soussignés, cultivateurs et planteurs de tabac du district de Joliette, ont l'honneur d'exposer respectueusement:

Qu'ils ont vu avec une extrême satisfaction l'intérêt que vous avez porté à la culture et à l'industrie du tabac en faisant faire des études sur les marchés étrangers en vue d'ouvrir à nos produits de nouveaux canaux d'écoulement;

Qu'ils ont appris avec plaisir par les rapports de la personne de cette mission qu'il nous sera possible de tirer avantage de ces nouveaux marchés pourvu que les produits atteignent quelques perfectionnements;

Que nous croyons opportun de soumettre de nouveau à votre considération la demande d'un établissement expérimental et pratique destiné à la culture du tabac spécialement;

Qu'en outre d'un tel établissement, il est désirable et nécessaire de voir s'implanter parmi nous l'industrie intermédiaire pratiquant la préparation des tabacs telle qu'elle existe aux Etats-Unis, et qu'à cette fin, il vous plaise y donner toute l'aide possible.

Que pour éclairer plus complètement les sujets de la présente, nous avons l'honneur d'y joindre un mémoire que nous vous prions de considérer favorablement.

Et vos Requérants ne cesseront de prier.

L'hon. M. Brodeur a répondu en substance:

"Il n'est pas un produit canadien qui ait plus de protection que celui-là dans la liste nombreuse de ceux que le pays rend et, cependant, comme c'est une industrie qui est encore à son enfance, il faut lui accorder encore plus de soin, plus d'attention, afin qu'elle reçoive une orientation sérieuse et surtout pratique."

"Pourquoi le marché local ne s'est-il pas emparé de la production canadienne? Pour une raison bien élémentaire: c'est que l'on n'a pas su habituer les consommateurs à notre produit. Mais ici je dois faire observer que la faute en est un peu aux cultivateurs eux-mêmes, non pas qu'il y ait malice ou ignorance: mais tout simplement inexpérience dans les méthodes pratiques."

"Nous sommes disposés à remplacer la feuille étrangère par la nôtre, mais pour arriver à ce résultat il nous faut le secours des manufacturiers et des planteurs.

"Etablissons une distinction dès l'instant. Le tabac étranger est réputé bon et le nôtre comme étant mauvais. A quoi tient cela? C'est qu'aujourd'hui, le tabac que nous produisons est livré sur le marché aux consommateurs, sans aucune classification préalable dans le produit; le consommateur s'en empare, le trouve mauvais et voilà comment notre tabac finit par avoir tant de discrédit. Tandis qu'au contraire, si le tabac était vendu aux manufacturiers, ou à des personnes ayant une licence, le produit subirait la classification de rigueur et en peu de temps obtiendrait une réputation des plus désirables auprès des consommateurs.

"Je puis comparer cet état de choses pour le tabac à l'état correspondant de l'industrie laitière, avant son institution. Cette industrie si progressive et si précieuse aujourd'hui était dans un état lamentable, quand tout à coup par une méthode et des procédés de fabrication pratique nous avons réussi à faire de nos beurres et de nos fromages un produit d'exportation des plus beaux. Pourquoi ne pourrions-nous pas faire la même chose pour le tabac.

Notre produit n'est que momentanément inférieur aux tabacs étrangers et quand on aura réussi à établir la méthode qui consiste d'abord, en un choix judicieux des graines, la classification des feuilles, puis enfin à faire subir au produit une maturation adéquatement nécessaire, notre tabac occupera sur le marché une place de grande vedette.

Ce qui prouve que notre produit n'est pas aussi vilain qu'on semble proverbialement le faire croire c'est que des manufacturiers payent pratiquement le droit de 35c pour lui, car nombre d'entr'eux mélangent une quantité considérable de notre tabac avec les tabacs étrangers, puis le livrent ainsi sur le marché.

M. F. O. Dugas, député de Montcalm explique alors, ce qu'à son sens, il croit une nécessité actuelle. Le cultivateur, ne peut faire croître en quantité et en qualité suffisante le tabac canadien. Ce qui discrédite actuellement le produit, c'est le nombre infini de variétés dans la qualité, mais cela pourrait disparaître par l'établissement d'une ferme expérimentale.

Là on apprendrait à connaître la qualité des graines pouvant produire le plus et le mieux dans tel ou tel sol et la jeune génération pourrait en très peu de temps devenir très expérimentée et servir de professeur à ses successeurs.

La culture du tabac a fait dans ce comté que les terres valent aujourd'hui 10 fois plus cher qu'il y a trente ans.

L'orateur constate que grâce aux sages mesures et aux promesses en partie réalisées de sir Wilfrid Laurier, le marché ne sera jamais congestionné. L'exportation augmentera sans cesse et cela en mesure de l'amélioration du produit, grâce aux innovations que nous demandons.

M. J. M. Fortier, invité à prendre la parole fait d'importantes remarques —Il conseille d'abord l'établissement d'une ferme expérimentale.

Il déclare ensuite que le point de départ du progrès serait d'abolir le commerce libre, c'est-à-dire, la vente à "qui veux-tu" du produit brût, sans classification aucune et qui dans le moment constitue le plus grand discrédit du produit canadien.

Il faudrait que "l'empaqueteur", existât. L'Empaqueteur est l'intermédiaire entre le cultivateur et le manufacturier, il classifie il ordonne les produits et la marchandise passant par ces nécessités préalables parvient au marché dans une condition des plus avantageuses,

Faute d'avoir cette classification des cultivateurs s'exposent à voir toute la récolte discréditée parce que l'un d'eux aura vendu du tabac où toutes les variétés figurent.

Maintenant tel tabac qui peut faire d'excellente matière pour le tabac à chiquer ne pourra jamais faire ce que l'on appelle des "robes" présentables pour le cigare, tandis que d'autres bien traité bien maturé peut devenir un produit propre à ces fins-là; tout cela peut s'obtenir par la création de l'"Empaqueteur" licencié et l'abolition du commerce libre. Il faut prohiber la vente de la feuille à des marchands non licenciés et le remède sera radical.

M. J. O. Dupuis, secrétaire de l'Association des planteurs, parle dans le même sens et croit que c'est le meilleur moyen d'améliorer le produit.

M. Goldstein, de la Dominion Tobacco Co", appuie ses collègues dans leurs remarques et ajoute que le gouvernement devrait adopter l'uniformité du timbre, afin de faire cesser le préjugé qui existe sur le tabac canadien qui vaut les autres.

M. Legault, de la St-Lawrence Tobacco Coy" partage l'opinion de ses collègues et ajoute que si le gouvernement aide les producteurs, on peut faire de cette industrie l'une des plus florissantes du pays, car elle est au Bas-Canada ce que le blé est au Haut Canada.

M. Legault a fait des remarques qui ont été très appréciées.

Résumons: les manufacturiers suggèrent de concert avec les cultivateurs, ceci:

Io L'établissement d'une ferme expérimentale.

IIo L'uniformité du timbre.

IIIo L'abolition de la vente de la feuille à des acheteurs non-licenciés.

IVo De prélever un droit de douane de 30 centins sur la feuille étrangère entrant dans le pays et un droit de 5 centins sur le tabac étranger et le tabac canadien.

Vo Qu'à l'exception du cultivateur, personne n'aura le droit de vendre du tabac sans avoir une licence et sans payer un droit de cinq centins par livre.

L'honorable ministre, accompagné des intéressés, se rendit au lieu de l'exposition pour voir le concours qui se faisait dans l'entrepôt de M. J.-O. Dupuis.

Il y avait d'exposées trois variétés de tabac remarquable. Le Pryor bleu, le Connecticut et le petit Havane. Les prix furent ainsi accordés:

"Pryor bleu", 1o M. Damase Forest, 2ème M. Prosper Granger, 3ème M. Emile Forest.

"Connecticut": 1o M. J. O. Dupuis, 2ème M. Sinaï Sylvestre, 3ème M. Médéric Forest.

"Havane": 1. M. Albert Leblanc, 2ème M. J. Forest; 3ème Alcide Morin; 4ème Adhémar Leblanc; 5ème M. Georges Gaudet.

M. le ministre proclama alors les noms des lauréats du concours, puis remercia les planteurs.

M. Dubeau, député de Joliette ajouta quelques remarques, avant la clôture de la réunion.

DYSPEPSIE NERVEUSE

UN REMEDE POUR TOUS

Non pas une panacée brevetée, ni un miracle moderne, mais tout simplement un remède rationnel contre la dyspepsie.

Dans ces temps de "humbug" et de déception, les manufacturiers de remèdes brevetés, règle générale, semblent croire que leurs remèdes ne se vendront pas à moins qu'ils ne prétendent qu'ils guériront toutes les maladies sous le soleil. Et ils ne songent jamais à mettre de côté la dyspepsie et les affections stomacales. Ils prétendent avec assurance que leurs remèdes de pacotille guériront certainement le dyspeptique et que ce dernier n'a pas besoin de chercher plus loin.

En présence de ces prétentions absurdes, il fait plaisir de remarquer que les propriétaires des Tablettes de Stuart contre la dyspepsie se sont soigneusement abstenus d'énoncer des prétentions indues ou de fausses représentations au sujet des mérites de cette excellente préparation contre la dyspepsie et les affections de l'estomac. Ils n'énoncent qu'une seule prétention, à savoir: que contre l'indigestion et les diverses affections de l'estomac, les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie sont un remède radical. Ils ne sont pas plus, et tout homme ou femme souffrant d'indigestion, de dyspepsie chronique ou nerveuse, qui fera un essai du remède trouvera que tout ce qui est avancé à son sujet est soutenu absolument par les faits.

C'est une découverte moderne, composée d'ingrédients végétaux inoffensifs que peut prendre l'estomac le plus faible ou le plus délicat. Leur grand succès dans la guérison des maladies de l'estomac est dû au fait que leur propriétés médicinales sont telles qu'elles digèrent toute nourriture solide prise par l'estomac, que ce dernier fonctionne bien ou non. Elles font reposer l'organe surmené et nourrissent le corps, le sang, les nerfs, créant un bon appétit, procurant un sommeil rafraichissant et le confort qui accompagne toujours une bonne digestion et une excellente assimilation de la nourriture.

En faisant usage des Tablettes de Stuart contre la dyspepsie, il n'est pas besoin de suivre un régime. Mangez beaucoup de nourriture solide et prenez ces tablettes à chaque repas, elles assisteront et feront reposer l'estomac qui retrouvera sa force digestive, et alors les Tablettes ne seront plus requises.

La dyspepsie nerveuse est tout simplement une condition dans laquelle une ou plusieurs parties du système nerveux ne sont pas bien nourries. Une bonne digestion renforce le système nerveux et tous les organes du corps.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie sont en vente chez tous les pharmaciens à 50 cts le paquet.

Le Bonheur des Jeunes Meres

dépend de l'excellente condition de leur santé. Il y a des milliers de jeunes mères qui se réjouissent avec leurs enfants et prennent part à leurs ébats; elles trouvent aussi du plaisir dans l'accomplissement de leur besogne quotidenne leur bonheur s'épanouit en leur vitalité de bon augure interrogez-les et elles vous répondront qu'elles doivent tout ce bonheur au VIN ST. MICHEL.

Le VIN ST. MICHEL dissipe le spleen, chasse les bleus et les heures moroses. C'est lui qui rend la femme heureuse de vivre. Il chasse l'insomnie, donne un sommeil paisible et rend courageux et souriant pour le travail du lendmain.

Le VIN ST. MICHEL est un tonique. Son efficacité à reconstruire et à fortifier toute le système; à ressusciter la force et la vitalité disparues; à changer une jeune mère pâle, fatiguée et nerveuse en une jeune famme heureuse et bien portante; cette efficacité est en quelque sorte merveilleuse.

Si votre malheur dépend de votre santé, laissez au VIN ST. MICHEL le soin de vous rendre la santé et le bonheur.

Vin St. Michel

Est Le Meilleur Des Toniques Francais

Boivin, Wilson & Cie., 520 Rue St. Paul, Montréal, seuls agents pour Canada et les E.U. Eastern Drug Co., 14 Rue Fulton, Boston, Mass., distributeurs pour les Etats-Unis.

O-SO-EZY

Le meillenr POLISSEUR, NETTOYEUR et RENOVATEUR pour les Meubles et les Planchers en bois dur.

Vous pouvez vous le procurer chez tous les Marchands ou directement de nous. Tél. Main 906. 160-jne

Essayez-le!

FOURRURES AUX PRIX LES PLUS MODERNES

N'OUBLIEZ pas que notre assortiment de Fourrures est toujours au grand complet et que vous ne trouverez pas ailleurs le grand choix que nous avons à vous offrir. La qualité de nos Fourrures est de 30 à 40 pour cent supérieure à celle de toute autre maison. Nous choisissons dans les meilleurs marchés du monde entier à des conditions exceptionnellement avantageuses. Vous avez donc tout avantage à venir nous voir. .. ..

La plus grande Maison de Fourrures. Le plus grand stock

31 jxf

Chas. Desjardins & Cie

1531-1539 Rue Ste Catherine Montreal.

Un mot suffit—

Dites **"Granby"** à votre marchand, quand vous voulez avoir la sorte qui *dure comme l'acier.*

Les "Claques Granby" sont faites avec du caoutchouc pur. Aucune vieille matière inférieure n'entre dans leur composition. Ceci est le secret de leur qualité durable. Chaque claque à une forme élégante.

Façile à porter — Difficile à user.

Notez le modèle du talon Granby.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

$48.90

— POUR —

Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Portland. } Du 1er Mars au 15 Mai 1905. Seconde Classe De Montréal.

Taux Réduits pour différents autres endroits

Service de chars Dortoir pour Ottawa repris

Départ de la gare Windsor, tous les jours à 10.10 p.m.

Char -Dortoir pour OTTAWA

Les voyageurs peuvent rester dans le char jusqu'à 9 a.m. Prix du lit, $1.50.

Bureau des billets, en ville: 129 rue St-Jacques, (près du Bureau de Poste). Gare Windsor et gare Viger.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

PRIX REDUITS

DU 1er MARS au 15 MAI 1905

Seconde classe Billets de colons, de MONTREAL à

Seattle, Victoria, Vancouver, Portland	$48.00
Rossland, Nelson, Trail, Robson, Spokane	$46.40
Anaconda, Butte, Helena, Salt Lake	$46.00
Coloredo Springs, Denver, Pueblo	$45.60
San Francisco, Los Angeles	$49.00

Taux minimes pour plusieurs autres endroits.

Chars Dortoirs pour Touristes

Quittent Montréal les Lundis et Mercredis à 10.30 p.m. pour accommoder les passagers portant des billets de première ou de la seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST et jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE. Les lits réservés d'avance sont loués à des prix modiques.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE

137 rue St-Jacques. Téléphone Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

DELAWARE & HUDSON RR.

Les trains partent de la gare Bonaventure à:

x8.45 a. m., arrive à New-York à 8.00 p.m. Char palais direct de Montréal à New-York. Char à diner de Plattsburg à Albany.

x11.10 a.m., arrive à New-York à 10.00 p.m. Char observatoire de Montréal à Albany.

7.40 p.m., arrive à New-York à 7.17 a.m. Chars dortoirs directs de Montréal à New-York.

x Les Dimanches exceptés.

Abel I. Culver, 2e Vice-Président, Albany, N Y.

J. W. Burdick, Ag.Gen.des Pass., Albany, N. Y.

1-m-v-j.n.o.

MONTREAL PARK & ISLAND RY. CO.—LIGNE DE LACHINE.—De l'Hôtel des Postes, service de 20 min., 5.40 a. m., à 8 p. m., de 8 p.m., service de 30 min. Dernier char à minuit. De Lachine, service de 20 min, 5.50 a.m., à 8 p.m., service de 30 min. de 8 p.m. Dernier char, 12.50 a.m.

SAULT AUX RECOLLETS. — De la gare St-Denis, à la gare Henderson, service d'une demi-heure, 6 a. m. à 8.30 p.m., service d'une heure, de 8.30 p.m., à 12.30 a.m. Char extra tous les jours, de la rue Cherrier à la gare Henderson, à 6.10 p.m. Pour Sault aux Récollets, prenez les chars, rue St-Denis, avec correspondance à la gare St-Denis.

LA MONTAGNE.—De l'ave. Mont-Royal, service de 20 min., 5.40 a.m., à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 min., 5.50 a.m., à 12.10 a.m.

CARTIERVILLE.—De la Jonction Snowdon, service de 40 min., 6.00 a.m. à minuit. De Cartierville, service de 40 min., 5.40 a.m. à 11.40 p.m.

Des chars supplémentaires voyageront sur toutes les lignes, s'il y a nécessité.

NAVIGATION

AGENCES REFORD

LIGNE DOMINION, SERVICE HEBDOMADAIRE POUR GLASGOW
LIGNE DONALDSON
SERVICE HEBDOMADAIRE POUR GLASGOW, DE ST-JEAN, N.B.

SS. Concordia ..... 21 Janv.
SS. Kastalia (Compartiment frigorifique) ..... 4 Fév.

LIGNE THOMSON
SERVICE HEBDOMADAIRE POUR LONDRES. LIGNE DE PORTLAND, Me.

SS. Cervona (Compartiment frigorifique et air froid) ..... 20 Janv.
SS. Iona, (Compartiment frigorifique et air froid ..... 24 Janv.
SS. Devona (Compartiment frigorifique et air froid) ..... 26 Janv.

The ROBERT REFORD CO., Ltd.,
25 rue St-Sacrement, Montréal.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils, (Edifice New York Life, Montréal, et 667 G Street, Washington, D.C.

Bureaux:

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au bureau-chef,

CHAMBRE 311

Edifice de la Banque des Marchands

—122 ss

AVIS public est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, par Henry S. Mussen, de la Cité de Montréal, et Dame Elizabeth Georgina Cleghorn, épouse séparée de biens de Albert E. Mussen, autrefois de la Cité de Montréal, maintenant de la Cité de New-York, dans les Etats-Unis d'Amérique, et par ledit Albert E. Mussen, pour un acte pour ratifier et confirmer pour toutes fins et en autant qu'il peut être nécessaire, un certain acte de vente dudit Albert E. Mussen à Henry S. Mussen, passé devant Henry Fry, N. P., dans la Cité de Montréal, le 20ème jour de Janvier 1899, cédant la propriété immobilière connue comme parties des subdivisions soixante et soixante-et-un du lot numéro 1639 du quartier St Antoine, dans la Cité de Montréal, et particulièrement la libération et la décharge contenues dans ledit acte de la propriété ainsi vendue de l'hypothèque créée par le contrat de mariage entre ledit Albert E. Mussen et ladite Dame Elizabeth Georgina Cleghorn.

LAFLEUR, MACDOUGALL & MACFARLANE,
Procureurs des requérants.
Montréal, 3 Janvier 1905. 266-1 m.

"La Patrie" est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de "La Patrie", Limitée, au No 17-19 rue St-Jacques, Montréal. L. J. TARTE, gérant et gérant, résidant au No [illegible]

Revue Mondaine

Euchre.

Melles Gravel, de la rue Dorchester, ont lancé des invitations pour un euchre qu'elles donneront samedi après midi.

—o—

Dîners.

Sir Thomas et Lady Shaughnessy, ont offert un dîner à leurs amis, mercredi soir. Les décorations florales de la table, étaient un délicieux mélange de narcisses et de narcisses des prés.

—o—

Les dames et messieurs suivants ont eu l'honneur d'être invités à un dîner au gouvernement, à Ottawa mercredi soir : Honorable Sir Richard et Lady Cartwright, Melle Cartwright, Sir Elzéar et Lady Taschereau, Brigadier général Lake, Hon. W. C. Edwards et Madame Edwards, Hon. R. Sutherland, et Madame Sutherland, Melle Darlett, Hon. Juge Burbridge et Madame Burbridge, Dr. Dawson, Madame et Melle Dawson, Col Cotton, Madame et Melle Cotton, M. et Madame R. L. Borden, Rev. Dr et Madame Herridge, Dr et Madame Gibson, M. W. A. Allan et M. French.

—o—

Réception New-Yorkaise.

La société new-yorkaise vient d'assister à une fête pas du tout banale: une fête du dix - huitième siècle avec représentation en français, où figurait Madame Réjane. Les invitations avaient été lancées par un des jeunes et des plus riches célibataires de New-York, M. James Hazen Hyde.

Dans les salons, où l'on s'est réuni on se serait cru à la cour de Versailles et les invités avaient tous revêtu les somptueux costumes du 18me siècle.

—o—

Déjeûner.

L'hon. Rodolphe Lemieux, solliciteur général a donné un très joli déjeuner au Club Rideau, hier.

Les convives étaient Sir A. P. Caron l'hon. M. Tarte, ancien ministre, le sénateur Dandurand, orateur du Sénat, MM. Monk, Bergeron, Béland, Louis Lavergne, Gervais, députés, A. Beecelles, bibliothécaire du parlement, et Charles Marcil, vice-président des Communes.

Le solliciteur général a fait les honneurs d'une façon très digne et tout à fait cordiale.

—o—

Réception.

Mademoiselle Laura Giguère, a lancé des invitations pour une réception qu'elle donnera dimanche, le 5 février, au salon de l'hôtel Corona, rue Guy.

—o—

Prochain mariage.

Le 6 février prochain, aura lieu le mariage de M. Philippe Gobeil à Mademoiselle Jeanne Charette, fille du Dr R. E. Charette, de la rue Mont-Royal.

—o—

En voyage.

Mme Sifton est partie pour Indiana où elle va rejoindre son mari, l'hon. Clifford Sifton.

—L'hon. F. X. Dupuis sont en voyage à Québec.

—Madame DeBlois Thibeaudeau, est en promenade chez des amis à Toronto.

—Madame Adolphe Forget, de la rue Berri, passe quelque temps chez sa sœur, Madame Trottier, à Valleyfield.

—o—

En ville.

Mme Henri Laurier, d'Arthabaska, était de passage à Montréal, hier, et logeait au Corona.

—M. Henri Bourassa, M.P., était en ville, hier.

—o—

Parent-Paradis.

Hier matin, à l'église de Beauport, Qué a été célébré le mariage de M. Philéas Paradis, de Québec, et de Melle Anna Parent, fille de feu M. et de Madame Paul Parent, et sœur de l'hon. Premier-ministre de la province.

M. Philéas Parent, ancien maire de Beauport, et frère de la mariée, lui servait de témoin; tandis que le marié avait pour garçon d'honneur, son frère, M. Jos. Paradis.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Picher. M. George Hébert dirigeait la partie musicale de la cérémonie. M. et Madame Paradis sont en voyage à Montréal.

CAMILLE

LA SANCTION IMPERIALE

Le czar a donné son approbation à un projet de reformes législatives

LES GRANDS DUCS

St-Pétersbourg, 3 —L'histoire envoyée hier au "Telegraph" de Londres disant que le Czar avait signé un ukase accordant une constitution n'a pas été télégraphiée de St-Pétersbourg. Elle a été déclarée inexacte par une dépêche subséquente. Mais la deuxième dépêche ajoute : Ce renseignement est probablement basé sur les circonstances suivantes : Le Conseil des ministres, comme on l'a déjà annoncé, a rejeté une proposition faite par M. DeWitte demandant l'adoption de mesures destinées à préserver le retour de scènes comme celles du 22 janvier et une autorisation d'agir en conséquence. La proposition a été repoussée en donnant pour raison que le conseil des ministres excèderait ses pouvoirs en agissant ainsi. C'est alors que M. DeWitte dont les propositions étaient entrées dans les minutes du conseil soumit à l'Empereur un memorandum que Sa Majesté approuva. Le conseil des ministres fut convoqué en assemblée spéciale le 31 janvier pour discuter ce memorandum ainsi que la question d'une enquête à faire sur les événements du 22. Le ministre des finances fut alors chargé de préparer un plan de réforme législative sociale en appuyant plus spécialement sur la question ouvrière." Cette note officielle fournie par un correspondant étranger semble le point de départ de l'annonce utopiste d'une grande d'une grande charte, d'une constitution et d'une ère de complètes réformes sous la direction de l'Empereur, adressée hier par le correspondant du "Telegraph."

Dans un autre pays de telles mesures indiqueraient un changement local d'orientation politique. Il est impossible malheureusement de compter sur un tel développement en Russie. Toutefois le Czar a ouvert une oreille favorable aux conseils de la prudence et du sens commun dictés par quelques-uns de ses ministres qui ont eu le courage de mettre devant ses yeux la situation telle qu'elle se présente.

Le Czar est convaincu de la sagesse de ces représentations et il a certainement l'intention de faire de grandes réformes. Le premier effet des conseils ministériels sera d'arracher Sa Majesté à l'influence des Grands Ducs qui depuis cinq semaines ont tout mis en œuvre pour empêcher le souverain d'accepter le programme des Zemstvos. Le grand Duc Serge est arrivé subitement de Moscou et a combattu les conseils des ministres.

La position de l'Empereur est plus pitoyable que jamais. Il est rempli de bonnes intentions, mais il est exposé aux violences du parti réactionnaire à la tête duquel se trouvent les Grands Ducs et il a tout à craindre s'il adopte des réformes libérales, tout même l'assassinat.

Le Souverain aura-t-il l'énergie nécessaire pour confier à un homme tel que M. de Witte par exemple le soin de préparer un plan complet de réformes ? Tout étant préparé, le Czar fera-t-il un coup d'Etat pour balayer tout l'entourage réactionnaire de la cour y compris les Grands Ducs et donner au peuple russe des libertés qu'en feront une nation moderne ?

REFORMES PROPOSEES ET SANCTIONNEES

Londres, 3. — Le Comité des Ministres a soumis à Sa Majesté un projet de réformes judiciaires, basé sur les trois points fondamentaux suivants:

1o. Inviolabilité de la Loi.

2o. Enquête sur les pouvoirs et moyens d'action de ceux qui sont responsables de l'application de la Loi.

3o. Responsabilité des représentants de la Loi.

Sur le premier point le Comité a décidé qu'il était nécessaire d'empêcher les abus de pouvoir des ministres par un ordonnance Impériale. En conséquence toute dérogation au cours ordinaire de la Loi doit être défendu.

Dans le cas extraordinaire où l'Empereur ordonnerait aux Ministres de délibérer sur des changements à apporter à la Loi les décisions du conseil devront d'abord être soumises au Sénat. Le comité a décidé de demander à l'Empereur le consentement pour des amendements aux lois existantes. Le comité s'est aussi prononcé pour l'indépendance du Sénat et la réorganisation de ce corps.

Pour accélérer le cours de la justice le comité suggère de faciliter l'accès au Sénat des personnes ayant à se plaindre d'actes arbitraires de la part des administrations, d'établir des rapports directs entre le Sénat et l'Empereur et de donner au dit Sénat des pouvoirs législatifs plus étendus. Un grand nombre d'autres changements pour une administration plus prompte et plus large de la justice.

Tout ce projet de réformes a été sanctionné par l'Empereur le 29 janvier.

ENCORE LA GREVE

St Pétersbourg, 3.—Les promesses de réformes du Czar et l'attitude conciliante des autorités et des délégués à Tzankoe-Selo, n'ont pas rencontré les vues de tout le peuple.

Les autorités ont été surprises, hier, par l'annonce que les ouvriers de deux des principales filatures de coton et une grande usine métallurgique étaient de nouveau en grève. La seule raison de cette grève serait de protester contre la délégation reçue par le Czar à Tzarkoe-Selo. Les grévistes déclarent que les délégués avaient été choisis par les autorités, et n'avaient pas le mandant des ouvriers.

Cette nouvelle manifestation ouvrière n'a d'autre but que d'obtenir de nouvelles concessions, et n'est pas regardée comme sérieuse par les autorités.

L'INDECISION DU CZAR

Londres, 3.—L'on n'entretient pas en Europe un bien grand espoir que le Czar accordera de grandes réformes. On regarde le monarque russe comme trop indécis, et pas assez ferme, et l'on redoute surtout l'influence des Grands Ducs.

TROUBLES EVITES

Varsovie, 3.—Devant les précautions prises par les autorités, les troubles que l'on redoutait, hier, à Varsovie, n'ont pas pu se produire. Plusieurs manufactures sont ouvertes, et le travail est repris. Les ouvriers boulangers reviennent à l'ouvrage. La ville est toujours en état de siège.

LEUR LANGUE

Les écoliers polonais se sont réunis hier et ont demandé que la langue polonaise soit admise dans les écoles, déclarant qu'ils ne retourneraient à leurs études qu'à cette condition.

Cette demande indique bien que le sentiment polonais est toujours vivace et saisit toutes les occasions de se manifester.

REPRESSION BRUTALE

Varsovie, 3 — Plus d'un millier de personnes arrêtées dans les dernières émeutes, sont entassées dans les prisons et dans les dépôts de police ou sans autre forme de procès, ils subissent la peine du knout et les exécuteurs accomplissent leur tâche avec la plus grande violence. Après cette punition, les victimes sont relâchées si leurs parents payent dix roubles aux sergents de ville.

Les troupes ont plusieurs fois tiré de propos délibéré sur des groupes d'écoliers de douze à seize ans. La population a été exaspérée par ces massacres.

Un grand nombre d'ouvriers ont envahi les quartiers des malfaiteurs à la recherche de ceux qui ont pillé leurs demeures. Lorsqu'un voleur était identifié, il était tué sans autre explication.

Ce mouvement ouvrier avait pour but non seulement de rentrer en possession d'objets volés, mais surtout de châtier ceux qui se mêlant à leurs démonstrations avaient donné un caractère odieux aux manifestations des grévistes. Les troupes qui font la patrouille la nuit dans les rues attaquent les citoyens.

MANIFESTATIONS

Lemberg, 3 — Les étudiants et les ouvriers se sont réunis hier au Théâtre du peuple. Après cette assemblée les manifestants se sont répandus dans les rues en criant "Vive la Révolution polonaise" à bas le Czar." La police a chargé et a fait de nombreuses arrestations.

GORKY EST-IL LIBRE?

St-Pétersbourg, 3 — Le rapport annonçant la mise en liberté de Gorky ne semble pas exact. Si le nouvelliste avait été relaché il l'aurait été sur la promesse de quitter la ville sans délai. Ce matin de bonne heure il n'était pas encore rentré chez lui et ses amis pensent qu'il est toujours en prison.

L'ALLEMAGNE EST MENACANTE

Breslau, 3 — Les derniers renseignements reçus des divers centres révolutionnaires de Polonne indiquent que les Polonais craignent l'invasion des troupes allemandes et on a découvert un complot pour faire sauter le pont du chemin de fer situé sur la frontière. Les Allemands gardent le pont.

GRAVES DESORDRES A LODZ

Varsovie, 3. — Des désordres très graves se sont produits ce matin à Lodz, à 75 milles de Varsovie, où 25,000 hommes sont en grève. Les troupes ont tiré sur les grévistes qui ont répondu à coups de révolver et le combat durait encore à 1 heure de l'après-midi.

La grève est déclarée dans les districts miniers de Dambrova et de Sosnowé.

Cette grève aura un effet désastreux sur l'industrie. Varsovie, Lodz et d'autres centres manufacturiers importants n'ont pas d'autres sources d'approvisionnements de charbon que les districts en grève.

A CRACOVIE

Vienne, 3.—Des désordres très sérieux auraient lieu à Cracovie. Des milliers d'ouvriers se sont rendus au monument de Whosievitch, où le député Dazenski, chef des socialistes galiciens, a prononcé un discours contre le Czar. La police a dispersé les manifestants. Quinze personnes ont été blessées, et de nombreuses arrestations ont été faites.

LE PRINCE MIRSKY

St-Pétersbourg, 3.— Le ministre de l'Intérieur, qui vient de démissionner, va faire un voyage de onze mois à l'étranger.

L'ASSASSIN

Odessa, 3.— On a découvert celui qui a commis la tentative d'assassinat sur la personne du chef de police Galnivin. C'est un nommé Abraham Stilman, ouvrier de Berdichefi. Le chef de police a été frappé d'une balle à l'épaule. Il est à l'hôpital et son état n'inspire pas de craintes, mais la balle n'a pas été extraite.

VICTIMES DU FROID

Un bûcheron se gèle les deux pieds et une main

(Corr. spéciale)

Sherbrooke, 3.—Un employé de chantiers des environs de Cookshire vient d'être amené à l'Hospice du Sacré-Coeur, les membres gelés. Chargé de conduire des provisions, de Cookshire au chantier, où il travaillait, en faisant le trajet de nuit, il tomba de sa voiture et les chevaux se rendirent avec leur charge au chantier. A leur arrivée on eut aussitôt qu'il était arrivé un malheur à leur conducteur. Des hommes furent envoyés pour s'enquérir de ce qu'il lui était arrivé. Il le trouvèrent dans la neige, à l'endroit où il était tombé. Il avait les deux pieds et une main gelés. On se hâta de le porter à Cookshire, et de là à l'Hospice du Sacré-Coeur de notre ville. Son état semble très critique. Les médecins ne se sont pas encore prononcés, sur son cas, mais il est probable qu'ils seront obligés de lui amputer les membres gelés.

L'exposition des arts et métiers:

Les personnes désireuses d'envoyer des articles à l'exposition des arts et métiers qui doit s'ouvrir le 14 février, à la galerie des Beaux-Arts, square Phillip, sont priées de les remettre aux dames du comité suivant:

Melle Mildred Robertson, présidente ; Mme Black, Mme Dinham Molson.

Comité de rédaction: Mme Jas. Peck, présidente, Mme Wallace Stroud, Mme Franklin Hibbert, Melle Butler, Mme Gornu.

La section indienne de l'Exposition est sous les soins d'un comité composé comme suit: Mme Liddell, présidente ; Mme Chaffey, Mme Morissey, Melle Bethune, Mme Fred. Molson, Mme Walton, Mme J. W. Amlippes, MM. Gaudet, Paul Lacoste, H. Horan, Ernest Shepherd, Philip Mackenzie, Esmond Peck, Russel Hamilton, Dr D. D. MacTaggart.

LA GRIPPE

Est ordinairement reconnue par une sensation générale de maladie qui alourdit les facultés mentales et par une perte complète d'énergie, tout le système nerveux étant fort abattu et épuisé.

WILSONS INVALIDS PORT

pris au début de l'attaque, préviendra les effets plus graves de la maladie. Pris au cours de sa durée, il prévient l'envahissement. Pris pendant qu'on en souffre, le soulagement se fait bientôt sentir et il continue jusqu'à la guérison complète.

Chez tous les pharmaciens { Grande Bouteille $1.00 / La Caisse . . . $9.00 / La ½ Caisse . . $5.00 } Evitez les Substitutions

POUR AVOIR UN BON TEINT VERMEIL—

Des Yeux Brillants
—Une Haleine Douce
—Une Langue Nette
—Des Nerfs Calmes
—Une Bonne Humeur
—et de la Modération—

CASCARETS agissent comme l'exercice.

Ils sont un tonique pour les muscles qui se contractent, se développent, et font fonctionner les intestins.

Ces muscles activent la nourriture, y font entrer le suc digestif et en retirent la nutrition.

Les Cascarets ne purgent pas, n'affaiblissent pas et ne causent pas d'inconvénient, Parcequ'ils n'agissent pas en inondant les intestins par un gaspillage de suc digestif.

Ils sont sûrs à prendre aussi souvent que vous en avez besoin, tandis qu'ils sont agréables à manger comme un bonbon.

Et, "un Cascaret pris à temps en vaut neuf" pris plus tard.

La petite boîte de dix cents devrait être portée constamment dans votre porte-monnaie ou votre poche.

—Mangez un bonbon Cascaret chaque fois que vous soupçonnez en avoir besoin. Portez la précieuse boîte dans votre porte-monnaie ou votre poche.

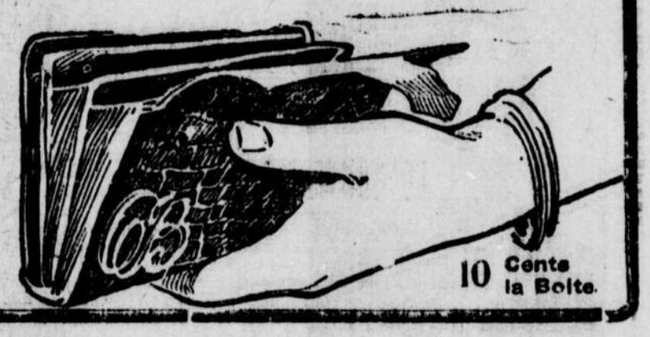

10 Cents la Boîte.

DANS LES CANTONS DE L'EST

(Correspondance régulière)

Sherbrooke, 3— Voici les statistiques de la cour des commissaires du Canton d'Ascot, pour 1904 : brefus émis, 531 : ajournés, 441 : jugements 356 : exécution, 50 : opposition, 95. La cour a été généralement présidé par M. Wm. Murray. M. Roy et Brault, ont siégé quelques fois. M. H. H. Langlois en est toujours l'actif greffier.

—Voici un fait qui vous paraît incroyable, pour cette époque de la année : nous le donnons tel que rapporté par le correspondant du Lac Megantic du "Compton County Chronicle". "La première note joyeuse du rossignol a été entendue ici, le samedi, 28 janvier. L'une des choses curieuses d'un hiver aussi rigoureux est la présence qu'un grand nombre de rossignols dans nos environs. Presque tous les beaux jours nous entendons les trilles de ces petits oiseaux."

Les anciens qui ont lu ce fait nous prédisent un printemps hâtif et beau, réellement les rossignols sont déjà arrivés au Lac Mégantic.

— Les dépenses d'élection de M. A. W. Giard, député provincial de Compton s'élèvent à la modique somme de $14.50.

M. Giard, qui a été un bon député, a été élu par le libre volonté des électeurs du comté de Compton et il aurait aimé mieux ne pas être élu s'il en eût été autrement. M. Giard était malade pendant la plus grande partie de la lutte électorale et n'y a presque pas pris part.

— L'Hon. Sénateur Bolduc, Tring, était en ville, hier.

— Mme J. D. Kennedy, de la rue Brooks est gravement malade.

— Notre exposition annuelle de grains de semence est fixée au 9 mars.

— L'Harmonie donnera un concert à l'Hôtel-de-Ville de Lennoxville, mardi soir le 14 février.

— Hier matin se terminaient au Séminaire, la solennité des Quarante-Heures.

— Mme Méthot, épouse de M. J. E. Méthot, C. R., maire d'Arthabaskaville, est en visite chez sa sœur, Mme Panneton.

— Le comité de santé a enrégistré 20 décès en janvier, contre 13 pour le même mois de 1904.

— Le testament de feu Henry Speid, décédé en septembre dernier, à Lennoxville a été déposé en cour Supérieure, mercredi. Le défunt a laissé en Ecosse une fortune de $200,000 dont l'héritier est son fils unique: M. A. T. Speid, de Lennoxville, lorsqu'il sera majeur. Une clause du testament pourvoit à une annuité de $1,600 à sa veuve; $400 à M. W. Morris et $200 à M. D. Low, comme exécuteurs testamentaires.

COWANSVILLE

Les Religieuses de la Présentation, de Saint-Hyacinthe, qui achetaient dernièrement la propriété de feu l'Hon. Duffy, pour faire un couvent de la résidence, l'ont inspectée mardi. Elles ont décidé de faire exécuter de nombreux changements avant de l'habiter et s'y livrer à l'enseignement.

COOKSHIRE

A une assemblée du conseil, tenue mercredi soir, M. E. J. Planche a été élu maire.

THETFORD MINES.

La diphtérie est à l'état épidémique dans ce village. Vingt-cinq nouveaux cas se sont déclarés cette semaine.

Les opérations de la mine King, suspendues depuis une dizaine de jours, seront reprises la semaine prochaine.

COATICOOK

Les parents de feu le regretté M. McAuley, ancien curé de la paroisse, lui font ériger un magnifique monument en granit Quincy.

— Mardi soir, le jeune fils de M. C. Gronberg, Stanley, s'est cassé une jambe en glissant son traîneau a dévié et heurté un arbre.

COMPTON.

L'école catholique est fermée depuis quelques jours. L'institutrice : Melle Sanfaçon est malade et est allée se rétablir dans sa famille, à Louiseville.

DURANT CE MOIS

NOS PRIX SONT PERSUASIFS. Il faut que les chapeaux d'hiver fassent place à ceux du printemps. Madame C. A. Gareau & Cie., Modistes, 8 rue Victoria. 200—jno

La conversation roulait sur la sagacité de certains animaux.

—Moi, dit Cabino, j'ai connu un directeur de ménagerie dont l'éléphant commençait à pleurer amèrement chaque fois qu'il voyait le piano de son maître.

—Et pourquoi pleurait-il?

—Mais... par affection filiale, parbleu!

—Ah bah!

—Mais oui, les touches du piano étaient fabriquées avec les défenses de sa mère.

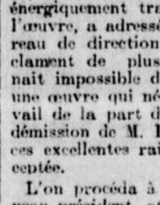

LE GRAND Concours de "LA PATRIE" est, dans tous les salons, dans toutes les réunions mondaines, le principal sujet des conversations.

On en parle encore davantage dans les ateliers de tous genres, dans les magasins, les bureaux, partout, en un mot, où travaillent des jeunes filles.

Malheureusement, certaines personnes ne semblent pas encore bien fixées sur les conditions de ce concours, dont les prix seront DEUX EXCELLENTS PIANOS.

Elles feront donc bien de lire

'La Patrie'

de demain, samedi.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Hier soir, les directeurs de l'Assistance Publique, ont eu une assemblée spéciale. M. J. H. Lévesque, pharmacien, l'actif et dévoué président, qui depuis la fondation de l'Assistance a énergiquement travaillé au succès de l'œuvre, a adressé sa démission au bureau de direction, ses affaires le réclament de plus en plus il lui devenait impossible de continuer à diriger une œuvre qui nécessitait tant de travail de la part de son président. La démission de M. Lévesque, appuyée sur ces excellentes raisons, a donc été acceptée.

L'on procéda à l'élection d'un nouveau président, et M. J. Lamoureux, le grand industriel bien connu et homme de grande charité a été choisi à l'unanimité. M. Lamoureux a accepté la lourde charge de diriger l'Assistance Publique vers le succès.

Le docteur W. A. Huguenin fut aussi unanimement élu secrétaire.

M. G. T. Pratte, surintendant de l'Assistance Publique, a donné sa démission qui a été acceptée par le bureau de direction. Les directeurs ont voté des remerciements à l'ex-surintendant pour les bons services rendus.

La position de surintendant est dès ce jour abolie ; l'Assistance sera sous la surveillance active du président et du comité de direction, et l'administration interne de la maison sera entièrement confiée à Madame Deschamps, la matronne actuelle de l'Assistance.

Les officiers de l'Assistance Publique pour l'année courante sont : M. J. Lamoureux, président ; Jos. Hoofstetter, 1er vice-président ; F. D. Monk, 2e vice-président ; T. Bastien, trésorier ; W. A. Huguenin, secrétaire.

Absent 25 ans

M. Hormasdas Lesage de Marlborough, Mass., absent du pays depuis 25 ans, vient de rendre visite à sa vieille mère, Mme veuve Jules Lesage de Louiseville.

M. Lesage a également été, lors de son passage ici, l'hôte de M. Alfred Fafard, hôtelier de la ville St-Louis.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

CASH 10 RECEIPT — 2 POUR 1 — CASH 10 RECEIPT

SAMEDI ET LUNDI
SEULEMENT

Bière "Canadian" 3 bouteilles, pour	25c	Thé (job Chaput et fils) de 25c pour	15c
$1.00 DE TIMBRES		$1.00 DE TIMBRES	
Saumon, 3 boites pour.....	25c	Thé vert roulé, 50 cts. pour	30c
$1.00 DE TIMBRES		$1.00 DE TIMBRES	
Vermicelle en boite...	10c	Sirop du Dr Lambert...	25c
TIMBRES DOUBLES		$1.00 DE TIMBRES	
Balais (10 cordes,) 35c pour	25c	Brandy Hennessy et Boutellerau, $1.25, pour ...	90c
$1.00 DE TIMBRES		$1.00 DE TIMBRES	

Le meilleur Pain 13 Cts

Thomas Bouchard
65 RUE VERSAILLES

Un Musicien bien connu est satisfait de son

PIANO
MASON & RISCH

M. ONESIME CHAMPAGNE, Maître de Chapelle de la Congrégation St-Pierre, dans sa lettre du 1er Février 1905, déclare que le Piano Droit MASON & RISCH qu'il a acheté il y a plusieurs années lui a donné entière satisfaction et il le considère comme égal sous tous rapports aux meilleurs pianos américains.

Assortiment choisi des Célèbres Pianos MASON & RISCH, reçu chez

LEACH,
2440 RUE STE-CATHERINE
ENTRE STANLEY ET DRUMMOND
SEULE AGENCE POUR MONTREAL.

Prix $400 à $2000.00. Conditions comptant ou $10.00 par mois. On fait des Echanges. Ouvert le soir

Etes-vous satisfaits de votre PAIN ?
GEORGE SMITH, PAIN ORDINAIRE ET DE FANTAISIE ....
NO 452 RUE GUY
La meilleure et la plus ancienne Boulangerie de Montréal. Tel. Up. 2535

POURQUOI NE PAS BRULER DU
COKE
A $5.00 la tonne livrée ($4.30 à la Cour) ? Il est tout aussi bon que le charbon dur que vous payez $6.75 la tonne.
The Montreal Light, Heat & Power Co., Edifice New York Life
Téléphone Main 4030

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE
DIABETES BACKACHE

COURRIER DE QUEBEC

L'hon. M. Thomas Chapais malade—Cour d'Appel

Québec, 3.—Hier matin, pendant la séance de la Cour d'Appel, à propos de motions que venaient d'être présentées, l'hon. juge en chef, Sir A. Lacoste, a déclaré que désormais les motions et autres procédures inciientes dans les causes de la campagne, ne seraient entendues qu'au jour fixé pour l'audition de ces causes, à moins de circonstances exceptionnelles.

—L'hon. M. Th. Chapais est retenu à sa chambre depuis quelques jours, par une forte attaque de rhumatisme.

—Voici le résultat des élections municipales qui ont eu lieu mercredi, à Chicoutimi : quartier Est, MM. L. G. Bélay, Lépine et Maltais ; quartier centre, MM. Warren, A.J. Godbout et L. L. A. Godbout ; quartier ouest, MM. Larouche, Gauthier et Tremblay.

LES GREVISTES DE LEVIS

Québec, 3.—Les voitures du tramway de Lévis continuent à marcher au nombre de quatre, sous la conduite d'officiers et des employés qui n'ont pas encore quitté le service.

On s'amuse à faire des niches aux voitures qui circulent. Parfois, certaines gens réussissent à enlever la perche du fil moteur. Voilà tout.

Le mouvement le plus sérieux est que le conseil de ville de Notre-Dame de Lévis, s'est constitué en comité de conciliation, avec Son Honneur le maire, M. Eusèbe Bélanger, pour amener une entente entre la compagnie et les employés. La conférence aura lieu avec la fin de cette semaine.

L'ENFANT DE MME LORENTZ

L'enquête dans l'affaire de Mme Lorentz, arrêtée sous l'accusation d'avoir enlevé son enfant, s'est continué hier après-midi devant M. Lafontaine, commissaire en extradition.

L'accusée a déclaré sous serment que quand elle a quitté New-Yor avec son enfant, pour venir à Montréal, elle ne savait pas que la Cour avait confié la garde de son enfant à son mari.

L'enquête a été ensuite ajournée à jeudi prochain.

M Butler, avocat de New-York et aviseur légal de Mme Lorentz sera entendu comme témoin.

LE COUTEAU ITALIEN

L'Italien Bruno qui a reçu trois coups de couteau, samedi dernier, est sorti de l'hôpital hier. Il est allé aussitôt en Cour de police dénoncer ses agresseurs.

CLUB PAPINEAU

Une assemblée du Club Papineau a eu lieu, hier soir, dans le but d'élire un président pour l'année 1905.

L'assistance était nombreuse.

M. P. R. du Tremblay, avocat, a été choisi président à l'unanimité. M. du Tremblay était, il y a deux ans, président du club Letellier.

Après l'élection, le nouveau président adressa la parole, remerciant ses amis de leur marque de confiance et d'estime.

D'autres discours furent prononcés par MM. Bourgoin, le docteur Desiauriers, Crépeau et Gadoury.

Le SODA MAGIQUE DU SALERETUS EST LE MEILLEUR
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG TORONTO, ONT.

CIE RICHELIEU ET ONTARIO

DETAILS SUPPLEMENTAIRES A L'APERCU DE RAPPORT ANNUEL PUBLIE HIER, PAR "LA PATRIE".

Il importe aujourd'hui de compléter l'aperçu partiel du rapport annuel de la Cie Richelieu et Ontario que nous avons publié hier, grâce à une heureuse indiscrétion.

Nous disions que la réduction dans les recettes brutes du trafic des passagers provenait en partie de l'Exposition de St-Louis, mais il importe aussi d'ajouter que le seul retard dans l'ouverture de la navigation en 1904 a causé une perte de $24,928.95.

—Pour faire face à l'augmentation du fret et des passagers sur la ligne de Hamilton, le vapeur "Spartan" a été allongé de vingt-cinq pieds ; ces travaux ont été donnés par contrat à la Bertram Engine Works, et le vaisseau sera prêt pour l'ouverture de la saison de navigation. Ce changement va augmenter considérablement le bien-être des passagers et augmentera la capacité du navire pour le fret de 40 pour cent.

Le "Montréal", flambant neuf, commencera son service au mois de juin.

La balance de la flotte et les hôtels de la Compagnie, les boutiques, les quais et les propriétés riverainis ont été complètement maintenues en bon état durant l'année écoulée et de nombreuses augmentations et améliorations permanentes ont été faites.

La "Marine Railway Docks", dont nous parlons dans le dernier rapport annuel, reçoit encore l'attention des directeurs, et cette affaire est en bonne voie.

L'émission de débentures de la compagnie, se montant originairement à $571,833.33, est maintenant réduite à $349,426.79 ; $25,793.34 ont été rachetés le 1er mars 1904 et la Compagnie a maintenant en caisse $29,199.99 de débentures rachetables en mars 1905.

Les dépenses d'exploitation ont matériellement diminué durant la saison écoulée.

Le rapport est signé par le président, M. Rodolphe Forget.

ETAT FINANCIER POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1904

REVENU

Dividende de 3 p. c. pour 1904...	$	93,960.00
MONTANT EFFACE		
Règlement final.. quant à la Compagnie de Navigation à vapeur du St-Laurent les vapeurs "Canada" et "Carolina", les dommages aux magasins et aux vapeurs et les mauvaises dettes.		188,249.54
Total...	$	212,209.54
Surplus net...		15,365.50
	$	227,575.04
Surplus le 31 décembre 1903...	$	133,262.11
Profit net pour 1904.		94,312.93
ACTIF		
Vapeurs, matériel et bâtisses, quais, etc	$	3,608,101.42
Charbons, magasins, provisions...		77,400.36
Comptes recevables.		23,476.77
		$3,708,978.55
PASSSIF		
Capital...		$3,132,000.00
Débentures, 5 pour. cent en argent.		571,533.33
Moins ce qui a été annulé...		193,206.65
En main...		29,199.99
	$	222,406.64
Montants payables..	$	349,426.69
Dividendes non réclamés...		96,822.34
Interêts accrus sur débentures...		234.00
Prêts de banques. ..		109,306.24
Surplus.		15,365.50
Total...		$3,708,978.55

Certifié correct,
(Signé), J.-A. VILLENEUVE,
Contrôleur et trésorier.
Vérifié, 26 janvier 1905.
(Signé, ARTHUR H. PLIMSOL,
Préposé à la Charte.
(Signé), L. JOS. LAJOIE.
Auditeurs.

Le Savon "Monkey Brand" nettoie les ustensiles de cuisine, le fer, l'acier et les fer blanteries, et toute sorte de coutellerie.

L'EX-MAIRE GELINAS

Ses anciens administrés lui font une manifestation flatteuse hier soir

POUR SERVICES RENDUS

M. Cyprien Gélinas, ex-maire de la ville St-Louis, a été hier soir, l'objet d'une très sympathique démonstration de la part de ses nombreux amis.

La fête a eu lieu dans la vaste salle de l'hôtel de ville.

Une centaine de personnes se trouvaient réunies quand M. Gélinas fit son apparition.

Des applaudissement prolongés saluèrent l'arrivée de l'ex-maire.

M. l'échevin Martel, ex-président, pria M. Joseph Perreault l'architecte bien connu de lire l'adresse de circonstance.

Voici le texte de l'adresse en question

A MONSIEUR CYPRIEN GELINAS :

Ville de St-Louis,

Monsieur.

Nous, soussignés, désireux de vous exprimer notre profonde reconnaissance pour tous les services que vous avez rendus à la Ville de St-Louis, nous sommes rendus ce soir, en l'Hôtel de Ville, pour vous prier d'accepter ce cabinet d'argenterie, comme une marque sensible de notre estime et de notre apréciation de votre dévouement à la cause publique.

M. C. GELINAS, ancien maire de St-Louis

Nous vous avons toujours suivi dans votre carrière, et avons constaté que, comme citoyen et premier magistrat de notre Ville, vous avez toujours été l'homme intègre, droit et juste.

Et si notre ville de St-Louis jouit de l'avantage d'usines puissantes, d'une succursale importante de banque, d'un bureau de poste spacieux et confortable, d'un service amélioré de tramways et d'une représentation juste et équitable au conseil de ville, et si de tous côtés, nous ne voyons que prospérité et bonheur, c'est à votre esprit d'entreprise et d'équité, et à votre jugement sain et droit, que nous le devons.

Permettez-nous donc, Monsieur Gélinas, de vous répéter comme nous apprécions vos talents et votre dévouement, et de vous remercier publiquement pour tout ce que vous avez fait pour le plus grand avantage et la plus grande prospérité de notre Ville, vous souhaitant bonheur et succès, et vous renouvelant l'assurance de notre estime et de notre dévouement.

M. Gladstone, l'un des échevins de St-Louis, adressa ensuite quelques paroles de félicitations au héros de la fête, au nom de ses concitoyens anglais.

M. Gélinas répondit avec éloquence aux éloges qu'on venait de lui adresser Au cours de son discours il s'est déclaré heureux de voir que les contribuables savaient reconnaître publiquement ce que ses collègues et lui avaient fait pendant son terme d'office. La ville St-Louis a fait des progrès étonnants en ces dernières années, et un avenir brillant lui est réservé.

L'ex-maire termine en remerciant cordialement ses amis de la sympathique démonstration qu'ils lui faisaient.

M. Glastone donne ensuite lecture des lettres d'excuses envoyées par le maire Plouffe et Mtre Bisaillon avocat de la ville.

De jolis discours sont prononcés par MM. Joseph Perreault, John Scott, puis J. P. L. Bérubé chanta avec beaucoup de talent "O Canada Mon Pays Mes Amours."

Au cours de la charmante soirée on vida plusieurs verres à la santé de l'ex maire.

Cette petite fête avait été organisée par MM. l'échevin Gladstone, Jos. Perreault, P. J. L. Bérubé et autres.

Parmi les citoyens presents on remarquait :

MM. E. McQuirk, J. Desjardins, Joseph Marter, H. F. Young, O. D. Bergeron, Louis Dazé A Chevalier, W. Chouinard, Frs Jubinville, Israël Crevier, Burns Bros, J. T. Gladstone, Adolphe Lemay, Carrière et frère, J. H. Olivier, Franço a Gobeille, F. X. Lavallée Z. Beaudet, Samuel Wissell, D. Munro, W. David, W. J. McEwan, Geo. Marcil, L. Villeneuve, Israël Charbonneau, L. Lebel, Rev. G. M. LePailleur, curé, Théo Poitras, Adelphe Reeves, Noé Cloutier, Zénon Charbonneau, Alfred Gauthier, J.P. L. Bérubé, J. B. Valiquette, N. Blain, Joseph Perreault, Bissillon et Brossard, MM. Vale, R. A. Dixon, J. A. Roulaga, M.D., T. W. DeWitt, J. Meunier, A. Fafard, hôtelier; W. Goodbody, A. E. Fraser, A. Godon, L. Crépeau, Georges Lebel, St-Armand, Et Sigouin, Jos. Paquette, R. Neville, E. F. Gariépy, E. St-Hilaire, Hubert Forgues, S. Hurteau, A. Allary, G. P. Clapp, J. Jean Paquette, R. Allebone, W. Drysdale, Cohn W. Feck & Co., Ltd., A. F. Vincent, E.S. Hassberger, Lucien Morin, D. J. Graham, M. Koch, A. H. Gendron, G. L. Leteau, C. McFerland, Joseph Grignon, R. Lewthwaite, Jos Manning, Hon. Ls. Beaubien, A. A. Scott, John Anderson, E. Morin, J. H. McKee, H. S. Shaw, M.D., O. Mouton, Simon Lesage, Alex. Shaw, H. Fortin, A. Brossard, H. R. McGregor, Dupras, Frère, H. M. Barcelo, J. Casson, W. Chenier, W. E. Ramsay, Nap. Boileau, Paul Demers, Lacasse Rousseau, L. G. E. Lesage, M.D., W. H. Dance, Edward Barry, Maxime Jarry, J. A. Plante, Henri E. Morin, John Scott, M. A. Leet, J. A. Guilbault, W. R. Lunan, C.A. Sharpe, Z. Roy, Nelson, Bikerdike, G. Collard, E. Godin, J. H. Webb, L. Wisintainer, J. Desroches, Henry Blachford, A. R. Ranger, W. Carey, John Richie, Jr., E. C. Perkins, G. Pyché, J. H. Mooney, H. Lajeunesse, A. A. Goodchild, G. Jackson, Lloyd Roberts, J. E. Morazain, L. Hildreth, E. O'Brien, H. Charette, J. A. Parsons, W. A. Wilson, J. A. Lesage, Dan P. Lyons, G. A. Poismenu, D. Davis, H. Pelletier.

En famille.

La maman à Toto:

—On ne doit rien dire quand on est bien élevé et qu'on trouve un cheveu dans le potage : on laisse le potage et on mange le cheveu!

LE CIMETIERE MONT-ROYAL

PLUS DE 48,000 MORTS Y ONT ETE L'HUMES DEPUIS SON ETABLISSEMENT — ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

La compagnie du cimetière Mont-Royal a tenu hier sa 54e assemblée annuelle, sous la présidence de M. James Tasker.

M. George Durnford, secrétaire-trésorier a fait le rapport suivant pour l'année terminée. Les recettes ont été de $37,394.55, les dépenses de $31,622.28, laissant un surplus de $5,772.27.

Depuis le dernier rapport, le four crématoire est passé aux mains d'une compagnie organisée par lettres patentes royales, ayant tous les droits et privilèges d'institutions similaires en Angleterre.

Les actionnaires de la compagnie sont au nombre de 3,857 et possèdent 7,993 lots, distribués comme suit : Episcopaliens, 2,852 ; Presbytériens, 3,133 ; Méthodistes, 872 ; Congrégationalistes, 410 ; Baptistes, 390 ; Unitariens, 356.

Les statistiques démontrent qu'il y a eu l'an dernier, 1,461 enterrements, contre 1,317 en 1903, soit une augmentation de 147. Le total des enterrements depuis la fondation du cimetière est aujourd'hui de 48,911. De ceux enterrés l'année dernière, 868 étaient des adultes et 596 des enfants.

Lundi prochain, l'après-midi, aura lieu l'élection du bureau des syndics.

Des remerciements ont été votés aux officiers sortant de charge.

Etaient présents à l'assemblée d'hier, outre le président, M. James Tasker, MM. Charles Alexander, Richard White, G. F. C. Smith, Daniel Wilson, George W. Stephens, David Morrice, George S. Brush, Jonathan Hodgson, James Crathern, C. S. J. Phillips, S. O. Shorey, R. R. Stevenson, C. J. Fleet, Henry Bulmer, John Macfarlane, J. P. Cleghorn, J. H. McKeown, W. G. Owens, S. P. Stearns et John Beattie.

LES TIMBRES DE COMMERCE

ON N'A PAS REUSSI A EN FAIRE DISCONTINUER L'USAGE — UN RECOURS AU GOUVERNEMENT — LA LOI DES LICENCES.

Plus de 150 épiciers ont répondu, hier soir, à l'invitation de l'association en assistant à l'assemblée, tenue au Monument National. M. Placide Daoust présidait, et M. P. Bruneau remplissait pour la première fois les fonctions de secrétaire-financier, au lieu de M. J. A. Beaudry, démissionnaire.

Sur l'invitation du président, M. J. A. Gareau, président de la Fédération des marchands, expose en termes concis la situation actuelle sur la question des timbres de commerce.

Le mouvement contre les timbres, préparé depuis longtemps, déclare M. Gareau, n'a pas eu le succès qu'on en attendait. Plusieurs marchands, après avoir signé des listes, s'engageant à cesser la distribution des timbres le 1er février continuent, pour des raisons personnelles, à encourager ce commerce si déplorable aux affaires. Le seul remède possible pour enrayer ce mal est de porter la cause devant la Chambre des Communes, et de demander l'amendement du code criminel de manière à rendre illégale, la vente, la distribution et l'émission des timbres de commerce.

Plusieurs députés et sénateurs ont promis d'appuyer ce projet, et aussitôt que les Chambres de Commerce du Canada auront secondé l'idée, un député de Montréal soumettra un projet de loi devant la représentation à Ottawa.

La Fédération enverra des délégués auprès du gouvernement, et "M. Laurier sera invité à se prononcer entre deux ou trois compagnies et les marchands en général."

Le président de la Fédération déclare que les associations d'Ontario feront tout en leur pouvoir pour soutenir les réclamations de leurs confrères.

On passe alors à l'ordre du jour, et les questions de routine sont vite réglées.

La lettre de l'hon. M. McCorkill, trésorier provincial, concernant l'amendement à la loi des licences, demandé par l'association des débitants de liqueurs et par la Dominion Alliance, a jeté l'inquiétude dans le monde des épiciers.

Le projet à l'étude est la séparation du commerce d'épiceries de celui des liqueurs. Les épiciers sont indignés de cette demande, et ils s'y opposeront fermement. L'assemblée d'hier soir s'est carrément prononcée pour le statu quo, et une nombreuse délégation a rencontré, ce midi, l'hon. M. McCorkill aux bureaux du gouvernement.

Les membres dont les noms suivent sont délégués pour représenter les intérêts de l'association à la Fédération des marchands: MM. Placide Daoust, N. Chartrand, échevin N. Lapointe, P. Bruneau, échevin Larivière et J. A. Ménard.

Le maire de New-York dit que les usines électriques pour l'éclairage de la ville seront prêtes dans quatre mois.

M. Henry Phipps, l'associé d'Andrew Carnegie, qui a décidé de consacrer $1,000,000 à l'érection de logements ouvriers à New-York, se propose de doter Philadelphie et Allegheny, où il a déjà demeuré, des mêmes avantages.

NE TOUSSEZ PLUS
SPRUCINE
LE REMEDE DU JOUR
Une Combinaison de Gomme d'Epinette, de Cerises Sauvages, de Marrube et de Goudron.
Scientifiquement préparée sous forme d'un Sirop agréable au goût.
Un des remèdes les plus efficaces qui aient jamais été présentés au public, pour le soulagement immédiat et la guérison des Rhumes, Toux Bronchite, Enrouement, Coqueluche, Croupe, Asthme et tous les maux de la Gorge et des Poumons.
Prise avec de l'Huile de Foie de Morue, la SPRUCINE est inappréciable dans les premiers symptômes de la Consomption.
En vente partout. Prix 25c. ou par la malle sur réception du prix.
Seuls Propriétaires, THE WINGATE CHEMICAL Co. Limited, Montréal, Canada
PILULES DE NOIX LONGUES McGALE POUR LE FOIE ET LES INTESTINS.

VICHY-CUSSET
GRAND PRIX EXPOSITION DE PARIS 1900
F.-X. ST-CHARLES & Cie
Seuls agents au Canada, m. v.joo MONTREAL.

Pour les occasions spéciales quand vous voulez offrir une Eau de Vie tout à fait supérieure, achetez le
COGNAC BOUTELLEAU
X.V.O.B. 1831
C'est la Crême des Fines Eaux de Vie de la Charente.
EN VENTE PARTOUT
HUDON, HEBERT & CIE - Montréal,
AGENTS POUR LE CANADA

"Sets" de Téléphone Standard
A VENDRE
$5.00 le Set Ayant quelque peu servi, mais en bon état.
S'ADRESSER AU
DEPARTEMENT DES VENTES
178, Rue La Montagne, - Montreal, Que.
Ou à n'importe quel gérant local de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.
288-52f.

OFFRES ALLECHANTES
Afin de faire bénéficier ma clientèle j'ai décidé d'offrir quelques :: :: ::
BONS MARCHES EXTRAORDINAIRES
pour quelques jours seulement
Lisez avec attention les quelques lignes qui suivent et comparez avec les prix réguliers.

Raisin vert Malaga, la livre.....	12½
Orange Meat.....	12½c
Nourriture Force.....	12½c
1 Douzaine de boites de Pois, Fèves, Tomates et Blé-d'Inde mélangés.....	$1.00
1 Douzaine de boites de Tomates.....	$1.25
1 Douzaine de boites de Blé-d'Inde.....	$1.25
1 Douzaine de boites de Saumons, étiquette "Star," toc la boite ou.....	$1.10

REMARQUEZ BIEN QUE CETTE VENTE N'EST QUE POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT.
N. CHARTRAND
340 Rue des Seigneurs, 289-2 Bell Tel. Main 3807

Feuilleton de "La Patrie"

Du Crime a l'Amour

51 (Suite)

Enervé, ouvrant et fermant inconsciemment ses poings, par saccades, comme pour briser d'invincibles obstacles, il alla par le forail, où des boeufs bramaient, dans un bruit de clochettes, anxieux de leur sort. Mme Dutauzia ne vendait aucune tête de bétail, cet après-midi, Jean-Pierre n'avait rien à faire au marché. Il circula cependant parmi les bêtes suintantes; et, pour soulager ses nerfs, il tira des queues velues de ruminants, par intervalles, puisque la plupart des maquignons qui passaient là faisaient ainsi.

De temps à autre, il demandait le prix d'une paire de bouvillons ou de génisses, pour expliquer ses gestes; et il leur tâtait les glandes, examinait les dents, ou faisait marcher.

Tout à coup, il aperçut M. Espalion, non loin d'une paire de boeufs.

Un vent de haine l'emporta aussitôt dans cette direction.

—A qui cette paire? demanda-t-il au métayer qui montrait les bêtes.

—A M. Espalion, répondit le paysan.

—Ca ne m'étonne pas! réfléchit tout haut Jean-Pierre. Ca ne vaut pas le diable! Ce doit être de la même race que le maître.

Mais, comme il s'éloignait après avoir dit ces paroles, il vit M. Espalion, très pâle, s'approcher vivement de lui.

—Qu'est-ce que tu as dit? demanda-t-il. Me répondras-tu, espèce de voyou! Qu'est-ce que tu viens de dire?

Jean-Pierre ne recula pas.

—Je viens de dire que vos boeufs ne valaient pas le diable.

—Ah! Eh, bien, voici qui t'apprendra, polisson, à mesurer tes paroles!

Et M. Espalion lui administra un soufflet, un rude soufflet qui claqua sur la joue et l'empourpra.

Jean-Pierre frémit. Un tourbillon de fureur le souleva vers cet homme.

—Crapule! cria-t-il.

Et il voulut fondre sur lui.

Mais, des paysans s'interposaient. M. Espalion avait plus d'un métayer sur le champ de foire.

Trois ou quatre entourèrent aussitôt l'agresseur, lui mirent le poing sous le nez et menacèrent de le jeter à l'Adour.

Que pouvait Jean-Pierre? Il n'avait pas de métayers, lui. Peut-être y avait-il, parmi les paysans de l'entourage, quelques laboureurs au service de Mme Dutauzia; mais ils se gardèrent bien d'intervenir en faveur du gérant: ils le jalousaient trop; c'était bien fait si ce petit poseur était remis à sa place.

Et l'ami de Raphaële entendit autour de lui des ricanements qui n'avaient rien de sympathique.

Il tremblait des pieds à la tête. Cette gifle reçue en plein marché lui faisait voir rouge.

—Ah! vous vous réfugiez derrière vos paysans! cria-t-il, capon! oh! vous retrouverai! Vous recevrez deux témoins avant vingt-quatre heures! Et si vous n'êtes pas un lâche!...

Mais un éclat de rire salua ces paroles.

—Un duel! s'exclama Espalion. Un duel avec ce domestique! Eh! à quoi voudrais-tu donc te battre, mon petit? A la pelle ou à la pioche?

Oh! le geste que Jean-Pierre voulut ébaucher alors, ce geste machinal de sa main droite cherchant dans la poche du pantalon...

—Non! non! — grommela-t-il en pleurant de honte, de fureur... — Jamais! jamais plus!

Et il s'en alla, grondant, le long du forail, où des boeufs bramaient, anxieux de leur sort, dans un tumulte de clochettes.

"...Ce n'est pas bien, monsieur le juge ; non, ce n'est pas bien du tout! Vous avez fait naître des espérances dans le cœur de ce jeune homme, et puis vous venez les briser impitoyablement. Non, non, ce n'est pas bien!.... Vous ne savez donc pas que le bonheur entrevu est comme un tigre dans la savane ; il est l'homme qui le manque?.. Eh! pourquoi donc refusez-vous votre fille à ce garçon? Expliquez un peu! N'est-il pas gentil, sérieux, plein de mérite et plus honnête, maintenant, que bien d'autres dont l'honnêteté n'a jamais été mise en doute? Ne savez-vous pas cela mieux que personne, cher monsieur Maisonnave?...Eh bien! alors?"

S'étant adressé à soi-même ces reproches sévères, M. Maisonnave exécutait un demi-tour à gauche dans le lit où l'insomnie l'agitait, et il tâchait de répondre de son mieux à l'insupportable raisonneur qui venait de faire entendre en lui sa grosse voix;

"—Oui, sans doute, c'est mal. Mais quoi? Je voudrais bien vous y voir, vous, monsieur le philosophe! Est-ce qu'un magistrat peut se ridiculiser au point de donner sa fille à un laboureur? C'est très joli de faire de la morale, de parler de justice et de devoir, de se ficher du qu'en-dira-t-on et de n'obéir qu'à sa conscience. Très joli, tout ça, pour les autres...Mais pour soi-même!...Mettez-vous un peu à ma place : figurez-vous que vous êtes magistrat et que vous allez donner votre fille à un paysan, à un pauvre, à un ancien rôdeur dont les premiers exploits furent assez louches. Il sera beau, votre prestige, à la justice de paix! On les respectera, vos jugements! Et la société de Saint-Vé-de-Chalosse, qu'est-ce qu'elle dira?...Déjà, M. Espalion, qui me soupçonne de complaisance envers ce pauvre diable, ne m'a-t-il pas fait fermer deux salons parmi les plus recherchés de la ville? N'est-il pas venu ricaner, un jour, dans la salle d'audience, pendant qu'un de ses métayers comparaissait devant moi?...Autant vaudrait briser sa carrière, monsieur le raisonneur, et vous admettrez qu'il y faudrait un certain héroïsme! Primo vivere, n'est-ce pas?...Ah! si j'étais indépendant comme comme M. Tauziède, le juge de Montclar, qui a quinze métairies bien à lui, je ne dis pas! J'accorderais ma fille à Jean-Pierre, certes! quitte à donner ma démission si cette grandeur d'âme me portait préjudice au point de vue professionnel. Mais je ne suis pas M. Tauziède! Je n'ai que quatre métairies, moi, et pour le revenu que j'en tire...Que deviendrais-je sans les quelques billets bleus du gouvernement? Je vous le demande, monsieur le raisonneur...."

Là-dessus, le père de Raphaële faisait un demi-tour à droite et relevait la couverture jusqu'à la hauteur de son oreille; ce qui était, d'après lui, la seule façon de bien goûter le sommeil.

Souvent, cet hiver, pendant les longues nuits où le vent secouait la croix de fleurs sèches apposée au-dessus de la porte, le soir de la Saint-Jean, M. Maisonnave méditait ainsi, en tapant sur son oreiller comme sur un coupable.

Mais il agitait vainement le pour et le contre, c'était toujours le fonctionnaire qui l'emportait sur le philosophe et la conclusion était :

—Demain, de bonne heure, je préviendrai ce pauvre Jean-Pierre de n'avoir plus à compter sur Raphaële.

Cependant, les journées s'écoulaient et jamais Jean-Pierre n'était prévenu. Eh! non! N'était-ce pas terriblement délicat de lui annoncer?... Comment recevrait-il la nouvelle? Il était colérieux, ce petit, et il savait des choses, trop de choses, qu'il pourrait raconter ça et là... Par exemple, il pourrait insinuer que M. Gaston Maisonnave n'hésitait pas à mettre dans sa poche les billets de cinq cents francs qu'ils voyait trainer chez ses connaissances. Et, l'on a beau dire, il convient de ménager les personnes qui sont en possession de pareils secrets.

—Ah! bien sûr, ce n'est pas là un sentiment des plus nobles, monsieur le philosophe. Mais, encore une fois, on voudrait bien vous y voir!...

Le juge de paix continuait donc à se taire, diplomatiquement ; et, quand il apercevait Jean-Pierre sur le trottoir de droite, il examinait avec attention les étalages des magasins sur le trottoir de gauche.

Bah! tout a une fin, surtout l'amour ; et il serait bien extraordinaire que l'un des deux amoureux ne se dérobât pas, un jour ou l'autre.

Hélas, non! Ni Jean-Pierre ni Raphaële ne semblaient encore enclins à se dérober ; au contraire.

Comme Raphaële avait l'air malheureuse de ne pas pouvoir épouser Jean-Pierre! et comme celui-ci s'encrvait de ne jamais connaître son véritable sort!

Longtemps, il avait voulu se venger d'Espalion. Il l'avait attendu, nuitamment, sur des chemins ; il était même allé à son domicile avec l'intention bien arrêtée de lui cracher au visage. Pouvait-il laisser l'affront impuni? Que penserait Raphaële?

Un dimanche, à la sortie de la grand'messe, il eut l'occasion de la voir en même temps que M. Espalion; et l'amour qu'il éprouvait pour elle ne mit peut-être pas autant de flammes dans ses yeux que la haine qu'il éprouvait pour lui.

Mais Mlle Maisonnave avait compris sans doute. Elle s'approcha de Jean-Pierre et lui dit, à demi-voix :

—Ne pensez plus à cet homme ; c'est moi qui vous vengerai!

Et le sourire qui accompagnait ces paroles valait déjà mieux qu'une réparation pour le susceptible gérant.

Il la remercia ; il aurait voulu lui baiser la pointe de ses souliers, publiquement, pour bien exprimer sa reconnaissance.

Oh! non, il ne pensa plus au rival, il ne pensa qu'à elle, l'affectueuse, la si douce attendue.

Et, pour mieux la mériter il se jura de devenir meilleur encore, d'entreprendre quelque noble et belle folie, si l'occasion s'en présentait. Et, d'abord il redoubla de zèle dans ses fonctions, travailla fièvreusement aux amendements du sol, à la prospérité des récoltes. Il voulait que la daoune fût assez contente de lui, enfin, pour songer et rendre public cet intéressant papier par lequel naguère elle projetait de donner tous ses biens à son gérant. Oh! douze métairies en Chalosse, trois maisons à la ville! Cinq cent mille francs peut-être! Eblouissements et lyrismes! Il serait plus pressé de dire "oui", ce bon M. Maisonnave, si celui qui aspirait à devenir son gendre ajoutait un chapelet de douze métairies au domaine de Bèrcooste!

Malheureusement, Mme Dutauzia semblait avoir perdu son intéressant papier. Elle offrait moins d'headayet se à Jean-Pierre depuis quelques jours. Peut-être avait-elle été froissée de voir que son gérant aimait en secret la fille du juge : peut-être aussi l'arrivée à la quincaillerie de certain commis espagnol, au visage mat, aux yeux d'émeraude vivante...

Il ne lui avait pas encore sauvé la vie, celui-là ; néanmoins...

—Eh bien! tant mieux, se dit Jean-Pierre, en constatant ce nouvel état de cœur de Madame Dutauzia. J'aime autant ne rien devoir à personne.

Et il ne compta plus que sur lui-même, sur l'abondance des récoltes, la générosité du sol, l'ardeur féconde du soleil, pour s'enrichir et devenir libre.

(A Continuer)

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LA POLITIQUE A QUEBEC

L'entrée de M. Monet dans le Cabinet—Le départ de M. Parent—Qui sera leader à la Chambre ? M. Turgeon ou M. Gouin ?

M. Gouin songerait à démissionner, et M. Robitaille prendra sa retraite

M. Monet au Ministère des Terres de la Couronne

(Correspondance spéciale)

Québec 3 — Quoi qu'il ait dit ce personnage politique, dont je vous ai parlé dans ma dépêche d'hier, et en dépit de certaines rumeurs de dissensions ministérielles au sujet de l'entrée de M. Monet dans le cabinet, je vous assure qu'hier après-midi, à la sortie de la séance du conseil, les ministres avaient l'air de former la famille la plus heureuse du monde. A part l'hon. M. Gouin, qui paraissait être de fort mauvaise humeur, tous les ministres étaient joyeux comme des hommes qui viennent de faire un bon coup.

On dit pourtant que MM. Gouin, Turgeon, Archambault et McCorkill devaient s'opposer de toutes leurs forces à l'entrée de M. Monet dans le cabinet, et même résigner, si M. Parent persistait dans sa détermination en faveur du député de Napierville. Rien de tel ne s'est produit.

Les honorables MM. Archambault et Monet sont retournés à Montréal hier après-midi. Le conseil des ministres se réunira de nouveau samedi.

A cette nouvelle séance du conseil des ministres, le gouvernement choisira définitivement son candidat au fauteuil présidentiel de l'Assemblée législative et désignera les députés qui auront mission de proposer et de seconder l'adresse en réponse au discours du trône. On ne sait pas encore qui sera nommé Orateur, mais il est entendu que le proposeur et le secondeur de l'adresse seront M. Mousseau, député de Soulanges, et M. Kelly, député de Bonaventure.

Hier après-midi, le nouveau ministre sans portefeuille a positivement refusé de se laisser interroger par les journalistes. Il s'est éloigné d'eux en disant qu'il n'avait, pour le moment, rien à dire à la presse. "Veuillez, messieurs, a-t-il ajouté, me donner le temps d'arriver et de réaliser la position avant que je me laisse interviewer comme ministre."

Je tiens de bonne source que M. Monet a posé de sérieuses conditions à son entrée dans le cabinet provincial. Quelles sont-elles? Il n'est pas encore possible de les connaître. Mais je sais qu'il a déclaré tout récemment à l'un de ses amis que son entrée dans le cabinet serait peut-être mal interprétée dans certains quartiers, mais que si la Providence lui prête vie seulement une couple d'années, le peuple de la province de Québec reconnaîtra que c'est bien dans l'intérêt public qu'il a accepté un siège à la table ministérielle.

Il ne manque pas, à Québec, de libéraux qui sont fort désorientés par l'entrée de M. Monet dans le cabinet. Ils ne comprennent pas comment il se fait que le député de Napierville, qui a été élu comme anti-ministériel, et qui a publié, peu de temps après, une lettre retentissante, presqu'une déclaration de guerre, contre le gouvernement, soit devenu le collègue de M. Parent.

L'hon. sénateur Choquette estime que cet événement politique est la confirmation de ce qu'il a dit dans l'une de ses lettres: "que M. Parent se ferait nationaliste, si cela devenait nécessaire."

L'honorable M. Parent partira vers le milieu de la semaine prochaine pour la Floride, où il ira prendre un repos d'un mois.

En son absence, l'honorable M. Archambault agira comme premier ministre.

Qui sera leader à la Chambre des députés, l'hon. M. Turgeon ou l'hon. M. Gouin?

Les amis de M. Turgeon disent que ce sera lui, les partisans du ministre des travaux publics affirment que ce sera leur homme. M. Turgeon est l'aîné de M. Gouin.

—Vous pouvez annoncer que l'hon. M. Robitaille, secrétaire de la province, se retirera bientôt du ministère. Il monterait sur le banc.

Il est tout probable que l'hon. M. Monet sera son successeur.

—Il est fortement rumeur que l'hon. M. Gouin, non-content de l'entrée de M. Monet dans le cabinet, songerait sérieusement à donner sa démission. Ce serait la seule défection dans le cabinet pour cette raison.

—On mentionne même le nom de l'hon. M. Monet comme devant prendre la direction du ministère des Terres de la Couronne durant l'absence du premier ministre.

—La séance du cabinet terminée, on a remarqué que l'hon. M. Archambault est resté seul en tête-à-tête pendant au moins un quart d'heure avec l'hon. Premier Ministre.

Le premier ministre, au sortir de la séance du conseil des ministres hier, a dit à un intime qui l'interrogeait : "Oui, oui, tout va assez bien. Il y en a qui ne sont pas contents, mais tout peut s'arranger".

Les Notres Aux Etats-Unis

A FALL RIVER MASS

(Corr. spéciale.)

On prépare au profit de la paroisse Notre-Dame, un grand festival de trois jours qui commencera le 5 mars prochain. Ces fêtes coïncideront avec les Jours Gras et seront sous les auspices de la Jeune Garde du Sacré-Cœur et de la Garde Notre-Dame de la société St-Antoine. On a formé dans ce but un comité qui se compose des personnes dont les noms suivent : Président, Joseph D. Parent ; vice-président Adélard Boutin ; secrétaire, A. D. Viens ; secrétaire correspondant, Aldéas Gendreau ; trésorier, l'abbé L. N. Blanchet ; directeurs, Joseph Gendreau, Delphis Champoux et Célidas Gamache. Il y aura grande soirée dramatique le dimanche, 5 mars ; le lundi, grande soirée militaire et d'amusements divers et le mardi, un grand concours militaire pour un prix de $100.

—Un projet de loi a été présenté à la législature au nom de l'évêque Stang, pour obtenir pour la commission du comté le droit de vendre la prison neuve à la paroisse St-Sacrement pour en faire une institution de charité dépendant du diocèse.

—Il y a tout un brasle-bas dans les cercles municipaux à propos des poteaux et fils que la compagnie des tramways veut poser sur la réserve du lac Watuppa et dans le lac. Plusieurs citoyens objectent la pose de ces poteaux et protestent contre la permission accordée par la commission du réservoir. On a fait une demande d'injonction contre la compagnie et avocats et échevins sont aux prises avec les citoyens qui protestent.

—Mlle Zéphirina Garneau, de la rue Quequechan est de retour d'un voyage à Québec où elle a rendu visite à ses parents.

—Mme Emerise Violette, épouse de David Côté, est décédée à sa résidence, 56 rue St-Mary. Elle était âgée de 32 ans et laisse un époux et trois jeunes enfants.

—M. Dieudonné Laporte, de la rue Harrison, est allé s'établir à Manchester, N. H.

—La loge Lafayette des Chevaliers de Pythias a fait mardi soir l'installation de ses officiers. Ce sont les suivants :

C. C.—Francis H. Patenaude.
V. C.—J. M. Brouillard.
P.—Joseph Lizotte.
M. of W.—Isaïe Lafleur.
K. of R. et S.—Elzéar Héroux.
M. of F.—O. J. Rousseau.
M. of W.—Ernest Larocque.
M. at A.—Damase Gamache.
I. G.—Joseph Poirier.
O. G.—Napoléon Leduc.

Pendant que l'on procédait à l'installation, le G. M. at A., Kendall annonça la présence du grand chancelier du domaine du Massachusetts, J. S. B. Clark. Ce dernier fut aussitôt admis et il prit place à côté du président installateur.

Après l'installation, il y a eu concert et danse et on a servi un succulent goûter.

—La paroisse Notre-Dame a loué la salle Franco-Américaine, rue East Main, pour un terme de huit mois. Cette salle sera occupée par l'artiste-peintre Ludovic Cremonini, de Rome, qui fait des tableaux pour la paroisse Notre-Dame. Ces tableaux, dont plusieurs sont déjà terminés, sont pour la nouvelle église et sont de véritables œuvres d'art, digne de la haute réputation de leur auteur. M. Cremonini a travaillé depuis deux ans dans la sacristie mais, comme M. le curé veut terminer l'intérieur de cet édifice, il a fallu trouver un autre local. M. Cremonini est à peindre pour la voûte de la nef un tableau intitulé "Le Jugement dernier" qui sera l'un des plus grands en existence. C'est une conception magnifique qui fera honneur à son auteur et ajoutera immensément à la beauté du nouveau temple.

Pure,
Hygiénique, Rafraichissante
Apollinaris
"La Reine des Eaux de Table."

A WORCESTER MASS

Whist au profit des Sœurs Franciscaines — Le chœur de Notre-Dame et M. le curé Grenier.

Les membres des deux chœurs de chant de la paroisse Notre-Dame ont été conviés à une charmante fête de famille donnée par M. le curé Grenier, lundi dernier.

La réunion eut lieu dans la salle paroissiale, soubassement de l'église, où M. le curé et M. W. A. Bernard, organiste et maître de chapelle, ont fait un chaleureux accueil aux invités.

Une intéressante partie de whist qui dura de 8.30 h. à 10 heures, faisait la première partie du programme. Les premiers prix ont été remportés par M. le curé Grenier et Mme Eli Bélisle ; les prix de consolation par M. l'abbé Morin et Mlle Eva Comtois.

Un délicieux souper attendait les membres du chœur après le whist. Le menu était d'une confection excellente, et certes, les convives firent honneur aux mets que leur servirent un essaim de dames et de jeunes filles.

Figuraient aux tables : Rév. L. D. Grenier, Rév. J. A. Lord, Rév. J. G. Morin, M. et Mme J. E. Lapointe, M. et Mme Charles Vilandré, M. et Mme V. A. Bernard, M. et Mme J. H. Morrissette, M. et Mme J. Horace Gravel, M. et Mme L. A. Lacier, Dr Olivier Charbonneau, Albert Bédard, F. J. Bélisle, J. Homer Morrissette, Arthur Gravel, Léonidas R. Gendreau, Mme T. McCrone, Mme Arthur Duvard et Mlles Emma Benoit, Agnès Harpin, Almaïde Lacier, Rose Beauchemin, Cora Lavigne, Eva Labonté, Corona Bélisle, Corinne Morin, Rose B. Rousseau, Aurore V. Sevmour, Anita Lamothe, Pauline Morrissette, Grace Messier, Délia Rochefort, Blanche Sansouci, Réna Russell, Anita de Grandpré, Blanche Dalbec, Célia Brault, Albina Bleau, Corinne Richard, Flora Baril, Anna Gaulin, Hermine Comtois, Marie-Louise Cousin, Blanche Bélisle, Béatrice Chabot, Ida Fontaine, Eva Fontaine, Cordélia Labrie, Florence Rochefeau, May Bédard, Elise Bourgeois, M. et Mme Eli Bélisle, Mlle Albertine Huot, Mlle Alma Perreault et Mlle Eva Comtois.

M. Bernard, se faisant l'écho des invités, remercia M. le curé, qui lui-même adressa quelques paroles de félicitation aux convives.

La soirée s'est terminée par du chant, de la musique et de la déclamation, dans l'ordre suivant : Morceau en chœur ; solos de piano par Mlles Réna Russell, Corinne Morin et M. Bernard ; déclamation par Mlle Marie-Louise Cousin et M. L. A. Lacier ; chant par Mlles Rose Beauchemin et Almaïde Lacier.

—Le parti de whist des Petites Sœurs franciscaines de Marie, rue Bleeker, aura lieu lundi, le 13 février, dans la salle Ste-Famille, rue Green.

Liste des prix : Paire de gants, Rév. A. E. Langevin ; cousin, Mme P. Lambert ; livre de prière, de $5.00, Mme Joseph Bélisle ; parapluie de $3.50, M. O. E. Nault ; $2.50 en or, Mlle Dina Robert plateau à fruits, M. John Perreault ; poivrière et salière, M. Joseph Lajoie ; pantoufles Juliette, M. Mark Congreve ; cadre de Ste-Cécile, Mme S. Latarge, plateau en porcelaine, Mme E. Bourget ; jarre à tabac, Mme Rainville ; paire de gants, Mlle R. Delorme; demi tonne de charbon, Mme P. Lambert.

Comité d'organisation : Mmes Philippe Lambert, présidente ; Joseph Bélisle, vice-présidente ; O. E. Nault, secrétaire ; Mme C. Kelly, trésorière ; Mlle R. A. Bissonnette, contrôleuse des billets.

Mme E. Cadoret présidera à la table des crèmes glacées, assistée de Mmes Joseph Gaucher, Joseph Lavigne, Rainville, Bousquet, Joseph Hétus et Boulay.

Deux prix ont été ajoutés aux douze prix qui sont déjà publiés sur les billets d'entrée : c'est une demie tonne de charbon donnée par M. Philippe Lambert, et une statue de dix dollars de la Ste-Vierge, par Mlle Gertrude Florence Claine.

A WOONSOCKET R. I

La famille Michel Poirier dans le deuil

C'est avec peine que nous apprenons la mort d'un excellent concitoyen, M. Michel Poirier, arrivée dimanche dernier, à sa demeure, 90 rue River.

M. Poirier avait été frappé de maladie au commencement de janvier. Depuis 23 jours il souffrait d'une maladie cruelle, mais dans ses souffrances si atroces qu'elles fussent, on ne l'entendit proférer une plainte. Cette âme sereine vit approcher la mort sans crainte parce que sa vie avait été un modèle constant pour sa famille et pour ses concitoyens. M. Poirier était un chrétien et un catholique convaincu. Il est mort après après avoir reçu les sacrements de notre sainte religion. Il était né à Sainte-Victoire, comté de Richelieu. Il était âgé de 46 ans et en avait passé 14 en cette ville où sa qualité d'employé livreur de l'Union Livery Co., lui avait fait un grand nombre d'amis.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Victorine Plouffe, quatre fils: MM. Joseph, Donat, Arthur, Aldor; et trois filles: Mme Edmond Rochefort, Melles Marie-Anne et Blanche.

Le défunt laisse aussi deux frères, Jean Baptiste Poirier, de Nasonville, R.-I., et Narcisse, actuellement soldat du 13ème régiment d'infanterie, stationné à San Francisco, Cal., et sept sœurs : Mmes Hormisdas Plasse, et veuve Moïse Joyal, de Saint-Germain, de Grantham ; Moïse Laforest, J. B. Lizotte, Edmond Desrosiers, Arthur Matte, épouse du mécanicien-opérateur de "La Tribune", veuve Le Fleury, de Manville.

L'inhumation a eu lieu au Précieux-

PROGRAMME EXTRA

Lisez à colonne d'amusements le programme de gala du Parc Sohmer, de dimanche prochain. 289-2

A MARLBORO MASS

La St-Jean-Baptiste

Dimanche dernier, un comité composé de MM. Albert Marchetterre, Thomas Bédard, Pierre Labossière, Willie Lacroix et Louis Buisson, s'est réuni pour conférer et prendre les meilleurs moyens de célébrer la St-Jean-Baptiste comme il convient, le 24 juin.

La fête commencera par une messe suivie d'une parade de 85 sociétés du dehors, y comprises les Gardes d'Honneur, les organisations fraternelles.

Dans l'après-midi, il y aura un grand pique-nique et toutes sortes de jeux, de courses avec bourses pour les gagnants. Toute l'affaire se terminera par un banquet.

Un comité de 30 a été ajouté à celui de 5 pour avoir les meilleurs résultats possibles. Formant le comité : Napoléon Lacouture, Geoffroy Brunelle, Léon Desjardins, Arthur Lamy, Eugène Labossière, George Gignac, George Leduc, Narcisse Dupuis, C. Sansoucy, Edouard Bertrand.

On ne demandera qu'une entrée de 25 cents pour les jeux, afin de contrôler les entrées. Le comité ne veut que couvrir les dépenses de l'organisation. Il ne sera pas question de profits. Ce sera une fête en famille à la bonne franquette.

M. Pierre Labossière présidait et M. Eugène Labossière était secrétaire.

AVIS SPECIAL

Comme d'habitude, durant février, le Grand Magasin fermera à 1 hr p. m., le samedi.

Le public peut favoriser ce mouvement de fermeture de bonne heure, en faisant ses achats aussi de bonne heure que possible le samedi matin. Les nombreuses offres spéciales sont faites pour accomplir toute une journée d'affaires durant les heures que le magasin sera ouvert. On en trouvera un bref aperçu dans l'annonce de la Compagnie, à la page habituelle. On ne devrait manquer pour aucune considération, de voir l'Exposition de Pure Nourriture au sous-sol. Une visite vous amusera et vous intéressera beaucoup. Bons marchés spéciaux en fait d'épiceries durant l'expositon d'aliments. 289-1

LYNN MASS

Le chœur de St-Jean-Baptiste et Mlle Antoinette Legault

—Mlle Antoinette Legault, qui fait partie de la Phelan Musical Comedy Company, a été l'objet d'une sympathique démonstration de la part des membres du chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste, au cours de la représentation de "Jack and the Beanstalk", au Lynn Theatre. On lui a présenté une magnifique bague montée de diamant.

Mlle Legault, très émue, n'a pu que remercier par un gracieux salut le cadeau qui lui était si cordialement offert. L'assistance nombreuse a témoigné par ses applaudissements chaleureux combien elle partageait les sentiments d'estime des donateurs.

Mlle Legault jouait le rôle de "Little Miss Muffet". Elle s'est acquittée de sa tâche avec beaucoup de talent artistique. Ce n'était pas la première fois qu'elle paraissait sur la scène théâtrale. En maintes occasions précédentes Mlle Legault avait prêté son concours charmant à des œuvres de bienfaisance.

Le témoignage d'estime dont elle vient d'être l'objet n'était qu'une expression bien faible de la reconnaissance due à ses talents et à son dévouement.

COLONIAL HOUSE Square Phillips

Grande Vente Annuelle a Escompte

Cette Vente se Continuera jusqu'à Nouvel Avis.

ETOFFES A ROBES

Voile de Paris et Etamine Noirs et Blancs

Offre Extra de 15 pièces. Régulier $1.00 et $1.25 la verge, pour

50 cts LA VERGE

Aussi 12 pièces de serge noire pure laine avec belles rayures blanches. Régulier 80 cts la verge pour

40 cts LA VERGE

OFFRES SPECIALES

D'ETOFFES A ROBES

Nos tables centrales d'Etoffes à robes

contiennent des valeurs extraordinaires, Voiles, Crêpe de Chine soie et laine, Etoffes crême, Etoffes noires et blanches, Tweeds, Draps bleu-marin, etc.

Moitie Prix

RAYON DES ETOFFES A ROBES NOIRES

Table spéciale d'étoffes à robes noires.
Panama noir.
Canevas noir.
Armure noire.
MOINS 22 1-2.
Voile de Paris noir.
Camel's Hair noir, de fantaisie.
MOINS 50 POUR CENT.

RAYON DES ARTICLES D'ART

Esquisses japonaises de Gibson ; prix régulier $1.00, pour 60c.
Esquisses japonaises de Gibson, prix régulier $2.00 pour $1.20.
Reproductions de dessins à l'aquarelle de Harrison Fisher, etc. Prix régulier $1.25 pour 80c.
Reproductions d'études d'enfants par Jessie Wilcox Smith, régulier 60c pour 40c.
Quelques aquarelles variant de $2.50 à $45.00 pour $1.00 à $15.00.
50 pour cent d'escompte sur tous les cadres comprenant feuille d'or.
Tables spéciales à 20c, 25c, 50c et 75c.
20 pour cent sur toutes les commandes pour encadrement.

RAYON DES MEUBLES

Ceux qui tiennent maison ou qui ont l'intention d'entrer en ménage devraient profiter de cette grande occasion pour se procurer tout ce dont ils ont besoin. Nous emmagasinons vos achats gratuitement jusqu'à demande. Ci-suivent quelques-unes de nos offres spéciales:

1 Sofa, dos en fil de fer, $38, moins 20 p. c.
No. 7,663., Chaise à bras, $36, moins 33 1-3 p. c.
1 Ameublement de 3 pièces pour bibliothèque, C. D. $32, moins 33 1-3 p. c.
80-39. Ameublement de salon, 2 pièces, en acajou massif, $60, moins 20 p. c.
36-53. Ameublement de 3 pièces pour salon, en acajou, $88, moins 20 pour cent.
6,081. 1 cabinet à musique, peint à la main et garnitures en cuivre, style Louis XV, $75, moins 33 1-3 pour cent.
1 ameublement de chambre à coucher, en chêne solide, 5 pièces, modèles anglais, très beau marquetage en bois naturel et acier. Régulier $450. Spécial, $200.00.
3,734. 1 Bureau d'enfants, grandeur 31 pouces par 17 pouces, en bel acajou, miroir anglais; prix $36.00, moins 50 p. c.
7,694. 1 Ameublement de chambre à coucher, en chêne doré, lit, bureau et lavabo ; miroir anglais ; moins 33 1-3 p. c., $47.50.
56-1. 1 Bureau, chiffonnier et table de toilette, modèle Old Colonial, en acajou, 3 pièces, $109.50, moins 33 1-3 p.c. Très belle valeur.

CHAUSSURES DE DAMES

POUR LE RESTE DE LA VENTE, NOUS OFFRIRONS TOUTES NOS PANTOUFLES DE SOIREE POUR DAMES, A UN ESCOMPTE DE 20 POUR CENT.

Chaussures avec empeigne brevetée, perlée or, talon Louis XV, pour dames $6, pour $2.38 net.
Pantoufles en velours noir, boucle en argent, pour dames, régulier $3.50, pour $1.75.
Chaussures Oxfords avec empeigne brevetée, talon Louis XV, semelles tournées, pour dames, $5.25, pour $2.50 net.
Chaussures avec empeigne brevetée, semelles tournées, talon cubain, pour dames, $3.00.
Toutes nos oxfords à semelles tournées pour dames, $3 et $3.50, pour $2.
Toutes nos chaussures en chevreau vici, veaux box et cuir émaillé, de $3.00, pour dames, moins 20 pour cent.
Chaussures à semelle tournée, talon français et common sense, pour dames, réguliers $3.25 et $3.50, pour $1, grandeurs irrégulières seulement.

EDREDONS

Balance d'édredons en soie, sateen et satin, 20 pour cent.
Lot Spécial, $4.50 pour $3.60.
Lot Spécial, panneaux et bordures, valeur de $6.00 pour $4.00.
Lot Spécial, $5.50 moins 20 pour cent.
Couvrepieds en soie et satèen pour berceaux et petits lits d'enfants, 20 pour cent.

COTONS

SPECIAL — 200 pièces de batistes anglaises et de coton, en pièces de 12 verges, moins 20 p.c.
3,000 verges de cotons anglais, valeur spéciale, 20 p.c.
Cotons blancs canadiens, 10 p.c.
Cotons à drap et à oreillers, 10 p.c. 20 p.c.

RAYON DES MEUBLES

196-2. 1 ameublement de chambre à coucher, comprenant 1 table de toilette, chiffonnier, bureau, beaux dessins nouveaux, en noyer Circassien, complet, $178 ; moins 20 p.c.
62-26. 1 Bureau en acajou naturel, incrusté de bois satiné, $116; moins 40 p.c.
62-27. 1 Chiffonnier bas, en acajou naturel ; 4 grands tiroirs et 3 petits ; tous doublés en acajou pour appareiller, pour garçonnets. $88 moins 40 p.c.
62-28. 1 table de chambre à coucher pour appareiller ces pièces, $30 ; moins 40 p.c.

RAYON DES LAMPES

Stock entier de globes de gaz, en verre pressé, gravé ou taillé, variant de 30c à $1.50, pour écouler moins 33 1-3 p.c.

RAYON DES LAMPES SPECIAL

POUR RESIDENCES DE CAMPAGNE.

25 fameuses lampes en nickel de Bradley & Hubbard, brûleur central ; hauteur 12 pouces, comprenant abat-jour en opale de 10 p.c. Prix $2.10.
Abat-jour en soie pour lampes, stock entier, moins 25 p.c.
Globes peints à la main, table spéciale, moitié prix.
6 lampes en bronze et en métal, variant de $10 à $20. Moitié prix.
Lampes pour suspendre, stock entier, depuis $5.50 à $15, moins 33 1-3 p.c. Autres $3 à $5.50, 20 p.c.

RAYON DES BRONZES ARTISTIQUES

Stock entier de figurines, bustes et statuettes, de 25 p.c. à 50 p.c.
Table spéciale de statuettes, variant de $12 à $20, pour $10 chaque.

TABLE SPECIALE

Nouveautés en bronze et en métal de Paris, Vienne et Berlin, tels que vases, ornements, boîtes à bijoux, cadres, candélabres, etc. Régulier $1.50 à $2.50, pour $1.00.
Aussi table spéciale d'articles de fantaisie, régulier $3 à $5.50, très appropriés pour prix de cadre, pour $2.00.
Stock entier d'horloges de fantaisie, horloges coucou, horloges de voyage, horloges de salon, horloges Grand-Père, horloges Mission, horloges de cuisines, régulateurs, etc., etc., etc. Moins 25 p.c.

RAYON DE LA PAPETERIE

GRANDE VENTE DE LIVRES

Escomptes variant de 20 à 50 pour cent sur tout l'assortiment.

Quelques leaders:—Romans Anglais enrégistrés, couverture en papier, régulier, 15c pour 10c.

Romans enregistrés, éditions Canadiennes, couvertures en papier, gros caractères, régulier, 65c, pour 50c.

Livres enrégistrés, reliure en toile, comprenant toutes les récentes publications, régulier, $1.50, pour $1.10. régulier, $1.25 pour 95c.

Poètes: reliure en soie, tranches dorées, régulier 50c, pour 35c.
Poètes, édition Woodbine, reliure cuir ouaté, tranches dorées, caractères nets, régulier, $1.00, pour 75c.
Editions de bibliothèques d'ouvrages types, demi-reliure roan, caractères nets et lisibles, bon papier, illustrées, régulier, $1.25, pour 85c.
Livres Ruby, Mildred et Fancy, plusieurs centaines de ces volumes populaires parmi les garçonnets et fillettes: forte reliure en toile, régulier, 20c, pour 15c.
Séries: Lulu and Leander, Tigers, On and Off the Ark, Naughty Mr Jack, American Newpaper Comic, régulier, 60c pour 40c.
Bibliothèque du foyer: ces séries bien connues d'ouvrages populaires de premier ordre, plus de 500 titres, reliure en toile, tranche supérieure dorée, régulier, 55c pour 40c.
Les séries de fiction Ivy, reliure entoile, 400 titres, régulier 40c pour 23c.
Livres reliés pour enfants, grand format quarto, illustrés en couleurs, tous les anciens favoris et quelques nouveaux, régulier, 25c pour 18c et 15c pour 10c.

VOLUMES ANNUELS

Nous offrons les populaires volumes annuels suivants, à taux spécialement bas:

Leisure Hour, régulier $2.00, pour $1.35
Girl's Own Paper, régulier $1.75, pour $1.25
Boy's Own Paper, régulier $1.75, pour $1.25
Chums toile, régulier $1.75, pour $1.25
Chums carton, régulier $1.50, pour $1.00
Girl's Empire, régulier $1.25, pour 85c
Our Darlings, régulier 85c, pour 50c
Children's Friend, régulier 75c, pour 50c
Family Friend, régulier 45c pour 30c

TABLE SPECIALE DE LIVRES A MOITIE PRIX.

Rayon de la Poterie Artistique

Stock entier de pots et piédestaux, jardinières, pots à fougères, de 25 pour cent à 50 pour cent de réduction.
Stock entier de pots à fleurs japonais, 33 1-3 pour cent.

"UN LEADER"

Jardinière en terra cotta, 9 pouces de largeur, régulier 75c pour 50c.
Jardinières chinoises, diverses décorations, moitié prix.
Stock entier de porte-parapluies, majolique anglaise, 25 pour cent.
Porte-parapluies japonais, 33 1-3.
Porte-parapluies chinois, moitié prix.

Rayon des Chaussures d'Hommes

OFFRES EXTRAORDINAIRES

Quelques paires seulement de chaussures boutonnées en veau émaillé, pour hommes, grandeurs irrégulières, régulier $5.50, moins 50 p.c.
Quelques paires de chaussures lacées Ideal en veau verni, grandeurs irrégulières seulement pour hommes, régulier $7.50, moins 50 p.c.
Quelques paires seulement de chaussures lacées et boutonnées en peau de veau vernie, pour hommes, grandeurs irrégulières, prix 25, moins 50 p.c.
Quelques paires seulement d'Oxfords en chevreau, trépointe Goodyear, pour hommes, grandeurs irrégulières seulement, régulier $4.00, pour $1.50.
Un lot de claques "self-acting", dorées en laine, la meilleure qualité, bouts de largeur moyenne seulement, pour hommes, régulier $1.25, moins 50 p.c.
Quelques paires d'oxfords en peau de poulain vernie, grandeurs irrégulières, pour hommes, régulier $5.00, moins 50 p.c.
Quelques paires d'oxfords boutonnés en peau de poulain vernie, grandeurs irrégulières seulement pour hommes, $5.50, moins 50 p.c.
Quelques paires d'oxfords en chevreau verni, grandeurs irrégulières pour hommes, régulier $6.50, moins 50 p.c.
Un lot d'Oxfords lisses en cuir veau ni et d'Oxfords en cuir émaillé, pour hommes, régulier $4.00, moins 50 p.c.
Un lot de bottines lacées, en veau et en chevreau, points variant de 9 à 13, pour garçonnets, régulier $2.25 et $2.35, pour $1.25.

RAYON DE LA PAPETERIE

Lignes envogue de papiers à lettres et d'enveloppes offertes à des prix spécialement bas.
Papier à lettre pour l'étranger, en paquets de 5 mains, régulier 25c., spécial 20c.
Enveloppes pour appareiller, de 100 régulier 20c., spécial 15c.
Paquets de 1 livre de papier à lettre, papier Club Vellum fini rude, papier club Vellum fini doux, papier ivoire, fini doux, crême fini doux, Silurien pale, Silurien foncé fini doux régulier 20c., spécial 15c.
Enveloppes pour appareiller en boîtes de 100, régulier 20c., pour 15c.
Paquets de 1 livre de papier à lettre, Newton mill, fini toile, petite forme carrée, blanc, bleu et azure; régulier 25c. Spécial 20c.
Enveloppes pour appareiller, en paquet de 75s; régulier 25c., spécial 20c.
PAPIER CROWN EN PARCHEMIN.
Surface moyennement rude, nuance crême, grandeur Albert, en boîte de 5 mains; régulier 50c; spécial 40c.
Enveloppes pour appareiller, le 100 ; spécial 30c.
Grandeur octavo, en boîtes de 5 mains, régulier 55c., spécial 43c.
Enveloppes pour appareiller ; spécial 35c.
Papier satiné, forme octavo, en boîtes de 5 mains; régulier 50c., spécial 40c.
Enveloppes en boîtes de 125, spécial 40c
EN TOILE D'IRLANDE, VERITABLE GRANDEUR OCTAVO, fini rude, en boîte de 5 mains, régulier 50 cents, pour 40c.
Enveloppes en boîtes de 125s., spécial 40c.
PAPETERIE EN CAMBRAI FRANCAIS, papier fini toile, grande forme carrée en nuances blanche, azur, grise et bleue, contenant 1 livre de papier et 60 enveloppes ; régulier 75c la boîte, spécial 60c la boîte.
PAPIER PALEOZOIQUE SILURIEN FONCE, fini doux, grandeur octavo et albert, en paquet de 5 mains; régulier 25c., spécial 20c.
Enveloppes, spécial, 100 pour 80c.
PAPIER COLONIAL HOUSE EN TOILE, en boîte de 5 mains, belle forme carrée, gris perle, blanc et bleu; régulier 45c., spécial 35c.
Enveloppes, forme sac, le 100, spécial 30c.
PAPETERIES DES FETES. — Nous avons plusieurs douzaines de boîtes très artistiques et nouvelles, remplies de papier à lettre et d'enveloppes, dans les couleurs et les grandeurs les plus fashionables: les prix varient de 25c à $3, moins 25 p.c.
Quelques tables spéciales de boîtes désassorties en fait de papiers à lettres, etc., à prix réduits pour écouler.
Papier crêpe décoré à l'épreuve du feu, en rouleaux de grande longueur dessins assortis; régulier 25c., spécial, 15 cents.

Nous venons de recevoir une grande consignation des dernières nouveautés en

DECORATIONS DE TABLE EN PAPIER

Doyles.
Ornements de pâtés.
Frills de côtelettes.
Boites Soufflet.
Papiers à poisson.
"Skewers" de côtelettes.
Frills de jambon.
A 20 POUR CENT D'ESCOMPTE.
Fleurs en papier à des prix pour écouler

RAYON DES ARTICLES JAPONAIS

Stock entier de Parapluies en papier, bannières, éventails, écrans, etc., 33 1-3 pour cent d'escompte.
Portières en bambou et en perles, 33 1-3 p. c., d'escompte.
Pièces de lantaisie en cuivre indien, 20 p.c.
Ornements de Benarès, moitié prix.
Vases cloisonné, moitié prix.
Jardinières et vases en bronze, 66 2-3 d'escompte.
Vases vernis, ornements, spécimens uniques pour collection, moitié prix.

RAYON DES BRONZES ET LES HORLOGES

DEUX TABLES SPECIALES MOINS 66 2-3.
Comprenant vases, bronzes, jardinières, horloges, ornements, paniers à gâteaux en argent plaqué, carafes en verre taillé, tables de fantaisie, etc., etc.
Balance d'articles tels qu'ornements de bronzes, nouveautés de Berlin, services à poissons, consistant en 12 paires de couteaux et fourchettes; services à dessert, consistant en 12 paires de couteaux et fourchettes ; manches en celluloïd et en perle.
Aussi services à dépecer la viande ; services à gibier, etc., etc., etc., pour écouler à moitié prix.

5 pour cent au Comptant en Sus de tous les autres Escomptes ou Réductions

HENRY MORGAN & CO., Montreal.

The John Murphy Company Limited

Vendredi, 3 Fév. 1905

La Simplicité dans l'Annonce

La simple déclaration qui a été publiée sous notre nom, au sujet de l'Ecoulement des stocks du sous-sol à des prix exceptionnels a produit d'excellents résultats sous le rapport des ventes. Nous serons toujours si particuliers et si jaloux de notre réputation que dans toutes les circonstances, rien ne sera jamais publié qui ne soit absolument vrai. Nous croyons qu'un mauvais renseignement volontaire sur un fait est une infamie et que c'est une faute énorme au point de vue commercial. Nous tacherons d'être si clairs dans nos annonces que le public n'y lira toujours qu'une seule interprétation.

Intéressant pour les Dames En examinant les manteaux, nous avons trouvé un grand nombre de costumes, gilets, manteaux et collerettes, qui doivent être écoulés immédiatement du magasin, en vertu de notre politique : " Rien que des stocks nouveaux pour le printemps.

Costumes de $18.50 à $40.00 pour $10.00 Il y a quelques 40 costumes de Dames, qui valaient autrefois de $18.50 à $40.00. Ils sont confectionnés en tweeds pesants et d'été, doublés en soie, joliment garnis, et, bien que dans certains cas les prix aient déja été réduits, nous ferons une nouvelle réduction samedi, et nous les offrirons à votre choix pour **$10.00**.

Costumes de $10 à $35 pour $5.00 Un autre lot de costumes de Dames demandant notre attention, ne comprend que les grandeurs 32 et 34. Ils sont tous de différents styles, cependant, —Norfolk, Eton et Russe—quelques-uns des styles russes sont à jupes longues—confectionnés en tweeds, meltons, etc., dans une grande variété de couleurs, y compris le noir ; quelques-uns d'entre eux sont doublés en soie. Les anciens prix étaient de **$10 à $35.** Samedi nous les vendrons à **$5.00**

Manteaux Courts et Manteaux à Moitié Prix. Les manteaux courts pour dames se vendent maintenant de **$5.25 à $8.50** ; ils sont confectionnés en tweed noir fantaisie, et entièrement doublés.

Quelques manteaux de printemps en broad-cloth, grandeur 29, dans la couleur faon, et 40 dans la couleur noire, dont les anciens prix étaient de $6.50 à $29.00 ; quelques manteaux en velours valant autrefois de $30 à $59, seront offerts à **la moitie de ces prix** Samedi.

Manteaux 3-4 à diverses réductions Une quantité de manteaux 3-4 en tweed, pour dames ; — il y en a à peine 3 de semblables — sera divisée en trois lots et vendue samedi aux réductions suivantes : Lot No 1 — comprenant des manteaux de $6.50 à $13.00, samedi **$5.00** chacun ; Lot No 2 — de $14.00 à $20.00 pour **$10.00** chacun ; Lot No 3 — de $21.00 à $35.00 pour **$15.00** chacun.

Pour les Enfants Une grande quantité d'Ulsters d'enfants et un grand nombre de Paletots couverte pour enfants, de 1-3 à 1-2 d'escompte sur leurs prix réguliers.

D'un Grand Intérêt pour Les Hommes Soixante pour cent d'escompte sur un lot de Vestons de repos, de qualité moyenne et de première qualité, la plupart faits en tweed de fantaisie, soie, velours, peluche, etc., pour hommes ; grandeurs 36, 38, 40, 42 ; prix variant de $4.50 à $27.00.

Vingt-cinq pour cent d'escompte sur les prix d'un lot de robes de chambre, robes de bain, vestes d'hiver, gilets cardigan, gants d'hiver, foulards en soie, protecteurs de devant de chemise, bretelles en soie, pyjamas, imperméables, pardessus, collerettes en drap, etc.

25c Guêtres en soie Boston, à 15c ; 50c, 60c et 75c, cravates en soie, à 25c ; $1.25, $2.00, foulards et mouchoirs de soie, à 95c ; 75c, robes de nuit en flanellette, amples, à 39c ; $1.25, beaux caleçons en laine naturelle pour hommes ; grandeurs 38 et 42 seulement à 75c.

Au Magasin du Sous-Sol Le travail pour écouler les stocks du Sous-Sol va se faire avec plus de vigueur. Nous devrons ôter cinquante pour cent d'escompte sur les prix réguliers d'un lot de porcelaine de Limoges et Japonaise, comprenant des articles tels que corbeilles à épingles, sucriers, boîtes couvertes, assiettes à pain et à beurre, assiettes à gâteaux, tasses et soucoupes, bols à salade, etc. Quelques 50 globes de gaz, ou plus, nuancés, dans 4 couleurs. Régulièrement vendus à 50c seront vendus samedi à moitié prix, 25c.

Il y aura aussi un lot d'articles à devises écossaises, petites nouveautés en fait de pots à crème, jarres, boîtes à bijoux, etc., régulièrement vendus à 25c et 50c, samedi, à 10c.

Et telle sera la façon dont les réductions seront faites sur nos stocks du sous-sol. Ils doivent partir.

A en juger par la réponse faite à nos annonces durant les deux derniers jours, nous aurons besoin des services d'autres vendeurs. Les femmes d'expérience peuvent faire application entre 8 et 10 a.m.

The John Murphy Company Limited

LES DEBITANTS DE LIQUEURS

NOMBREUSE ET IMPOSANTE DELEGATION DEVANT LE MINISTRE McCORKILL — IMPORTANTS AMENDEMENTS DEMANDES A LA LOI DES LICENCES.

L'hon. M. McCorkill, trésorier de la province, était, ce matin, au bureau du gouvernement, où il a reçu plusieurs délégations importantes. La première comprenait des hôteliers et débitants de liqueurs non seulement de Montréal, mais de Trois-Rivières, de Valleâfield et des municipalités environnantes. On y remarquait entre autres MM. Lawrence A. Wilson, Amédée Blondin, président de l'Association des hôteliers, l'échevin L. A. Lapointe, secrétaire de l'Association des débitants de liqueurs, MM. Damase Benoit, James McCarrey, Victor Bougie, André Léger, Jos. Barbeau, Nap. Tremblay, W. Despatie, Nap. Massy, Jos. Girard, Jos. Delisle, L. G. Ecrement, N. P. et L. J. S. Morin, de Maisonneuve ; J. A. Tessier, M.P.P., et J. Ernest Words, de Trois-Rivières ; L. P. Nobert, Edmond Reeves, Philippe Vincent, Naz. Gauthier, H. A. Dansereau, Victor Lemay, Achille Bergevin, M.P.P., de Valleyfield ; Dolphis Deguire, J. H. Lebœuf, H. Bougie et autres.

C'est M. le député J. A. Lacombe, de Ste-Marie, qui a présenté les délégués au ministre.

On a demandé tout d'abord que dans le remaniement qui sera fait à la loi des licences une clause soit insérée pour empêcher le conseil des municipalités de dépasser un certain nombre de licences que le statut fixera. On est convenu qu'un hôtel par 1,000 de population sera suffisant, et l'on croit désirable que cette règle fut appliquée partout.

Actuellement les licences sont accordées par règlements et rien n'en limite le nombre. Le nouveau projet de loi, cependant, n'affecterait pas les licences déjà existantes. A Farnhan par exemple, il n'y a que 3,000 âmes et il existe 10 hôtels. Or, en supposant que la nouvelle loi y soit appliquée, ce nombre de 10 ne serait pas augmenté tant que la population n'aurait pas atteint le chiffre de 10,000

On désire limiter de la même façon le nombre des licences pour les épiceries, et faire séparer dans ces établissements le débit de boissons de celui des autres articles, pour mieux empêcher, croit-on, que l'on ne vende au verre. Il y a aujourd'hui dans Montréal 477 épiceries licenciées.

L'on trouve aussi odieux et immoral le système d'informers payés pour leurs délations. En conséquence l'on demande que la totalité des amendes payées pour infraction, retourne au trésor provincial et que la police du revenu soit augmentée de façon à accorder une plus grande protection aux hôteliers honnêtes.

On a insisté aussi sur la nécessité de remanier l'échelle de prix des licences basée sur les loyers. L'échelle actuelle dont le maximum est de $800, est considérée comme injuste. Par exemple, l'hôtel Windsor ne se trouve pas à payer plus actuellement, qu'un autre hôtel dont l'importance est incomparablement moins considérable.

On veut aussi établir une distinction entre le prix de la licence payé par les grands hôtels qui sont ouverts le dimanche et les simples buvettes qui n'ont pas cet avantage. Les premiers devraient payer plus cher.

Les délégués voudraient encore augmenter le chiffre de l'amende imposée aux délinquants.

Une proposition qui ne manque pas d'importance, non plus, c'est celle par laquelle on veut rendre permanentes les licences, de façon à ce que l'on ne puisse une fois accordées, les revoquer que pour cause.

L'on propose encore une foule d'autres amendements que le manque d'espace nous force d'omettre. Ils sont au nombre de 21.

Le ministre a répondu qu'un bill serait préparé en conformité avec toutes ces suggestions et que copie en sera envoyée à tous les intéressés.

L'hon. M. McCorkill entend donner satisfaction à tous autant que possible.

Ce sont surtout l'échevin L. A. Lapointe et M. L. A. Wilson qui ont soutenu la discussion et expliqué les vues des délégués.

LE FEU

(Suite de la 1ère page)

Dans aucun incendie, la vie des citoyens n'a peut-être été aussi en danger que ce matin.

Presque tous les fils électriques sur un parcours de cents pieds, se sont rompus et sont tombés par terre.

Partout, on ne voyait qu'étincelles et flammes menaçantes. Les chevaux de la brigade affolés par le bruit, et les clamours, cherchaient à fuir par toutes les directions.

Les pompiers restèrent bravement à leur poste, au péril de leur vie.

Les directeurs du téléphone des Marchands déclarent que tous les dégâts qu'ils ont soufferts seront réparés dans une quinzaine de jours, et que les employés pourront alors retourner à l'ouvage.

COUR DE L'ECHIQUIER

L'hon. juge Burbidge, de la Cour de l'Echiquier, a siégé ce matin, toujours dans la cause du chemin de fer de la Rive Sud. M. C. Dessaules, séquestre du chemin de fer de la Rive Sud, a présenté une requête pour être autorisé à dépenser $145,000 pour acheter deux cents chars de fret, ces chars devant être payés partie comptant et partie à terme garantis par une hypothèque qui devra avoir premier privilège.

Attendu que plusieurs créanciers n'ont pu être présents à la séance de ce matin, la cause est ajournée à samedi, le 18 février courant, à 11 heures de l'avant-midi.

GRAVE ACCIDENT

Un pénible accident est arrivé ce midi au No 12, de la rue Ste-Hélène. Un des officiers de la "Corticelli Silk Co.", M. Robertson, est tombé dans la cage d'un ascenseur et il s'est fracturé le crâne.

Il a été transporté à l'hôpital Général où l'on désespère de son cas.

RAPPORT DE KOUROPATKIN

St-Pétersbourg, 3 — L'empereur a reçu la dépêche suivante de Kouropatkin. "Pendant la nuit du 31 les Japonais ont attaqué Djantanchanon sur la rive gauche de la rivière Hun vis-à-vis Changton. Ils ont pris le village, mais ont été repoussés ensuite avec de très lourdes pertes. Nous avons perdu cent hommes.

Le 1er février, les Japonais ont fait une nouvelle attaque sur Djantanchanon. Les Russes se sont retirés, puis sont revenus à l'assaut et ont repris le village.

133 prisonniers japonais sont arrivés à Moukden.

St Sulpice

St-Sulpice, 3.—Il y a eu chez M. B. Rivet, marchand, une jolie réunion, à l'occasion de la fête de naissance de Mme Rivet. Mme Jos Girard a lu à Mme Rivet une adresse et lui a présenté un cadeau.

Etaient présents : de Lavallrie, Mme Giguère, sa demoiselle et son fils, Oscar, de St-Sulpice, M. et Mme Jos Girard, M. et Mme Aug. Beaulieu, Mme André Piché, M. et Mme (2), Girard, M. et Mme Ed. Pral'homme, M. et Mme N. Pral'homme, Mme Louis Rivet, Mademoiselle Hermine et Marie-Anne Girard, Athina Piché, Mlle Lafortune, Instr. Messieurs Hospice, B. Girard, O. Rivet, Z. Pral'homme et plusieurs autres.

Etaient de passage à St-Sulpice, dernièrement, M. et Mme T. C. Robitaille, de Joliette, et Clément Robitaille, avocat, Montréal, M. Thomas, agent général de la compagnie M. Corticelli.

Les RECUS AU COMPTANT VERTS ONT REMPORTÉ LA VICTOIRE

TOUS LES MEILLEURS MARCHANDS LES DONNENT

Assurez-vous que l'on vous donne les Veritables Recusau Comptant Verts

The Traders Advertising Co

1835 Rue Notre-Dame.

LES EPICIERS

LA QUESTION DES LICENCES ET L'HON. M. McCORKILL — DEUX PROJETS.

L'hon. M. McCorkill avait convoqué pour ce matin une délégation des épiciers pour un échange de vue relatif aux changements à apporter à la loi des licences demandés par la Dominion Alliance.

Le ministre ayant reçu d'abord les débitants de liqueurs n'a reçu les épiciers que vers une heure moins vingt minutes, au lieu de midi tel que prévu.

Parmi les personnes présentes à la conférence nous avons remarqué les députés Bergevin, Carter, Cochrane et Lacombe. Le maire Laporte, M. Dunoust, président de l'association des épiciers, etc., etc.

Le ministre pose aux délégués la question de savoir s'ils sont en faveur de la diminution jusqu'à quatre cents du chiffre des licences, lequel est actuellement de 476.

Les épiciers ne sont pas très d'accord.

Après quelques échanges de vues la majorité se rallie cependant à ces deux projets :

Limiter le nombre des licences à cinquante, renforcer la loi de façon à punir sévèrement, à emprisonner en cas de récidive les délinquants qui vendent de l'alcool au verre.

Réduire le nombre des licences par retrait lorsque le possesseur de la licence se retire des affaires ou meurt, Imposer une lourde taxe de vingt-cinq ou même de cinquante pour cent sur le transport des licences.

La conférence se retire un peu avant deux heures après que le ministre eut communiqué aux délégués ses vues personnelles qui concordent avec celles de la majorité des épiciers. Il soumettra la chose aux chambres.

LES EXEMPTIONS DE TAXES

On sait que depuis un certain temps on se demande, à l'hôtel de ville, si certains membres du culte ont bien le droit vis-à-vis la loi d'être exempts de taxes, vu qu'ils occupent des résidences privées dont ils sont propriétaires et qu'ils ne sont titulaires d'aucune cure.

Pour résoudre la question, le cas du Rév. J. Paterson et de M. l'abbé L. C. Thérien a été soumis au département en loi.

Le premier habite rue Shutter et M. Therrien au square St-Louis. On a établi que ce dernier est chapelain du couvent St-Louis de Gonzague et exerce aussi son ministère au Bon Pasteur.

Le Rév. Paterson fait de même aussi à la prison, ainsi que dans certains hôpitaux et en conséquence ils auraient droit à être exempts de la taxe immobilière. Un rapport sera fait dans ce sens au comité des finances cet après-midi.

M. R. L. BORDEN A OTTAWA

(Dépêche spéciale.)

Ottawa, 3.—M. R. L. Borden est arrivé, à Ottawa, à midi et dix par le train du Pacifique. Ce dernier était en retard de vingt minutes.

A la gare centrale, étaient réunis toute la députation conservatrice de la Chambre des Communes, ainsi que M. Edward Kidd, qui vient de donner son siège dans Carleton, à M. Borden, le maire Ellis et les principaux conservateurs de la capitale. Parmi les députés présents, on remarquait MM. Monk, Bergeron, Sproule, Taylor, Ames, Osler, Lefurgey, Lennox, Sam Hughes.

M. Borden est gai et en parfaite santé. Il a donné la main à ses amis, les remerciant de leur réception, mais n'a pas fait de discours. Le chef de l'opposition a été conduit au Russell, et demain, à Richmond, il sera élu par acclamation député de Carleton.

On parle d'un grand banquet qui sera donné sous peu aux nouveaux députés conservateurs de la Chambre des Communes.

LE CHANT DE SOLESMES

Que les musiciens se procurent le numéro de demain de la "Patrie" ; ils y trouveront la reproduction d'un excellent article de Raphaël Gervais, publié dans la Nouvelle-France, de Québec. C'est une réponse vigoureuse et péremptoire à une étude de M. Widor, organiste de St-Sulpice, à Paris, sur la révision du chant grégorien. Publiée dans le Correspondant cette œuvre passionnée et de tendance regrettables, avait eu, dans deux journaux, les honneurs d'une reproduction difficile à justifier. Vu le grand nom et l'autorité du signataire, elle ne pouvait passer inaperçue. Une réplique s'imposait. Une de nos meilleures plumes canadiennes nous la donne, nerveuse, cinglante et portant droit. Lisez-la demain.

LE MINISTERE CUBAIN

IL REMET SA DEMISSION AU PRESIDENT PALMA QUI LA REFUSE

Havane, 3 — Les cinq ministres ont remis leur démission hier entre les mains du président Palma. Cette démission n'a pas été acceptée par le président qui a déclaré que son rapprochement avec le parti modéré n'affecterait pas le cabinet.

Un Syrien du nom de Rafid Bechad a été condamné ce matin, à $20 d'amende et aux frais ou à 3 mois de prison, pour avoir colporté sans licence, à la Pointe aux Trembles.

LES BOUCHERS DE VALLEYFIELD

(Corr. spéciale)

Valleyfield, 3.—Le banquet annuel des bouchers à l'hôtel Vachon, a été un succès.

La salle était bien décorée. Les tables étaient richement garnies. M. Louis Larivière présidait. Il y eut de très jolis discours par MM. Adélard Larivière, Roch Tailleur, L. Langevin, M. Ross et quelques autres. On a chanté des chansons canadiennes et dansé jusqu'à une heure assez avancée du matin.

L'Orchestre Rhéaume a grandement contribué au succès par sa belle musique.

Nos boulangers sont des hommes qui savent s'amuser.

DEPECHES ETRANGERES

LE PRINCE FREDERIC

Postdam, 3 — Le Prince Eitel Frederick, d'Allemagne, est en voie de guérison et on ne publiera plus de bulletin.

FAMILLE BRULEE

Johnston, 3— La famille de Jay Ants, comprenant le père, la mère et deux filles a été presque brûlée dans un incendie qui a détruit leur demeure.

CAS D'ATAVISME

New-York, 3— Un jeune homme qui a dit se nommer Henry Gavin, a tenté de se suicider, hier en se tirant plusieurs coups de revolvers. Pendant le transport à l'hôpital le malheureux a déclaré qu'une rupture de promesse de mariage était la cause de son acte de désespoir. Le père de ce jeune homme qui occupe une place importante dans la politique se suicida en 1883.

MORT D'UN FINANCIER

Paris, 3— M. Maurice Germain, directeur général du Crédit Lyonnais est mort hier. M. Adrien Marcrot a été nommé pour lui succéder.

NOUVELLE BANQUE

St-Thomas, 3— La nouvelle banque Nationale "Tarich West Indian" a été ouverte aujourd'hui et en même temps le nouveau système monétaire a été mis en vigueur.

LES INCENDIES

New-York, 3— Un feu terrible a détruit ce matin un édifice de cinq étages sur le Bronx. Vingt familles ont dû se sauver en vêtements de nuit, ces maisons ont été presque entièrement détruites par le feu et une jeune fille a péri dans les flammes. Perte $75,000.

Saint-Louis, 3— Six grands bureaux et magasins ont été détruits par le feu entendu hier soir, plusieurs personnes ont été blessées. Perte $985,000.

Gloucester, 3— Un incendie d'une grande violence a éclaté hier dans cette ville et a causé pour $200,000 de pertes dans le quartier commercial.

BANQUE ARRETEE

Saint-Louis, 3— Kurrowski nous l'appelle, dont une prime de $500 avait été offerte à Chicago, a été arrêté ici et a avoué qu'il était complice de Papa et Vandine les bandits qui furent pendus l'année dernière. Kurrowski est âgé de 22 ans.

(Corr. spéciale)

Valleyfield, 3—La naissance de M. Napoléon Belanger, de "Phénix", a été célébrée hier soir par un incendie. M. Belanger est un entrepreneur très estimé de la compagnie. Une partie seulement de son mobilier a été sauvée.

LE MAGASIN DE SATISFACTION.

W. H. Scroggie

LIMITEE
RUES STE-CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA

TROP DE PALETOTS D'HOMMES

pour ce temps-ci de l'année.

Les prix en souffrent en conséquence. Ils ont baissé considérablement Exemple:

$6.50, Paletots, maintenant vendus à $4.25

Balmes de nos paletots tempête, faits en frise pesante, tout doublés en tweed carreauté ; toutes les grandeurs depuis 36 à 42 pouces, mesure de poitrine. Valeur régulière, $6.50, spécial $4.25

Paletots de très bolle qualité, faits en Beaver pure laine, bleu et noir, grandeurs complètes, avec couture en arrière, collet de velours, doublés en drap italien, pour hommes et jeunes gens. Paletots réguliers de $12.50 ; pour vendre à ... $8.25

Les Vêtements de Garçonnets partent sur l'air des Prix Réduits

Paletots d'hiver, faits dans quatre différents patrons de tissus, gris solide, herringbone mélange de poivre et sel, aussi dans des mélanges de fantaisie ; collet de velours, devant ample, doublure en farmer's satin, pour garçonnets. Grandeurs, 27 à 35 pouces, mesure de poitrine. Valeur régulière, $5.50 ; prix de vente $3.50

Complets de trois morceaux, dans trois patrons différents, rayures bleues et grises, ou mélanges, style sac, doublés en farmer's satin, très bien faits, pour garçonnets ; grandeur, 29 à 33 pouces, mesure de poitrine. Prix réguliers, $4.50 et $5.00 ; prix spécial $2.98

La Section des Etoffes à Robes ouvre

la route aux consignations attendues.

Les véritables valeurs sont à l'ordre du jour — valeurs que le public apprécie promptement, de là le grand succès de notre vente d'étoffes à robes.

Lustrés brillants, bonne variété de couleurs, la verge 25c

La balance d'environ 15 lignes différentes d'étoffes à robes, etc., valeurs assorties, variant jusqu'à 60c la verge, pour écouler à 25c

Balance d'environ dix autres lignes différentes de belles étoffes à robes, comprenant canevas à costumes, effets de tweed mélangé. Valant jusqu'à $1.00 la verge, pour vendre à 59c

Drap Vénitien de couleur, drap Basket de couleur, drap Panama de couleur; valant jusqu'à 60c la verge. Prix de vente 45c

Etoffes à costumes, 54 pouces de largeur, comprenant tweeds Manish, tissus canevas, tweeds écossais, etc. Etoffes valant jusqu'à $1.50 la verge, pour vendre à 89c

Noirs, crème et dans une variété de bonnes couleurs, comprenant faon, bleu pâle, réséda, mauve, etc. Prix de vente, la verge 48c

Environ 1,000 coupons d'étoffes à robes, variant de 1 à 5 verges, pour écouler à de grosses réductions de prix. Cette largeur le coupon, 50 cents, 75 cents, en montant $1.00

Valeurs Excellentes en Cotons

Coton à draps, non blanchi, 2 verges de largeur, pour vendre à, la verge 13½c

Coton à draps, largeur, 8-4, entièrement blanchi, fini uni et croisé, pour vendre à, la verge 15c

Draps tout faits, en coton de double largeur, dimension 2½ verges de longueur. Chacun, seulement 47c

Batiste Lonsdale blanche, 36 pouces de largeur, beau fini soyeux, la verge 9½c

Coton blanc, fini toile, 36 pouces de largeur, bonne qualité durable, se repasse avec un beau lustre. La verge 10c

Coton blanc solide, 36 pouces, de largeur, fini pur, sans préparation, la verge 8c

Coton Long Cloth "Queen's Own", 36 pouces de largeur, fini supérieur, la verge 13½c

Coton Long Cloth, coupons de 10 verges, pour 85c, $1.00, $1.25 et $1.35

Voici une table à 15c contenant des articles de 25 et 35c

Pièces désassorties d'articles de table, tels que pots à lait, assiettes en porcelaine, plats à fruits, plateaux à confitures, sucriers, tasses avec soucoupes, etc., etc.

NOUS COMMENCONS NOTRE 3eme VENTE ANNUELLE DE CHAUSSURES DURANT FEVRIER

Une excellente liste de chaussures recommandables et d'actualité, à des prix en harmonie avec nos ventes antérieures de chaussures durant février. — Les ventes que vous avez si généreusement encouragées. Nous avons éliminé toute comparaison de prix, car la description ne saurait fidèlement représenter les qualités et les valeurs. : : : : : : : : : :

LA VENTE COMMENCE DEMAIN SAMEDI, COMME A L'ORDINAIRE, A 8 A.M.

Parmi les nombreux lots à PRIX REDUITS de Chaussures de Dames et d'Enfants, on trouvera les valeurs suivantes :

Bottines de Bebes pour 59c

Samedi nous offrons de splendides bottines lacées ou boutonnées, en cuir verni, avec bouts en chevreau blanc, semelles molles ; points 1, 2, 3 et 4, pour bébés. Fabriquées à Rochester. Prix de la vente de chaussures de février 59c

Bottines de Garconnets, pour Hockey, 89c

Bottines échantillons pour hockey, en veau Box noir, aussi en peau de mulet blanc ; points, 11, 11 1-2 et 12 seulement pour garçonnets. Prix de la vente de chaussures de 89c

Bottines de Fillettes pour 99c

Belles bottines lacées et boutonnées, en chevreau Dongola, semelles solides avec bords larges, talons "spring" ; points 7 à 10 1-2 pour fillettes; prix de la vente de chaussures de février 99c

Bottines d'Enfants pour $1.39

Bottines lacées en veau Box de la meilleure qualité, semelles solides à trépointe ; points 5 à 10 1-2, pour garçonnets ou fillette. Faites par Utiz & Dunn, Rochester, N.Y. Prix de la vente de chaussures de février $1.39

BOTTINES DE DAMES POUR $1.89

Belles bottines lacées, en chevreau à 7 ; largeurs B, C, et D., pour Dames. chaussures de février ..... Vici, bouts en cuir verni, semelles à extension, talons cubains; points 2 1-2 Les populaires bottines "Princess" ; prix de la vente de $1.89

1,000 Paires de Pantoufles de maison, pour Enfants

SERONT DONNEES ABSOLUMENT GRATIS

Lorsque ces conditions seront remplies: les enfants doivent être accompagnés de leurs parents ou d'un gardien. Chaque enfant doit présenter un chèque de vente démontrant qu'un achat a été fait dans notre Rayon des chaussures durant cette semaine, ou au moins samedi dernier (28 janvier).

Une seule paire à chaque enfant. Points au choix: Du point 3 pour enfants, au point 13 pour fillettes. Veuillez venir de bonne heure, dès 8 a.m., si possible.

Manteaux de Dames. Moitie Prix Maintenant

Regle a laquelle il n'y a pas d'exception.

Nous sommes bien satisfaits de la rapidité avec laquelle les manteaux ont été vendus—bien satisfaits du rapport de l'inventaire qui indique exactement le nombre de manteaux à vendre avant que la neige disparaisse. Nous continuerons à vendre des manteaux à ces prix, tant que nous en aurons à vendre.

$5.00, Manteaux de Dames, pour $1.49

Manteaux en drap Beaver noir et bleu-marin, dos d'ajustement collant, parement double, avec devant ample ; valant $5.00 ; prix spécial $1.49

$10.00, Manteaux de Dames, pour $5.00

En drap Beaver noir, gris foncé et bleu-marin, en drap sans envers, d'ajustement ample et collant, effet de larges épaules, manches nouvelles. Valant $10. Prix spécial ... $5.00

Blouses en Linon qui seront portees l'ete prochain.

De nouvelles suggestions relatives à ces lots favorablement achetés. Nous vous mettons en garde contre les retards, si vous voulez participer à une "heureuse trouvaille" — surplus de stock d'un manufacturier à des prix de 25 à 40 p. c., au-dessous de leur valeur réelle. Les blouses rencontrent l'approbation d'un public appréciateur et se vendent rapidement.

Belles blouses en linon blanc, insertion courant en travers de l'empiècement et vers le bas du buste jusqu'à la taille, quatre rangs de plis en arrière et sur l'empiècement, collet ourlé, avec pièce brodée sur le collet. Valant $1,pour 75c

Belles blouses en linon blanc, confectionnées dans le style le plus nouveau, garnies de bandelettes de médaillons sur l'empiècement et le buste, quatre rangs de plis en arrière, manches nouvelles, poignets et collets ourlés, avec garniture de médaillons. Valant, $1.50, pour 95c

Belles blouses en linon blanc, quatre rangs de plis et trois rangs de belle broderie courant de l'épaule à la taille, grandes manches, amples plissées à l'épaule, avec poignets en broderie, quatre rangs de beaux plis en arrière, collet ourlé avec collet en broderie à même. Valant $1.50 pour $1.19

Prêts à commencer les affaires à 8 a. m. précises

W. H. Scroggie

LIMITEE
RUES STE-CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA

Jupons en Soie Taffetas, pour Dames.

Ils furent achetés à une considérable épargne de prix.

Ces prix indiquent que nous continuons de principe de donner à nos clients l'avantage de profiter de chaque épargne. Nous vendons:—

$5.00, Jupons pour $3.25

Jupons en soie taffetas noire et quelques-uns de couleurs, faits avec large frill et plusieurs rangs de petits plis, petit frill au bas, finis avec bandelette de même tissu, pour dames. Régulier, $5.00. Prix de vente $3.25

$6.00, Jupons pour $3.95

Jupons en soie taffetas noire, faits avec large frill à plis accordéon, aussi deux petits frills, avec plusieurs rangs de petits plis, finis avec bandelette de même tissu, pour dames. Régulier, $6.00 ; prix de vente $3.95

Le plus grand commerce de vêtements blancs, de Janvier,

pour n'importe quelle année, à pris fin avec le mois qui vient de se terminer.

Le plus grand, deux fois plus considérable que les précédents. Cela en dit des volumes sur les assortiments : c'est un splendide tribut de louanges pour les valeurs du magasin ; un appui pratique des prétentions souvent réitérées : la meilleure qualité pour chaque prix de sous-vêtements blancs, de toutes sortes. Trois caractéristiques :

Robes de nuit en batiste, col carré et yoke carré en linon, avec fagotting, garnies autour avec imitation de dentelle torchon et perlé de ruban ; tour du yoke et des manches avec frills et bordure de dentelle, pour dames. Prix de vente spéciale 72c

Jupons en batiste, volant avec plis et large ourlet, pour Dames. Prix de vente spéciale 45c

Caleçons en batiste, frill parapluie en linon, avec plis, garnis d'imitation de dentelle torchon, pour dames. Prix de vente spéciale 35c

Nouvelles Mousseline et Guingans pour Robes.

Envoi anticipé de 30 caisses de nouveaux tissus jolis et fashionables, les plus récentes productions pour le printemps et l'été.

Occasions spéciales de se procurer des valeurs auxquelles vous trouverez avantageux de participer, tandis que l'assortiment est complet et promet un choix satisfaisant.

3 caisses de mousseline de fantaisie, couleurs pâles et foncées, dessins de fleurs et de pois, valeurs de 15c, pour vendre à la verge 8½c

500 pièces de guingans à robes de fantaisie, dans des nouveaux effets rayés et carreautés, variété infinie de nouvelles combinaisons de couleur.

1 lot pour vendre à la verge 10c

1 lot pour vendre à la verge 12½c

1 lot pour vendre à la verge 15c

Epargnes sur Toiles de qualité

Coupons de toile de table, blanchie et non blanchie, aux prix du moulin. Coupons de 5 verges de toile à rouleaux, et de toile à vaisselle, pour vendre à, la pièce : 30c, 50c, 63c, 68c et 70c

Essuie-mains en pure toile ouvrée, dimension, 18 x 38 pouces, frangés ou ourlés, entièrement blancs. Chacun 12½c

Serviettes à vaisselle en toile brune pesante, dimension, 24 x 27 pouces. Spécial, chacune 12½c

Serviettes de table en damas satiné de pure toile d'Irlande, patrons assortis, dimension, 24 x 24 pouces. Prix spécial, la douzaine $2.75

Seulement 50 nappes de table en damas satiné et pure toile, dimension de 2 verges x 3 verges, riches dessins nouveaux. Prix spécial, chacun $2.50

100 douzaines de serviettes de table, toutes ourlées, quatre patrons différents, dimension, 5-8. Spécial, la douzaine 98c

Encore seulement 150 nappes de table en damas blanchi, dimension, 2 x 2¼ verges. Spécial, chacun 98c

15 pièces de pure toile de table blanche, qualité forte. Spécial, la verge 45c

Damas de table non blanchi, 54 pouces. Spécial, la verge 23c

FETE DE CHARITE A SAINT-LIN

BANQUET — SANTES — DISCOURS — CONFERENCE SUR LA COLONISATION — LE Rév. PERE RONDEAU.

(Corr. spéciale)

St-Lin, 3 — Nous avons donné, hier, la nouvelle de notre belle fête de charité. Voici les détails de cette fête :

L'hospice de St-Lin est entretenu par la charité des citoyens de cette paroisse. Or, chaque année, durant la saison de l'hiver, a lieu une corvée volontaire pour le charroyage du bois destiné à son chauffage. C'est à la suite de cette corvée, et pour couronner celle-ci, qu'a lieu le banquet où sont conviées toutes les personnes qui ont charroyé du bois.

Mme CYRILLE LACHAPELLE, présidente des dames patronnesses de St-Lin.

Habituellement, ce banquet a lieu à l'hospice même, mais cette année le nombre des personnes qui ont pris part à la corvée était si grand qu'il a fallu trouver un lieu plus vaste et on choisit la grande salle du marché public.

La présidente des dames patronnesses, Mme Cyrille Lachapelle, née Georgie Archambault, est la fondatrice de l'hospice, et si les pauvres déshérités de notre localité ont maintenant un bon gîte bien chaud, où ils pourront finir leurs jours bien paisiblement, sans se soucier des besoins de la vie, c'est grace à Madame Lachapelle, qui a toujours fait preuve d'un grand dévouement lorsqu'il s'agit de charité.

M. Cyrille Lachapelle, organisateur du banquet, ne voulant rien épargner pour donner de l'éclat à cette fête avait envoyé une invitation au Révérend Père Rondeau, de l'Ordre des Dominicains, de Notre-Dame de Grâces, qui heureusement a été acceptée.

La salle du marché était décorée avec un goût vraiment artistique. Un faisceau des drapeaux de la France, du Sacré-Cœur et de l'Angleterre abritait la table d'honneur.

Les murs étaient couverts de banderolles sur lesquelles on lisait plusieurs inscriptions.

La première santé, "Aux succès de l'hospice", fut proposée par le président à laquelle répondit M. le notaire Beaudoin.

M. Beaudoin parla de la charité chrétienne, qui fait les peuples heureux.

M. l'avocat Gauthier succéda à M. Beaudoin.

Il fit l'historique de l'hospice de St-Lin, ses débuts difficiles, les efforts courageux pour son maintien.

M. Damase Gauthier, agent de rapatriement, a donné une conférence sur la colonisation. Il nous donna une description des plaines immenses du Nord-Ouest canadien et de la fertilité de son sol.

Le Révd. M. Bordeleau dit aussi quelques mots, félicitant délicatement les organisateurs de la fête.

Le Révd. Père Rondeau qui fût présenté par M. le président, commença en ces termes :

"La principale raison qui m'a fait accepter l'invitation d'assister à ce banquet, vous parler de la charité chrétienne, c'est que lorsque je suis venu vous prêcher une retraite, le printemps dernier, c'est ici, à St-Lin, que j'ai vu s'accomplir le plus cher de mes désirs. J'étais pauvre et des personnes charitables de cette ville m'ont fourni les ressources d'aller voir mon vieux père en France."

Une vieille habitante de l'hospice, âgée de 95 ans, Mme Beausoleil, a chanté : "Je suis bonne ouvrière".

Ont aussi chanté :

M. CYRILLE LACHAPELLE, organisateur du banquet de charité à St-Lin.

L'avocat Gauthier : "L'Alouette".
Le Rvd. M. Bordeleau : "L'habitant de St-Martin".
Léo Lecault : "A St-Malo".
L. Courtemanche : "Le Fils du Roi".
Le Révd. Père Rondeau et Melle Gauthier ont déclamé de jolies pièces.

Voici la liste complète des personnes présentes :

M. et Mme A. Archambault, M. et Mme F. Archambault, M. et Mme J. Archambault, M. et Mme N. Archambault, M. et Mme W. Archambault, M. J. Archambault, M. S. Auger, M. et Mme E. Allard, M. et Mme et Mlle H. Allard, M. et Mme J. Allard, M. et Mme W. D. Allard, M. et Mme E. Lamarche, M. et Mme H. Lafortune, M. et Mme E. Lamarche, M. et Mme I. Landry, M. et Mme N. Lavigne, M. et Mme A. Lamarche, M. et Mme O. Lusignan, M. N. Larhapeile, M. et Mme J. Lecault, M. et Mme A. Lecault, M. et Mme J. Malouin, M. et Mme J. Morin, M. J. Martel, M. et Mlle J. Morin, M. F. Morin, M. et Mme P. Morin, M. et Mme O. Morin, M. O. Morin, M. et Mme H. Morin, M. et Mme J. Meunier, M. et Mme S. Monahan, M. et Mme M. Ouimette, M. et Mme E. Pelletier, M. et Mme T. Poitras, M. et Mme G. Pichette, M. et Mme F. Pelletier, M. et Mme M. Perreault, M. et Mme N. Roy, M. N. Quevillon, M. J. B. Robert, M. et Mme J. Riopel, M. et Mme Jos. Rivet, M. L. St-Onge, M. et Mme A. St-Jean, M. Jos. Renaud, M. et Mme E. Renaud, M. et Mme L. Renaud, M. et Mme P. Renaud, M. et Mme A. Renaud, M. et Mme J. Vésina, M. et Mme J. Thérien, M. et Mme A. Taillon, M. et Mme L. Thérien, M. E. Thérien, M. et Mme P. Thuotte, M. et Mme A. Trudel, M. et Mme A. Tourangeau, M. et Mme E. Tourangeau, M. et Mme W. Tourangeau, M. et Mme J. Thérien, M. et Mme L. Chanase, M. et Mme Jos. Cloutier, M. et Mme U. Dufort, M. et Mme N. Deslongchamps, M. et Mme N. Brien, M. et Mme Z. Gauthier, M. et Mme H. Henri, et Mme G. Ethier, fils, M. et Mme P. Fournier, M. et Mme O. Gauthier, M. M. Fournier, M. et Mme J. Gauthier, M. et Mme M. Gagné, M. et Mme J. Gagné, M. et Mme Z. Gagné, M. et Mme D. Gauthier, M. et Mme M. Gariépy, M. et Mme J. Gariépy, M. et Mme J. B. Gariépy, M. et Mme O. Gareau, M. et Mme J. Gauthier, M. et Mme P. Gauthier, M. et Mme A. Gauthier, M. et Mme J. Guilbeault, M. et Mme J. Gourd, M. et Mme W. Hogue, M. et Mme L. Henri, M. et Mme O. Huneau, M. et Mme A. Lavigne, M. O. Huneau, M. et Mme J. Landry, M. et Mme A. Latencresse, M. et Mme A. Lavallée, M. et Mme L. Lacas, M. et Mme R. Larramée, M. et Mme Léveillée, M. et Mme E. Lamarche, M. et Mme H. Lafortune, M. et Mme E. Lamarche, M. et Mme I. Landry, M. et Mme N. Lavigne, M. et Mme A. Lamarche, M. et Mme O. Lusignan, M. N. Larhapeile, M. et Mme J. Lecault, M. et Mme A. Lecault, M. et Mme J. Malouin, M. et Mme J. Morin, M. J. Martel, M. et Mlle J. Morin, M. F. Morin, M. et Mme P. Morin, M. et Mme O. Morin, M. O. Morin, M. et Mme H. Morin, M. et Mme J. Meunier, M. et Mme S. Monahan, M. et Mme M. Ouimette, M. et Mme E. Pelletier, M. et Mme T. Poitras, M. et Mme G. Pichette, M. et Mme F. Pelletier, M. et Mme M. Perreault, M. et Mme N. Roy, M. N. Quevillon, M. J. B. Robert, M. et Mme J. Riopel, M. et Mme Jos. Rivet, M. L. St-Onge, M. et Mme A. St-Jean, M. Jos. Renaud, M. et Mme E. Renaud, M. et Mme L. Renaud, M. et Mme P. Renaud, M. et Mme A. Renaud, M. et Mme J. Vésina, M. et Mme J. Thérien, M. et Mme A. Taillon, M. et Mme L. Thérien, M. E. Thérien, M. et Mme P. Thuotte, M. et Mme A. Trudel, M. et Mme A. Tourangeau, M. et Mme E. Tourangeau, M. et Mme W. Tourangeau, M. et Mme J. Thérien, M. et Mme L. Chanase, M. et Mme Jos. Cloutier, M. et Mme U. Dufort, M. et Mme N. Deslongchamps, M. et Mme N. Brien, M. et Mme Z. Gauthier, M. et Mme H. Henri.

La congrégation des jeunes gens de la paroisse St-Jacques

La fête patronale de la congrégation des jeunes gens de la paroisse Saint-Jacques, sera célébrée, dimanche, le 5 février prochain, pour la solennité de la Purification de Marie, dans l'église Notre-Dame de Lourdes. La récitation de l'office de la T. S. Vierge commencera à 7 1-2 heures a.m. dans la chapelle basse.

Une grand'messe solennelle sera chantée dans la chapelle supérieure, à 8 heures a.m. Une réception de nouveaux congréganistes aura lieu pendant la messe. Un souvenir religieux apporté de Rome par le président du cercle catholique des jeunes gens de St-Jacques, sera distribué en son nom pendant la messe à toutes les personnes présentes. La quête sera faite au profit du cercle par le président, M. J. E. Costiu. Prière est faite à tous les confrères d'être présents, et de mettre leur insigne.

Les membres du cercle, leurs amis et les autres jeunes gens de la paroisse qui n'appartiennent pas à la congrégation, sont cordialement invités à y prendre part.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Carte Que Vous Avez Toujours Achetée

L'AFFAIRE DESLONGCHAMPS

LE JURY ACCORDE AU DEMANDEUR $3,500 DE DOMMAGES — UN PROTET.

Après quatre heures de délibération, le jury, dans la cause de Joseph Deslongchamps contre la compagnie des tramways, rendit un verdict accordant $3,500 de dommages-intérêts au demandeur. Celui-ci a été frappé par un tramway, le 7 juillet dernier, à l'angle des rues St-Laurent et Lorette, dans la ville St-Louis. Par suite de l'accident, le demandeur ressentit des lésions cérébrales et perdit totalement la mémoire. Il poursuivit la compagnie en dommages-intérêts et lui réclama 810,000. Son épouse conduisit en partie la cause.

L'enquête se termina hier et Mtre Archer, pour la compagnie, et Mtres Elliott et Dubois, pour le demandeur, adressèrent le jury.

L'hon juge Robidoux résuma la cause aux jurés et ceux-ci entrèrent en délibération à 4.20 heures hier après-midi. Vers huit heures, les jurés ont fait annoncer qu'ils étaient prêts à rendre leur verdict.

Le verdict a été le suivant :

1o Le demandeur, le 7 juillet 1904, a-t-il été frappé sur la rue St-Laurent, dans la ville St-Louis, par un tramway de la défenderesse sur la tête—le corps? Réponse. Oui.

2o—Cet accident est-il dû à la faute et à la négligence des employés de la défenderesse alors dans l'exercice de leurs devoirs ?

A cette question le jury se divisa : neuf ont répondu oui ; 3 ont répondu; en partie.

3o—Cet accident a-t-il, au contraire, été causé par la faute et la négligence du demandeur ?

Réponse—8 jurés, non ; 4 jurés, oui.

4o—Le demandeur par sa faute et négligence a-t-il contribué à l'accident ?

Reponse—7 jurés, non ; 5 jurés : en partie.

5o — Le demandeur a-t-il souffert de dommages par cet accident, si oui, pour quel montant ?

Réponse—10 jurés votèrent pour $1,500 ; deux contre.

7o—Si l'accident est attribuable à la faute contributoire de la défenderesse et du demandeur, à quelle somme réduisez-vous les dommages ?

Réponse—10 jurés se déclarèrent pour $3,500 ; un pour $1,500 et les autres ont été dissidents.

L'hon. juge Robidoux fit observer aux jurés que cette décision ne rencontrait pas les exigences de la loi, qui requiert l'accord de neuf jurés au moins sur chaque question. Pour cette raison il requit le jury de comparaître ce matin pour reconsidérer le verdict.

Le chef des jurés demanda la permission de reconsidérer le verdict immédiatement.

La chose leur ayant été accordée, ils retournèrent dans leur chambre, et une demi-heure après, ils revinrent avec un verdict. Ce second veroict était le même que le premier ; seulement aux questions 3 et 4 neuf jurés dirent non et trois, oui, en partie.

La défense a de suite pris exception de ce verdict sur le principe que le jury, quand il s'est retiré pour la seconde fois, n'a pas été informé qu'il n'était pas tenu d'en arriver à une entente. Ce protêt, le premier verdict et les autres procédures de la cause ont été mis au dossier à la demande de la défense. Et la cour a pris le verdict en délibéré.

LE VOYAGE DE M. PARENT

L'honorable S. N. Parent, premier ministre de la province de Québec s'en va en Floride, pour sa santé. Quelqu'un qui n'a ni le temps ni les moyens d'aller terminer l'hiver sous le soleil de la Floride disait, ce matin. Si le premier ministre était comme moi, il resterait au pays et ne s'en porterait pas plus mal, pourvu qu'il prenne du vin St-Michel. 289-1

CAPTURE D'UN LOUP-MARIN

Québec, 3. — Mercredi, l'équipage du brise-glace "Montcalm", en allant faire de nouveau le siège du pont de glace au Cap-Rouge, a aperçu un magnifique loup-marin, majestueusement campé sur la glace. Les hommes de l'équipage réussirent à faire la capture et à l'amener à bord. Dans l'après-midi, son exécution fut décidée; et l'infortuné phoque reparaîtra dans quelque temps classiquement empaillé.

LA TEMPERATURE ET LES POMPIERS

Treize degrés en bas de zéro

Le thermomètre marquait treize degrés en bas de zéro, ce matin quand les pompiers ont été appelés à la manufacture de cigares Tuckett.

Le froid était si grand que la moindre goutte d'eau tombée sur les pompiers se congelait immédiatement et certains pompiers ressemblaient à des glaçons ambulants. Il serait réellement étonnant que toute la brigade n'ait pas gelé deisont si on ne savait pas que le Majestic et les restaurants du voisinage ont mis libéralement à la disposition des pompiers, d'abondantes provisions de gin canadien Melchers Croix Rouge. 289-1

TOUJOURS DU NEUF

Plusieurs artistes venus spécialement de New-York, paraitront au programme du Parc Sohmer, dimanche prochain. 289-2

GREVE DE MOULEURS

LES EMPLOYES DE LA FONDERIE WARDEN, KING ET FILS QUITTENT LE TRAVAIL SUR UNE QUESTION DE SALAIRE.

Vingt-cinq mouleurs en fer employés à la fonderie Warden, King et fils, No 637, rue Craig, ont cessé le travail hier parce que la direction a voulu réduire les salaires de deux ouvriers travaillant aux pièces.

La difficulté avait commencée la semaine précédente quand les ouvriers reçurent avis de la réduction projetée. Le fait ayant été soumis à l'union, celle-ci décida que tous les ouvriers de l'établissement quittassent le travail si on persistait à réduire les salaires des deux ouvriers.

Les ouvriers prétendant que les salaires actuels pour ceux d'entre eux qui travaillent aux pièces sont déjà insuffisants. Les mouleurs aux pièces ne sont payés que pour le travail non gâché et si dans une coulée, il se produit quelques cavités, le travail de l'ouvrier et par suite son salaire de toute une journée de travail se trouve quelquefois perdus par cet accident.

Le comité de l'union espère en arriver à un règlement à l'amiable du conflit.

M. L. A. Payette, le gérant-général de la compagnie, a déclaré que les ouvriers gagnaient en moyenne, un salaire de trois dollars par jour. La direction en consultant le régistre des salaires a trouvé que les deux ouvriers, cause de la difficulté, recevait un salaire trop élevé pour la spécialité de travail qu'ils avaient à faire. Il a ajouté être d'avis que les camarades de ces deux ouvriers avaient eu tort de se solidariser avec eux dans cette occasion.

La réduction opérée, prétend M. Payette, est d'environ 15 pour cent, et les ouvriers pourraient encore se faire chacun un salaire de trois dollars par jour.

LA FERMETURE DE BONNE HEURE

A une assemblée tenue hier soir, par le comité de Fermeture à Bonne Heure, au bureau du Président, M. B.B.E. Poirier, les résolutions suivantes ont été adoptées, à l'occasion de la mort de M. Jos. Couture, père de M. l'échevin Couture.

Proposé par M. J. A. Jacob, secondé par MM. D. Fortier, P. Barbeau, H. Gervais, et A. L. Desaulniers, que la Société apprend avec regret la mort de M. Couture et envoie à M. l'échevin l'expression de ses sympathies et que les membres de la Société se feront un devoir d'assister aux funérailles.

Proposé par M. J. W. I. Rice, secondé par MM. A. Meunier, F. Dubord J. A. Lefebvre et O. Gélinas que copies des résolutions soient transmises à la famille de M. Couture ainsi qu'aux journaux.

Vogue Toujours Grandissante

1,000 DE RECOMPENSE à celui qui découvrira sur le marché un remède plus efficace que le

SIROP MENTHOL DE BOULANGER

pour guérir un rhume, une bronchite ou toute autre affection de la gorge ou des poumons. Il est admis par la Faculté de Médecine que le Menthol est le seul remède connu jusqu'à ce jour pour guérir la grippe. Essayez-en une bouteille et vous serez convaincu. Insistez par le "SIROP MENTHOL BOULANGER." Prix 25c la bouteille.

Si vous ne pouvez vous le procurer chez votre pharmacien ou votre épicier, adressez-vous au Laboratoire de la

CIE D'ENTREPRISES CHIMIQUES,

544 Ave Mont-Royal - Phone Est 2897.

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de "LA PATRIE"

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, Etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent, par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

EMPLOI DEMANDE. — Un jeune homme marié, sobre et honnête, connaissant bien ces deux langues, demande place de confiance. S'auresser à J. A. B. "La Patrie." 288-3

UN HOMME sachant le français et l'anglais, demande place ; bonnes références. S'adresser G. D. "La Patrie." 288-3

SITUATIONS VACANTES

BARBIER.—Hommes et dames pour apprendre le métier de barbier, grandes avantages à présent, chambre, pension, outils, gages en apprenant, par notre plan co-opératif. Catalogues gratis. Adresse : Montreal Barber School, 591 rue Craig. 289-2—Heb

DAMES.—On demande des dames actives pour s'engager dans un commerce honorable et avantageux. S'adresser à la Robinson Corset Co., 375 rue Clarence, London, Ont. 272-29

FILEUR.—On demande un fileur sur petite presse (Gordon) et une couple de bons compositeurs, pour le département des jobs, "La Patrie". 272-jno

GARCONS intelligents demandés, — 1,000 — pour vendre des cierges dans toutes les parties de la ville. Le plus haut percentage payé. S'adresser chez Boulanger, 404 Craig, 42 Duluth. 287-3

HOMMES ET FEMMES.—Nous avons besoin de quelques personnes, dans chaque localité, pour travailler pour nous chez elles, durant leurs loisirs. Travail agréable. Salaire libéral. Pas de sollicitations à domicile. S'adresser à Boîte 560, London, Ontario. 280-24

JOBBERS.—On demande, deux bons jobbers, au département des jobs de "La Patrie", 3e étage. 288-jno

MOULEURS.—On demande des mouleurs pour machines et pour banc, emploi permanent et des plus hauts salaires payés. S'adresser à Warden King & Sons, 637 rue Craig. 280-2

ON DEMANDE des fabricants de beurre et de fromage ; références exigées. Désigner expérience. Ecrire à J. E. Lemay, 106 rue Poupart, Montréal. 288-3

TAILLEURS DE PIERRE.—On demande immédiatement des tailleurs de pierre (non unionistes), gages de 30 à 35 cents de l'heure. Shed et pension sur les lieux. S'adresser, mercredi, jeudi et vendredi matin, à 9 heures. Louis Labelle, 15 Côte St-Lambert, 3e étage. 286-3

VENDEURS.—On demande des vendeurs actifs et honnêtes, pour travailler tout le temps ou à temps perdu, pour introduire des arbres fruitiers ou d'agrément, de grande valeur, arbustes, vignes et plantes, dans des secteurs qui ne sont pas encore occupées. Des variétés robustes et de prix, cultivées spécialement pour les parties froides de l'Ontario et du Québec. Excellentes rémunérations. Superbes services d'échantillons. Ecrivez pour toutes particularités et conditions à E. D. Smith, prop. Helderleigh Fruit Farms, Winona, Ont. 99-1 an

SERVANTES DEMANDEES

CUISINIERE.—On demande une cuisinière ou une fille générale, sachant faire la cuisine, au No 272 rue Sherbrooke. Téléphone Bell Est, 1338. 287-4

SERVANTE.—On demande une servante au No 123 rue Sanguinet. Pas de lavage.

SERVANTE.—On demande une servante générale. Pas de lavage. Références exigées. S'adresser à 168 St-Hubert. 280-2

SERVANTE.—On demande une servante pour une famille de quelques personnes seulement. A. Roukau, angle Rachel et Berri. 288-6

SERVANTE.—On demande une fille de chambre bien recommandée, au No 180 St-Denis. 281-jno

ON DEMANDE une jeune fille, de 13 à 15 ans, pour aider au ménage au No 224 Avenue de l'Hôtel-de-Ville. 288-3

ON DEMANDE A LOUER

MAGASIN.—On demande à louer une partie de magasin, pour le commerce de cadres. S'adresser à W. D. "La Patrie". 288-3

ON DEMANDE A ACHETER

A ACHETER.—On demande à acheter un ou plusieurs chars de bon fumier de cheval. S'adresser ou écrire à Félix Vexiau, jardinier, St-Bruno Station, Qué. 287-3

A LOUER

A LOUER, 344 rue Berri, un logement de 7 pièces avec boutique à 2 étages, de 22 pieds par 20, écurie de 2 places, pour $22 par mois. S'adresser 262 rue Saint-Laurent. 288-3

A LOUER avec pension une chambre double, au premier, avec balcon. Pension Bellevue 304 Lagauchetière, coin Berri. Phone Est 1257. 288-3

A LOUER.—Salle Saint-Louis, 588 Plessis. Cette magnifique salle est à louer pour bals, noces et réunions d'amis. Belle installation avec piano, pour sociétés de toutes sortes, aussi décors pour scènes dramatiques. S'adresser au propriétaire, Louis P. St-Louis, 582 Plessis. 286-mar-j-s-4 m sis.

A LOUER.—Plusieurs manufactures de différentes grandeurs, transformées au goût des locataires. S'adresser à J. Laurier, 1305 Ontario. Tel. Bell Est 1116. 25-28-30—2-4-6

BOULANGERIE à louer, au numéro 1215 rue St-Denis. S'adresser à D. Ouimet, 514 Craig. 288-3

ETAGE A LOUER, avec pouvoir, chauffée, et au centre des affaires. Possession immédiate. Joseph Paquette, 50 Lacroix. 1-2-3-4—Feb-11.

LOGEMENT A LOUER et ameublement à vendre. S'adresser à 394 Ave. Hôtel de Ville. Propriétaire, 390 Ave. Hôtel de Ville. Possession immédiate. mm-j

A LOUER

MAISON A LOUER, au No 1112 rue Sanguinet, cinq appartements. Bain, w.c., écurie de deux places. Possession immédiate. S'adresser à 890 St-Denis. 280-2

MAISON A VENDRE sur la rue Saint-Denis, portant les numéros 1636 à 1646, contenant six logements. Rapportant $1,200.00. Vendra pour $12,000. S'adresser à 95 St-Christophe. 280-6

MAGASIN A LOUER, 713 et 723 Ste-Catherine, profondeur, 90 et 54 pieds, deux vitrines chaque, fixtures, complète. C. H. Laurier, 10 Cherrier, Tel. Est 2035. 288-3

MAISON DE PREMIERE CLASSE, rue St-Charles, 7 pièces, sur le même plancher, très moderne. $12.00 par mois. S'adresser à 215 rue St-Charles, ou téléphonez Main 519. 288-3

MAGASIN A LOUER, 327 Mont-Royal, coin Boyer, 24 x 60. Logement privé, coin Mont-Royal et Mentana. Chauffage à eau chaude, possession immédiate. C. H. Laurier, 10 Cherrier. Tél. Est 2035. 288-3

MAISONS A LOUER.—Rue St-Dominique, près du dépôt Ville St-Louis, sur la propriété Beaubien, plusieurs logements modernes, avec gaz, électricité et plomberie améliorée, de tout de première classe. Ces logements seront prêts pour le 1er avril. Les prix sont de $10 pour bas, 5 chambres, et $12 pour haut, 6 chambres. Le loyer à compter du 1er mai. Voir S. Hurteau, 1464 Hôtel de Ville. De 12 à 1 et 6 à 7 p.m., la semaine. Le dimanche, de 10 a. m. à 5 p.m., au coin de la rue St-Laurent et Avenue du Dépôt du Mile-End. Tél. Bell Est, 2812. 288-3

A VENDRE

A L'APPROCHE DES FETES, mesdames et messieurs, si vous voulez être chics et élégants, venez acheter vos chaussures chez A. Bellemare, 1007 St-Laurent. Tout achat d'une piastre ou montant sera accompagné d'un magnifique cadeau à votre choix, sur présentation de notre annonce. 157-j-j-s-6 ms

A VENDRE.—Sur la rue Chambly, deux beaux lots, ensemble ou séparément. A Delorimier, près de l'Hôtel de Ville. S'adresser à 233 Dufferin. 289-3

A VENDRE.—Beaux oiseaux allemands, Roller, Norwich et Scotch Fancy. Spécialement, mêles jaunes et canèles, chez M. Jos Lebeau, 1382 rue Ontario. 289-3

A VENDRE.—Beurreries et fromageries, revenu net, $500 à $1,500. Pas d'opposition. Aussi fabriques à louer, à des personnes bien recommandées. Pour informations, écrire à J. E. Lemay, 106 Poupart, Montréal. 280-2

A VENDRE.—Manteau en seal électrique, robes, blouses, chapeaux, lingerie d'enfants. S'adresser immédiatement à 3/2 rue St-Hubert. 288-3

A VENDRE.—Piano cottage, très beau son. Ameublements de salle à dîner et chambre avec sommier à ressort. Vendra bon marché. S'adresser à 132 Mentana. 288-3

A VENDRE.—Glacière, balance, voitures d'hiver et d'été, fournaises, harnais, table, comptoir. Loyer du magasin jusqu'au 1er mai. 39 Cherrier. 288-3

A VENDRE ou à louer, à Boucherville, magasin et logement, vis-à-vis le quai S'adresser 124 Ste-Famille. 288-3

A VENDRE.—Jerseys enregistrés, — "Elmstreet Princess". A. I. C. C. 144317 — 6 ans, devant vêler le 1er avril, par "Stanislas", 68313 — Taureau de l'année d'un solide, avec points noirs. Qualifié pour enregistrer.. A prix raisonnables pour réduire le stock. W. H. Robinson, Granby, Qué. 288-3

A VENDRE.—Machine Williams à vendre, en parfait ordre. $10.00. S'adresser à 33 Notre-Dame de Lourdes. 288-3

A VENDRE.—Au char, bois de chauffage, hêtre, plaine, merisier. Pour informations, s'adresser à P. Paquette, hôtelier, Léonard, Ont. ou à Joseph Lefebvre, Sarsfield, Ont. 287-3

A VENDRE.—Bon magasin de "modes", coin rue, établie depuis 25 ans, faisant $5,000 d'affaires par année. S'adresser immédiatement à 669 Mont-Royal, coin avenue Hôtel de Ville. 31—2-4

A VENDRE.—Magasin de tabac, cigares, bonbons, aussi tout le nécessaire pour écoliers. Vend pour cause de santé. S'adresser à 995 St-Laurent. 31-2-4

A VENDRE.—Epicerie non licenciée, coin Ontario et St-Hyppolite, avec possession de loyer, immédiatement. Abandon des affaires. S'adresser à 1046 Ontario. 31—2-4

A VENDRE.—Beau magasin de tabac, cigares, bonbons, petite bière, faisant de bonnes affaires. Cause abandon des affaires. S'adresser à 943 St-André. 31—2-4

A VENDRE.—Magasin de seconde main, avec tout son stock, meubles, chaussures et fixtures. Cause de vente : départ. Bonne place pour réparages de chaussures. 1446 Notre-Dame. 31—2-4

A VENDRE.—Un engin, 10 x 10—Chaudière —arbre de couche et hélice. Tous en bon état. Bon marché. S'adresser à Cumming & McMillan, Cornwall, Ont. 284-m-j-s-12 fs

A VENDRE — Une bonne épicerie licenciée, faisant pour deux cents piastres d'affaires par semaine. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 283-6

A VENDRE — Un bon hôtel. Vendra ou échangera contre propriété ou contre hôtel, dans la banlieue. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 283-6.

A VENDRE— Un clos de bois et charbon, bonne place d'affaires ; bonne clientèle. Bonne condition pour prompt acheteur. S'adresser 856 rue Champlain. 282-6

A VENDRE — INCUBATEURS. — En trois ans de paiment, les incubateurs Chatham expédiés, fret payé. Ecrivez pour catalogues gratis. Côté & Cie., No. 7 St-Pierre, Montréal. 281-18.

A VENDRE.— Meubles et tapis à très bas prix. Argent comptant ou à crédit, chez F. Lapointe, 1440 rue Ste-Catherine. jno

A VENDRE.—Doublures de poêles pour tous les poêles de D. Moore & Co., de Hamilton, savoir : May Flower, Waldras, Happy Home, Maroussa, Home Treasure, City Treasure, Bright Jewels. Agent spécial de Charles Sawcett, de Sackville, pour : Royal Mentana, Art Eureka, Marvel, Prince, Crawford, New Gipsy, aussi briques pour toutes sortes de poêles en acier. Une visite est sollicitée. J. E. P. Davignon, 1064 Ontario, en face de l'église du Sacré-Coeur. Tél. Bell East 2021. Marchands, 1557. 112-jno

A VENDRE.—Sleigh Portland, dernier goût, sleighs bouchers, berlots, carrioles, sleighs Ste-Catherine, neuves et seconde main. U. Archambault, 1273 Demontigny. Téléph. March., 807. 270-m-j-s 1 m

A VENDRE.—Deux bons chevaux et trois tombereaux. Aussi un bon piano carré et poêle de seconde main, etc. S'adresser à 780 Mont-Royal. m-j-s-1 ms

A VENDRE.—Couvertes de chevaux, godasdards garantis, haches, ciseaux de famille, rasoirs garantis, mastic, $1.75 ; huile de lin bouillie, 50 cents le gallon ; blanc plomb, $3 le cent ; clous de broche, $2.30 le cent. Articles de pêche au complet, articles de chasse au complet. A. Wilson, 8 Place Jacques-Cartier, et 219 Saint-Paul. Tél. Main 3103. 30-2-4

A VENDRE.—Deux carrioles neuves, pour charretiers, un sleigh de boucher et un Ste-Catherine, seconde main. S'adresser à Denis et Lebeau, coin Logan et Visitation. 254-j-v-s 1 ms

BERLOTS A VENDRE.—2 berlots neufs, deux sleighs pour épiciers, avec bobs et un sleigh jobbing. S'adresser à 336 Rachel ou 88 avenue Labelle. Tél. Marchand 2088. 2-4-11

BOB SLEIGH A vendre, très léger, pour grocerie, boucher, etc., à très bon marché. S'adresser 785 Notre-Dame. 288-3

BOULANGERIE à vendre ou à louer, ou à échanger, avec tout son matériel S'adresser 131 rue Chambly, Longueuil. 288-3

BOULANGERIE A VENDRE. — Boulangerie avec clientèle de 1500 pains par semaine, voitures et chevaux. Vendra pour cause de maladie. S'adresser à 88 Avenue Labelle. 287-3

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre, située 1400 rue St-Laurent, avec logement sur le même plancher, six appartements. Commerce établi depuis 20 ans. Pour informations, s'adresser à Jos St-Amour, 1124 St-Laurent. 286-3

Les Bonnes Cuisinières

Ne sont rares que pour ceux qui ne savent pas employer en temps opportun les colonnes de Petites Annonces de

'La Patrie'

le moyen le plus sûr et le plus expéditif pour se trouver un bon serviteur.

Plus de Cent Mille Lecteurs

POUR

20 MOTS 3 FOIS 25 cts

A VENDRE

CHEVAUX A VENDRE.—Un cheval de 1400 lbs, 7 ans. Aussi cheval rouge, étalon, 1200 lbs, de race enrégistrée. Aussi cheval avec voiture, harnais, à sacrifice. S'adresser à E. Berriault, 808 Ontario. 202-ms-j-s

CHEVAUX A VENDRE.—De toutes sorte, pesants et legers. Prix modérés. Ecurie place Viger. 5 Dubord. 278-24

EPICERIE licenciée, à vendre, coin rue, établie depuis 12 ans, loyer, $20 par mois, avec chauffage et fixtures. Vendre suivant inventaire ou en bloc. S'adresser à Th. T. Lévy, 5 Ste-Thérèse, ou 216 Berri. 28—2-4

ENGIN CORLISS, 125 forces, 1 heather, courroie, le tout en parfait ordre. Conditions faciles. J. P. O., "La Patrie". 2-4-7-11

FOURRURES.—Il nous reste encore quelques manteaux de mouton de Perse, et seal électrique, garnis en vison, du dernier style. Aucune offre raisonnable refusée. Il nous faut tous les vendre. Ne manquez pas ce dernier avantage. S'adresser à 39 St-Hubert. 285-6

LUNETTES ET LORGNONS saisis en douane. Venez, Venez et voyez avec satisfaction, nos lunettes d'or à $1.00 ; allemandes, à 25c. Toujours ouvert. Casgrain, opticien, 218 St-Laurent. Découpez ceci. 288-3

MEUBLES.—A vendre au comptant ou à crédit, meubles, poêles, tapis, couchettes en fer, sommiers élastiques, matelas, etc. Tout pour emballer les meubles. Au nouveau magasin, 443 rue Craig. J. Albert. Tél. Est 2156. 286-6

PIANOS A VENDRE.—Beaux pianos à vendre, de factures américaine et canadienne, pas d'offre raisonnable refusée. Ouvert le soir. Villeneuve Frères, 1814 Ste-Catherine. 178-m-j-s-6 ms

PROPRIETE A VENDRE

A VENDRE.—Au prix d'évaluation, $2,000 ; de lot vacant, No cadastral 15585, voisin du No 972 rue St-Denis. S'adresser à 483A St-Denis. 280-3

A VENDRE.—Cottage en pierre de taille. Système de chauffage à l'eau chaude. Améliorations modernes. Chance exceptionnelle à prompt acheteur. S'adresser à 147 Cherrier. 288-3

A VENDRE.—Maison en brique, 2 logis, No 6 ruelle Boyer, rapportant $10.00 par mois. Chance exceptionnelle. $1,000.00 comptant. S'adresser à J. Robillard, 614 Parc Lafontaine. 288-3

A VENDRE ou à échanger contre un hôtel de campagne, ou un restaurant à la ville, 200 acres de terre et dépendances, très propres pour commerce de bois, culture, pêche et chasse. S'adresser sur les lieux, à P. B. Desmarteau, P.C. (Labelle) 286-3

A VENDRE.—Un magnifique cottage double en brique, maison adjacente pour domestique. Fournaises à eau chaude. Situé sur 13,800 pieds de terrain, y compris ruelle et lots à bâtir. Conditions faciles. Ancienne résidence de feu A. Mathieu, avocat. S'adresser à Mme G. Leclair, 543 Fullum. 281-8

COTTAGE NEUF A VENDRE, dans l'annex, l'une des plus belles localités de l'île de Montréal, sur la rue Durocher, 129, à vingt minutes du centre de la ville, un superbe cottage en briques solides, pourvu des améliorations les plus modernes et avec fournaises des plus perfectionnées. Dix spacieux appartements et une grande cave avec plancher en ciment et pourvue d'une cuve pour le lavage, munie de robinets à eau chaude et froide. Prix des plus modérés. S'adresser au No 131 rue Durocher ou à 1459 rue Sainte-Catherine. 287-4

COTTAGES à Boucherville. A louer ou à vendre, meublés, w.c., améliorations modernes, possession immédiate. Prix très bas. Joseph Paquette, 50 Lacroix. 287-10

MAISON A VENDRE sur la rue Saint-Denis, portant les numéros 1636 à 1646, contenant six logements. Rapportant $1,200.00. Vendra pour $12,000. S'adresser à 95 St-Christophe. 286-3

MAISON A VENDRE, avec deux logements, améliorations modernes, belle localités. Bonnes conditions à prompt acheteur. S'adresser à 1334 St-André. 288-6

MAISONS A VENDRE.—Deux maisons en parfait ordre, avec toutes les améliorations modernes, No 13 Carré St-Louis et No 1 Droulet. Bas prix et termes faciles. S'adresser au No 1902 Notre-Dame. 286-6

PROPRIETE, $7,200. Rue Lafontaine, 65 à 75. 6 logements, 7 appartements. Améliorations modernes, revenu annuel, $720.

Deux terrains, rue Bourbonnière, à 110 pieds de la rue Ste-Catherine, 47 x 102 pieds. Vendra à sacrifice à un prompt acheteur, s'adresser à J. A. Th. Dequoy, 1586½ Notre-Dame. Bell Tél. Main 26. 28—2-4

PROPRIETE A VENDRE.—No 1908 rue Sanguinet, en face de l'église St-Edouard, (Parc Mile-End). Maison neuve, 28 x 32 pieds, et les adjacent, 32 x 70 pieds, à un prix et conditions exceptionnelles, peu de comptant et grande facilité pour payer la balance. S'adresser sur les lieux ou au notaire J. A. Emile Boileau, 80 St-Gabriel. 81—2-4

PROPRIETE A VENDRE— Vous pouvez acheter une propriété qui vous donnera plus de revenus tous les mois que le montant que vous aurez à nous payer. Pour informations s'adresser 5 Carré Place d'Armes, The Co-operative Home & Investment Co. 30-31-2-4.

PROPRIETE A VENDRE.—Maison de deux logements, 4 à 5 chambres, façade en pierre. Conditions faciles. S'adresser à N. Leclaire, 874 Sanguinet. Tél. Bell Est 904. 27-28-30-31—2-4

COMBUSTIBLES A VENDRE

A VENDRE.—Menuser, $7.00 et $7.25 ; érable, 2 pds, $5.00 ; 3 pds, $7.50. Bois mêlé, $5.00. Au voyage, $1.00. Slabs, $1.00 le voyage. Charbon, $1.75 par 500 lbs. Foin, grain, son, paille, etc., prix modérés et livrés promptement. Bisson et Savard, 276 Mentana. Tél. March. 27. m-j-s-3 ms

BOIS A VENDRE.—Slabs sciés, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10 ; Hogue et Boothillier, 1334 Ontario. Tel. Bell Est, 1095. 265 mar-mer-v-s-12 ms

BOIS A VENDRE.—Toutes sortes de bois de chauffage et de charbon au plus bas prix. "Slabs" sciés, au voyage, $1.00. Bois franc scié, au voyage, $1.50. Epinette sciée, voyage, $1.50. Aussi le meilleur charbon anthracite. Prompte livraison chez G. Latreille, 53 rue Vitré. Tél. Bell E. 2088. 80—1 an

COMBUSTIBLE.—Charbon anthracite et mou. Bois scié au voyage, à la corde. Foin, grain, etc. S'adresser à Corbeil, 140 Marie-Anne. 284-l-mer-s-1 ms

CHEZ D. BEDARD, 738 rue Ontario, slabs scié, fendu, $1.00 le voyage, érable scié, $5.00 la corde ; stove, chesnut, scotch, foin, avoine, son, moulée, etc., avec livraison. sam-j-3 m

COMBUSTIBLE.—Nous avons toujours en main ce qu'il y a de mieux en fait de bois sec et charbon anthracite, bois scié au voyage et à la corde, etc. Toutes commandes livrées promptement. S'adresser à DeMetir et Hudon, 138 Dorion. Tel. Marchand 1648. 74—12 ms

DIVERS.—J'AI CONSTAMMENT EN MAIN, DU BOIS et du charbon de toutes sortes, de première qualité, à des prix très satisfaisants. J'ai obtenu une "SIDING PRIVEE", du G.T.R., pour recevoir le bois et charbon directement à la rue Richmond, qui me donne facilité de servir le public avec avantage. Toute commande sera exécutée promptement. E. Lemire, 367 Richmond. Tel. Bell Main 5811. 1-j-sam—2 m

NOTRE ASSORTIMENT de bois, et charbon peut supporter toute comparaison, en prix et qualités. Relations directes avec la compagnie, pour l'importation et l'exportation des grains et foin. Voyez nos prix avant de vendre vos produits ou de placer vos commandes. Tel. Bell Mount 600. Marchands, 1324, W. Lemarre et Cie., 242 Ave. Atwater, près St-Jacques, St-Henri. 242—j-v-s—2 ms

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER.— $5.00 en montant, sur billets promissoires ou autres garanties. Strictement confidentiel. Au plus bas taux d'intérets. A. Fiset, 15 rue St-Jacques. 285-6

ARGENT A PRETER — Vous pouvez obtenir de l'argent pour vous acheter une propriété et vous aurez 16 ans pour nous le remettre. Pour informations s'adresser, 5 Carré Place d'Armes, The Co-operative Home & Investment Co. 30-3-4

$10,000 à prêter sur première hypothèque, par différents montants. S'adresser à G. Mayrand, notaire, 1586½ Notre-Dame. Tél. Bell Main 26. 21-25-28—1-4-8-11-15

ARGENT. Argent prêté aux gens salariés, marchands de détail, charretiers et aux personnes qui tiennent maison de pension, sans garantie, aux gens demeurant dans la ville et les environs seulement. Paiements faciles. Les plus grosses affaires dans 50 des principales cités. TOLMAN, 517 édifice New-York Life, Place d'Armes. 207—4 an

ARGENT A PRETER.—Argent à prêter sur hypothèque, par montants de $1,000 à $10,000, à 5 et 5½ p.c. Conditions faciles. A. Rivest, notaire, 235 Maisonneuve, coin Ste-Catherine. mar-j-s-3 ms

ARGENT A PRETER AUX PERSONNES SALARIEES

Sans endosseur ni garantie ; peuvent obtenir de l'argent en leur nom propre, paiements suivant les emprunts ; affaires strictement confidentielles ; venez nous voir. MONTREAL CREDIT COMPANY, 104 Temple Building, 185 rue St-Jacques. 207—1 an

DIVERS

REPARATION de sofas, fauteuils, chaises, etc. Travail garanti. Très bas prix pendant le mois de Février. F. Dutour, 164 rue Wolfe. Tapissier du bon marché, Paris. T. Bell 3501. 288-3

CIE INTERNATIONALE D'ELECTRICITE, No 21 Bleury, Montréal. Tél. Main 3101. Fournitures, appareils et fixtures électriques. Réparations de moteurs. Dynamos, etc., etc., aussi un grand assortiment de globes pour gaz et électricité. P. Deserres S. Dudemaine, prop. 284-mar-j-s-1 ms

A. DAVID, 296 St-Denis, Bell Tél. Est 2940 ; Marchands 169. Entrepreneur d'ouvrage électrique de tout genre. Aussi installation de moteurs et leur réparation. 282-26

DIVERS.—Ne jetez pas votre vieux poêle, vous pouvez avoir des grilles et réparages de toutes sortes, vieux et neufs, à notre département de réparations, 408A rue St-Laurent. Ecrivez ou téléphonez 3254 Est, Wm. Clendinneng & Son. 281-6

GRANDE VENTE A REDUCTION CHEZ PAUL PINSLER.—Bourreur, décorateur d'intérieur, dessinateur, ébéniste, aussi marchand de toutes sortes de meubles au comptant ou par paiements faciles. 2042 rue Ste-Catherine, Montréal. Tél. Bell Main 4304. 266-26

A. DAVID, marchand électricien toujours en main grand assortiment d'articles d'électricité, cloche, lampe, fils, globes etc., et fait aussi tout installation électrique. Grande attention apportée à toutes commandes qui nous sont adressées par la malle. Adresse 296 rue Saint-Denis. Tél. Bell Est 2940. 281-jno

DIVERS.—Grande découverte médicale par M Alex. A. Rolland, Herboriste, No 18 rue Bréboeuf. Après plusieurs années de travail, d'incessantes recherches et d'expériences renouvelées avec succès au moyen de spécifiques végétaux, racines, fleurs, écorces, etc., a trouvé le secret de guérir les paralytiques et toutes maladies déclarées "incurables", par les médecins, telles que diabète, enflures blanches, dyspepsie, catarrhe et toutes les affections de la gorge et des poumons, sont positivement guéries par les fameux remèdes de M. Rolland. Une preuve par le certificat suivant et beaucoup d'autres : "Je soussigné, certifie avoir été guérie d'une enflure blanche, par M. Alex. A. Rolland. Mlle M. L. Moffatt, 257 St-Christophe." 28—2-4

FRUITS, NOIX, ETC. Irwin Harris & Co., 209 rue McGill. Etablie depuis 23 ans. Envoyez une commande d'essai. Prix équitables, commandes sollicitées. 282-l-j-s-3 ms

HUILES DE CHARBON

Huile canadienne, 16 cents ; huile américaine, 18 cents. Huile Astrale, 22 cents. Aussi ferronneries, peintures, tapisseries, célèbres pelles à neige Victor, patins, hockey, ustensiles de cuisine. Timbres verts avec chaque achat. Le tout livré promptement, chez P. Morency, 1772 rue Ste-Catherine. Bell Téléphone Est 2690. 253-l-v-s 1 ms

GRANDE VENTE

Discontinuant les affaires, nous offrons notre stock à sacrifice : Balais, qualité extra, 3 et 4 cordes, Valant 25c, pour 10c. 400 bouteilles Eau Vichy, valant 25c pour 15c. 1500 lbs thé Japon, meilleure marque, pour 20c. framboises dans le sirop, boîte de 2 livres pour 10c. Beaux Prunesux français, frais, pour 4½. L. P. Forest, 2004 Ste-Catherine. 270-40

DIVERS.—Ne jetez pas votre vieux poêle, vous pouvez avoir des grilles et réparages de toutes sortes, vieux et neufs, à notre département de réparations, 408A rue St-Laurent. Ecrivez ou téléphonez 3254 Est, Wm. Clendinneng & Son. 287-6

DIVERS.—Grande excursion en Europe, organisée par la "Société Internationale des Touristes". Départ, 11 février. Pour conditions et itinéraire, écrire, chambre 14, No 22 rue Saint-Jean. 265-l-mer-j-1 ms

TOUTES PERSONNES qui désirent savoir leur avenir par les cartes, adressez-vous à Dame Veuve Sarasin, 1068 Hôtel de Ville, Montréal. 286-3

MEUBLES, ETC.—Venez voir notre immense stock de beaux carrés de tapis de toutes sortes de grandeurs. Rideaux et articles de ménage, meubles, pianos, etc. Grandes occasions, ce mois-ci, soit à enchère ou vente privée. Ventes mardi et vendredi, à 2.30 p.m., à nos salles d'encan, 241 et 243 rue St-Jacques. Rae & Donnelly. 283-6

ALCOOLISME — Le meilleur traitement aux personnes adonnées aux liqueurs ; fait disparaître en 3 jours le désir de boire. Dr Thérien, 1813 Saint-Denis. Tél. Est 1094. 280-sam-ma-je-8m

DIVERS

PAIN, PAIN

Nous servons du pain 1ère qualité, dans toutes les parties de la ville, au plus bas prix. Ecrivez ou téléphonez, Main 307. Montreal Cash Bakery, 89 Shannon. 271-26

DUFAULT & CIE., successeurs de O. Chaput, entrepreneurs de Pompes Funèbres, 1106 rue Ontario, Montréal. Téléphone Bell Est 2233. Marchands, 604. 210-j-v-s—4 ms

RECONNAISSANCE à St-Antoine et à St-Exupérit, pour faveur obtenue avec promesse de publier. E. B. 280-1

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la soussignée a acceptée de prendre la qualité de légataire bénéficiaire en usufruit de son défunt mari, M. Joseph Brunet, en son vivant, entrepreneur, de la Cité de Montréal.

ESTHER LAURENT.

Montréal, 3 février 1905. 280-2

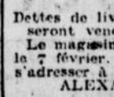

45 ans d'expérience comme chiropodiste et spécialiste pour les maladies des pieds. Engagements faits à domicile. Heures du dimanche, 9 a.m. à 4 p.m. M. E. Ratelle, 543 rue Lagauchetière, angle St-Laurent. Tel M. 3791.

LE FERME JAMAIS

Le Petit Windsor Alp. CLOUTIER Prop.

101 Rue St-Laurent, Montréal.

Huitres, homards, steak et côtelettes. Dîner régulier à 25c ou 5 billets pour $1.00. Cuisine française. Repas à la carte. Prix modérés. Service prompt. Tel Bell Est 1851. 12 m

STAR DINING ROOM

cuisine de 1ère classe. Repas à 15 cts. Servis de 6 hrs a.m. à 8 hrs p. m.

N. PRESSAULT, Prop. Tél. Bell Main 1768

532 RUE CRAIG. 1-m

VENTES PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES

AVIS DE VENTE

POUR LE COMPTE DES DOUANES DU CANADA

Lundi, le 6 février courant, nous vendrons aux écuries de M. J. H. Galarneau, Customs Cartage Co., No 113 rue St-Hubert, à deux heures :

Deux automobiles, l'un coûtant $1,600 et l'autre $1,100.00, saisis par les autorités de la douane pour les droits du gouvernement.

Sans réserve.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

289-2

AVIS DE FAILLITE

In Re

B. LEFEBVRE,

No 191 rue Centre, Pointe Saint-Charles, Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, MERCREDI, LE 8 FEVRIER 1905, à 11 HEURES

L'actif suivant :

Fonds de commerce de marchandises sèches	$3,199.62
Mobilier et fixtures du magasin	449.78
	$3,649.40
Dettes de livres au montant de	143.28

seront vendues séparément.

Le magasin sera ouvert pour inspection le 7 février. Pour tous renseignements, s'adresser à

ALEXANDRE DESMARTEAU.
Curateur,
1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 289-2

AVIS de FAILLITE

In Re

P. B. LEMIRE.
Ferblantier et Plombier,
Windsor Mills, Qué.,

Les soussignés vendront à l'encan au No. 69 rue Saint-Jacques, Montréal:

MERCREDI LE 8 FEVRIER 1905

A 11 HEURES

l'actif suivant, savoir:

Lot 1— Fonds de commerce suivant inventaire		$688.00
Garnitures de magasin suivant inventaire		13.70
Roulant, suivant inventaire		147.00
Lot 2. — Un piano		200.00
Lot 3. — Les dettes de livres suivant liste		252.91

AUSSI

Un emplacement situé à Windsor Mills mesurant ensemble une profondeur uniforme de 100 pieds par une largeur uniforme de 42 pieds et 8 pouces, mesure anglaise, et composé de la totalité du lot connu sous le No. 411a aux plan et livre de renvoi officiels du Village de Windsor Mills, dans le comté de Richmond, et des 20 pieds sud-est du lot connu sous le No. 411 du dit plan officiel, par toute la largeur du dit lot, et borné du côté sud et par la rue Saint-George du côté sud-ouest par le lot officiel No. 412, la propriété de John Haly, du côté nord-est par les lots officiels 410 et 404, la propriété d'un nommé Massé, et du côté nord-ouest par le résidu du dit lot 411, la propriété de John Haly, avec bâtisses et dépendances dessus construites.

Pour toutes informations s'adresser à

ALEXANDRE DESMARTEAU,
Cessionnair.
1598 rue Notre-Dame,
Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs 3-4-6.

L'AFFAIRE SYVETON

Madame Jules Lebaudy dit que le député a été empoisonné par un poison lent. — Autre version.

Paris, 3.—L'appel contre la décision du procureur de la République, disant que le député Gabriel Syveton s'était suicidé, est venu aujourd'hui devant la cour.

Le "Gaulois" publie ce matin une entrevue avec Madame Jules Lebaudy, l'auteur bien connue et l'amie de M. Syveton. Cette dame déclare que Syveton a été empoisonné avec un poison lent.

Madame Syveton a déclaré au cours de l'enquête qu'elle avait trouvé son mari mort dans son bureau. Qu'elle avait changé la position du corps de celui qu'elle déclarait s'être suicidé, pour faire croire à une mort accidentelle.

NOTES DE LA CAPITALE

(Dépêche spéciale)

Ottawa, Ont., 3.—Le temps pour recevoir les bills privés à la Chambre des Communes, a été prolongé du 21 février au 9 mars.

—L'année dernière, la compagnie de la Baie d'Hudson et les chemins de fer ont vendu pour $5,364,240 de terrains qu'ils avaient reçus du gouvernement, pour 1904. L'immigration dans le pays, a été de 130,330 personnes et les dépenses pour ce département sont d'un demi-million de piastres.

—Mlle Charlotte Richie, surintendante de l'hôpital civique, qui, dernièrement, a été remerciée de ses services par le conseil, a quitté l'institution, hier. Elle est temporairement remplacée par Mlle O'Connor.

Coteau Station

Manufacture — Médecin

(Corr. régulière)

Coteau Station, 3.—La manufacture de M. G. Montpetit, de cette localité, ouvrira ses portes, vers le 15 du mois courant. Nous

A MOITIE PRIX

Toutes les cravates en soie de couleur, à nos trois magasins, à partir de samedi matin—MOITIE PRIX.
Foulards en soie de couleur—MOITIE PRIX.
Vestes en laine fantaisie—MOITIE PRIX.
Toutes les autres marchandises—20 pour cent d'escompte sur les prix réguliers marqués.

R. J. TOOKE, 177 rue St-Jacques. 2387 rue Ste-Catherine, Ouest 1553 rue Ste-Catherine, Est.

FEU

Nous regrettons d'avoir à avertir nos abonnés que notre échange central, rue St-Laurent, a été détruit par le feu de ce matin et que ce service est interrompu pour le présent.

Nous prenons les arrangements nécessaires pour que le service soit rétabli au plus court délai possible.

Cette conflagration n'affecte pas le service local de nos échanges du Nord, Est et Ouest.

La Compagnie de Telephone des Marchands

AU BON MARCHE

Pas de Timbres de Commerce

— MAIS DES —

Reductions Reelles et Palpables

C'est par erreur qu'un journal d'hier soir annonçait que nous donnions des Timbres de commerce. Nous sommes complètement opposés à cette manière de pressurer le peuple et nous aimons mieux offrir à nos clients satisfaits des réductions tangibles dont ils sont seuls les bénéficiaires.

LETENDRE, FILS & CIE,
Coin Ste-Catherine et Wolfe

Toronto 3—Forts vents Nord Ouest Beau et très froid aujourd'hui et demain.

Les chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co", 1638 rue Notre-Dame.

NOTES DE LA TEMPERATURE

Aujourd'hui Maximum .... — 3
Même date l'an dernier ... ... — 5
Aujourd'hui Minimum .... —15
Même date l'an dernier..... ..... —12

NOTES DE LA TEMPERATURE

La vague froide n'a pas diminué d'intensité et son centre est dans le Manitoba. La température était bien en-dessous de zéro ce matin, dans Québec, Ontario et le Manitoba. Le thermomètre est descendu à 43 dans les Territoires.

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 4 FEV. 1904

Fête du jour.—Saint-André Corsini, évêque, confesseur.
Lev. du soleil 7.18 h. Lev. de la lune 7.18 h. m.
Coucher " 5.11 h. Coucher " 5.33 h. s.
Longueur du jour .... 9.53 h.

PHASES DE LA LUNE
Nouvelle lune, le 4 février, à 6.12 h. du soir.
Premier quartier, le 12, à 11.26 du m.
Pleine lune, le 19, à 1.58 du soir.
Dernier quartier, le 26, à 5.10 h. du m.

LA BRIGADE DES POMPIERS

Les pompiers ont été appelés ce matin à éteindre un incendie qui a éclaté dans le bloc Robillard, à l'angle des rues St-Laurent et Vitré. Les flammes se repandirent si rapidement que l'on a craint, à un moment donné, qu'elles ne pûssent être circonscrites.

Les innombrables fils électriques qui, à cet endroit, couvrent pour ainsi dire la rue St-Laurent comme d'une immense toile d'araignée, paralysaient dans une grande mesure les efforts de la brigade et exposaient ses hommes aux plus grands dangers. Mais grâce à d'habiles manœuvres et à un travail énergique, les pompiers réussirent à se rendre maitre de l'élément destructeur.

Bref, la brigade a renouvelé ce matin, les prouesses qu'elle a accomplies samedi avant-midi, lors de l'incendie de l'édifice situé entre la rue Craig et la ruelle Fortification et contenant la National Rubber Co., le magasin de meubles Kilgour, etc.

Nous nous faisons un devoir de rendre à nos braves pompiers tout le mérite qui leur est dû. Le chef Benoit et ses lieutenants font preuve d'une habileté consommée. Nous ne croyons pas qu'il y ait sur ce continent une brigade mieux commandée et plus intelligemment dirigée.

Les améliorations que l'on a fait subir à notre organisation contre le feu en ont sensiblement augmenté l'efficacité. Nous n'avons plus de conflagrations désastreuses.

Les derniers incendies démontrent avec plus de force que jamais l'urgence d'enfouir les fils électriques sous terre. Non seulement, l'état de choses actuel retarde et paralyse le travail des pompiers, mais il expose de plus la vie des citoyens.

LA CRISE A QUEBEC

Démission de trois ministres

Québec, 3.—La crise ministérielle a éclaté. Gouin, Turgeon et Weir ont placé leur démission entre les mains du premier ministre à onze heures ce matin.

CLUB LIBERAL DE LA PARTIE EST — GRANDE ASSEMBLEE POLITIQUE

Assemblée spéciale du Club ce soir à la salle Poirier, coin Montcalm et Ste Catherine.

Des questions politiques du plus grand intérêt y seront discutées.

LE SECRETAIRE.

Pour la durée et le confort
LES BRETELLES PRESIDENT
En vente partout.

Un Convoi Deraille dans la Neige

Trois wagons se détachent de la locomotive et roulent en bas du remblai, au lac Nantel, près de Sainte - Agathe

Vingt personnes recoivent des blessures, dont quelques-unes seulement sont graves.

Un accident, qui heureusement, n'a pas eu de résultat mortel pour pour aucun des voyageurs, est arrivé hier après-midi au train de passagers, voyageant entre Montréal et Labelle, sur la ligne du Pacifique Canadien.

Cependant une vingtaine de passagers ont été blessés, dont quelques-uns assez sérieusement.

Le train qui part de Montréal tous les jeudis en destination de Labelle, à neuf heures du matin, avait quitté la gare Viger en temps et était arrivé à Labelle sans accident.

LIEU DE L'ACCIDENT

C'est au voyage de retour, entre 3 heures et quatre heures, que l'accident se produisit à quatre milles avant d'arriver à Sainte-Agathe et à un mille et demi passé le lac Nantel.

Le train avait quitté ce dernier endroit vingt minutes en retard et se dirigeait sur Sainte-Agathe, lorsque passant une courbe à une vitesse approximative de

40 MILLES A L'HEURE

le convoi composé d'une locomotive, d'un char à bagage, d'un char de seconde classe et d'un char de première, quitta la voie ferrée.

Le choc fut d'une grande violence et les trois chars furent projetés à six pieds hors des rails, versèrent sur le côté et glissèrent ainsi sur une distance de

DEUX CENTS PIEDS

sous l'impulsion de la vitesse acquise. La locomotive seule ne fut pas renversée et resta sur la voie, ses attaches avec le char à bagages s'étant brisées.

Il y avait à bord des chars quarante voyageurs, lorsque se produisit l'accident. C'est par un hasard véritablement providentiel que personne n'ait été tué sur le coup et les passagers doivent la vie sauve à l'épaisseur de la couche de neige le long de la voie.

Ils furent terriblement secoués et bousculés.

M. Grenon, de Saint-Faustin, fut le premier à sortir du char de première classe. Saisissant une hache il pratiqua immédiatement une ouverture pour en faire sortir les passagers enfermés.

LE FEU AUX WAGONS

Dans le char de seconde, il y avait un petit poêle rempli de charbon rouge, le feu se communiqua aux boiseries ajoutant au danger de la situation. Heureusement, M. Joseph Longtin, cultivateur de Labelle et M. Michel Filiatrault, agent de journaux à bord des chars, se mirent à l'œuvre et réussirent à éteindre le feu avec de la neige dont ils recouvrirent le poêle jusqu'à ce que tout danger fut disparu.

Les premiers moments de stupeur passés, on se mit à organiser les secours.

M. P. Latour, conducteur à bord du train de Labelle et M. Jos. Lévesque, serrefrein, s'étant retirés sans blessures des débris, ne perdirent pas la tête et se mirent immédiatement à secourir les blessés.

Ils donnèrent des ordres et aussitôt la locomotive partit pour Ste-Agathe, chercher

DES SECOURS

Elle revint avec un char à bagages, rempli de citoyens de Ste-Agathe, ayant en outre à bord le Dr Pagé du même endroit, qui aussitôt arrivé procura les premiers soins requis par les blessés.

LES BLESSES

Madame Damase Marier, de Ste-Jovite.

Monsieur P. Forget, marchand de Ste-Agathe.

Monsieur A. G. Perry, commis-voyageur de Montréal.

Joseph Marcotte, agent d'affaires, de St-Augustin.

Monsieur M. Dufour, de St-Faustin.

Monsieur J. Corbeil, courtier en assurance, de St-Jérôme.

rilleuse. Il a été transporté à Ste-Agathe.

M. A.-G. Perry a été aussi blessé gravement par tout le corps. Il souffrait tellement encore ce matin qu'il était incapable de donner aucune information. Il a eu une partie de la figure enlevée, et de graves déchirures au cou. M. J. Corbeil est blessé à la jambe.

UNE JEUNE FILLE

de 17 ans, qui refuse de donner son nom, est blessée à l'épaule.

Une quinzaine d'autres passagers ont été moins grièvement blessées et ont pu continuer leur voyage.

M. G. E. Weller, de Ste-Jovite, à bord des chars au moment de l'accident, prétend que le déraillement a été produit par un rail qui a dû se fendre sous l'action du froid. Le thermomètre marquait 19 degrés en-dessous de zéro hier à Ste-Agathe. Il trouve miraculeux qu'aucun des passagers n'ait été tué, les chars ayant culbuté à six pieds hors la voie et ayant été traînés sur une distance de 200 pieds.

M. W. Pouliot, commis-voyageur de la maison Hudon et Orsali, de Montréal, était au nombre des passagers.

Voyageurs depuis 17 ans, il a été témoin de quatre accidents de chemin de fer. Il n'a que des louanges à l'adresse de M. P. Latour, conducteur du train de Labelle et du serre-frein M. Jos. Lévêque. Ils ont fait ce qui était humainement possible de faire dans les circonstances pour voir aux blessés et au confort des voyageurs. Ils ont été les derniers à sortir des débris des chairs. Par leur sang-froid ils ont sauvé la vie à plusieurs passagers qui étaient dans des positions dangereuses parmi les débris.

Tous les passagers se plaisent à faire le louange du conducteur et du serre-frein.

Plusieurs prétendent que le train allait à une trop grande vitesse dans une courbe : quarante mille à l'heure.

Les chars ont été tellement projetés en dehors de la voie que la circulation ne sera pas interrompue.

Depuis le premier janvier cette année c'est

LE QUATRIEME CONVOI

qui déraille à quelques milles de distance de Ste-Agathe.

Les voyageurs à bord du train déraillé ont pu quitter Ste-Agathe hier soir à huit heures et 35 minutes.

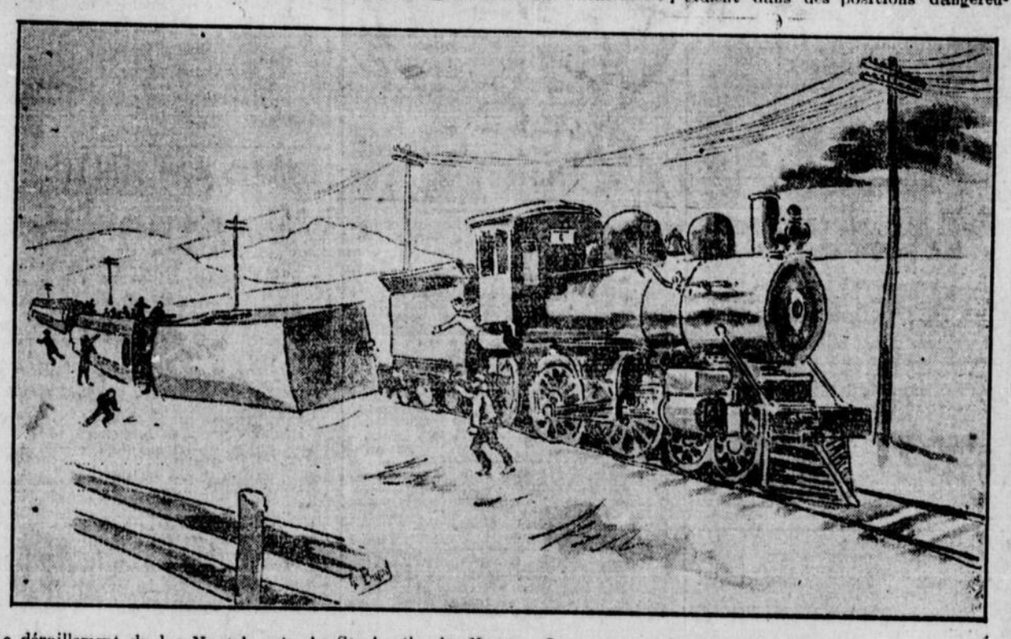

Le déraillement du lac Nantel, près de Ste-Agathe des Monts. Les wagons gisant au bas du remblai.

Madame Damase Marier, de Ste-Jovite, est blessée à la tête, souffre de blessures internes graves. Elle a été transportée à l'hôpital Joffroid, à Ste-Agathe. Elle a été obligée de prendre le lit. Ce matin, aux dernières informations, elle n'allait pas mieux, et on craint des complications graves, son état empirant.

Madame Marier est âgée de 49 ans. Elle venait de quitter Ste-Jovite pour aller rendre visite à sa vieille mère, demeurant à St-Jérôme.

M. P. Forget a été fortement contusionné et blessé au bras. Il espère être remis dans quelques jours. Il s'est fait reconduire chez lui après l'accident.

M. Joseph Marcotte, agent d'affaires à St-Augustin, est gravement blessé. Il a eu la tête prise entre le char et la neige. La secousse l'avait projeté au dehors à travers une fenêtre. Il a été difficile de le retirer de sa position pé-

Carte indiquant la situation de lac Nantel, où le convoi de Labelle a déraillé hier.

LE CREDIT DU CANADA

Le juge Archibald condamne l'agent Clermont ou ses cautions à payer $466.

AUX LIQUIDATEURS

L'hon. juge Archibald a rendu jugement ce matin dans la cause de la Cie de Crédit du Canada vs Clermont et Drouin et al, défendeurs en garantie.

Nos lecteurs se rappellent les faits de cette cause. M. Gédéas Clermont était l'agent général de la Cie du Canada à Québec. Lors de la déconfiture de cette compagnie tristement célèbre, des souscripteurs de Québec ont fait saisir-arrêter de l'argent de la compagnie entre les mains du défendeur Clermont qui avec le conseil de MM. Drouin et Cie., avocats de Québec, régla les saisies-arrêts en même temps que plusieurs autres réclamations, à condition que M. Drouin le garantirait contre toute poursuite qui pourrait être intentée contre lui.

Les liquidateurs de la compagnie du Canada, MM. Bilodeau et St-Amour poursuivirent H. Clermont en remboursement de la somme de $466.33, argents qu'il avait reçus des clients et qu'il avait remis à M. Drouin pour régler les réclamations contre la compagnie. M. Clermont a plaidé que sa qualité d'agent général l'autorisait à régler les réclamation et il appela M. Drouin en garanti.

La cour, par son jugement, oblige M. Clermont à remettre aux liquidateurs $466.33 et obligé MM. Drouin et Cie., à couvrir M. Clermont de cette somme contre le paiement de laquelle ils l'ont garantis.

BIZARRE RENCONTRE

Deux femmes auraient été frappées par la même locomotive que McGarr, la nuit dernière.

Une enquête a été institué, ce matin, par le coroner MacMahon au sujet de la mort de M. Edward McGarr, frappé par une locomotive du Grand-Tronc, mercredi soir. Cet accident semble être entouré de circonstances mystérieuses qui ont nécessité l'ajournement de l'enquête à jeudi prochain.

D'après le témoignage de M. John P. Murphy, mécanicien en charge de la locomotive, il appert que deux femmes ont été frappées par la même locomotive vers minuit, à la traverse de la rue Aqueduc, mais comme la vitesse était très minime à ce moment, elles ne furent pas blessées. Le mécanicien, en moins d'une verge arrêta sa machine, et sauta à terre. Les femmes lui dirent qu'elles n'avaient aucune blessure et qu'elles pourraient se rendre à leur domicile, No 221 rue Aqueduc, sans l'aide de personne.

Or, c'est justement à cet endroit que le défunt prenait sa pension, et Mme Alexander, maîtresse de cette maison, a déclaré absolument, que le soir de l'accident elle n'a pas quitté son logement et qu'elle n'a reçu aucune visite dans la soirée.

Le mécanicien Murphy et le chauffeur Sydney Dupp prétendent cependant sans vouloir se jurer positivement que Mme Alexander est l'une des femmes qui ont été frappées par leur locomotive, mercredi vers minuit.

On a répété que le défunt avait été frappé vers une heure du matin, mais cela n'est pas exact au dire du chauffeur Dupp qui déclare qu'à cette heure il n'a rien vu sur la ligne.

Mme Alexander, née Elizabeth Phelan, 221 rue Aqueduc, déclare que le défunt pensionnait chez elle mais qu'il ne payait pas régulièrement sa pension; le défunt ne travaillait pas durant l'hiver.

Vers sept heures, il quitta la maison et il semblait être sous l'influence des liqueurs.

Elle affirme en dépit de l'assertion du mécanicien et du chauffeur, qu'elle n'est pas la femme qui a été frappée mercredi à minuit et qu'elle n'a appris la mort de son pensionnaire que le surlendemain de l'accident.

Avant de rendre un verdict, les jurés ont demandé que des recherches fussent faites pour retrouver les deux femmes en question et à cette fin l'enquête a été ajournée à jeudi le 9 du cour-

UN FROID INTENSE

Le thermomètre a enregistré treize degrés au-dessous de zéro.

VENT DE TEMPETE

Il fait aujourd'hui un froid humide intense. C'est à peu près le plus vigoureux que nous ayons eu depuis le commencement de l'hiver. Pendant les dernières 24 heures, il y a eu un écart de 19 degrés. Voici quelles ont été les indications du thermomètre.

Hier à 3 heures A. M. 5 degrés au-dessus de zéro; à 7 h. A. M. 4; à 11 a. m. 6; à 3 p. m. 3; à 7 p. m. 3 au-dessous de zéro; à 11 P. M. 2.

Ce matin, à 3 heures, 4 degrés au-dessous; à 7 a. m. 13 et à 11 a. m. 10.

Avec cela un vent violent qui soufflait à une vitesse moyenne de 37 Killes à l'heure.

(Dépêc. Spéciale)

Smith-falls Ont, 3 — Claire et calme 18 degrés endessous de zéro.

Prockville, 3. — Clair et calme, 20 degrés endessous de zéro.

Perth. — Clair 16 degrés endessous de zéro.

(Dépêches spéciales)

Winnipeg, Man., 3.—Clair, calme, 26 degrés en dessous de zéro.

Vancouver, C. B., 3.—Nuageux, 34 degrés en dessus de zéro.

Ottawa, Ont., 3.—Beau, 17 degrés en dessous de zéro.

North Bay, Ont., 3.—Clair, calme, 25 degrés en dessous de zéro.

Sherbrooke, Qué., 3.—Vent du nord, 5 degrés en dessous de zéro.

Farnham, Qué., 3.—Vents forts du Nord, 5 degrés en dessous de zéro.

Sudbury, Ont., 3.—Clair, calme, 12 degrés en dessous de zéro.

White River, Ont., 3.—Nuageux, vent d'Ouest, 10 degrés en dessous de zéro.

Halifax, N. E., 3.—Beau, 8 degrés en dessous de zéro.

St-Jean, N. B., 3.—Beau, 2 degrés au-dessus de zéro.

Kingston, Ont., 3.—Vents d'ouest, clair, 16 degrés en dessous de zéro.

Prescott, Ont., 3.—Très froid, 22 degrés en dessous de zéro.

Cornwall, Ont., 3.—Temps clair avec vent d'ouest, 12 degrés en dessous de zéro.

NOUVEAUX CHANOINES

(Dépêche spéciale.)

Ottawa, 3.—Monseigneur Duhamel, le 16 du courant, présidera à la Basilique à l'installation des nouveaux chanoines pour le diocèse d'Ottawa, les Révérends M.M. Sloan et Corkery.

DECES

COURTEMANCHE— En cette ville, le 3 courant, à l'âge de 1 an et 5 mois, Elzéar, Gaston, fils de Joseph Courtemanche, menuisier.

Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant.

Le convoi funèbre partira du No. 711 rue Wolfe, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COUTURE — En cette ville, mercredi, le 1er février, M. Joseph Couture, ex-employé de la prison de Montréal, et père de l'échevin Couture. Il était âgé de 82 ans.

Les funérailles auront lieu samedi, le 4 du courant, à 8 heures.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 385 rue Gain, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 288-2

DAZE— A Ville Saint-Louis, le 3 courant, à l'âge de 2 ans et 7 mois, Alice, fille de Alphonse Dazé.

Les funérailles auront lieu samedi, le 4 courant.

Le convoi funèbre partira du No. 673 Avenue Laval, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEBUIS— A Verdun, le 2 courant, à l'âge de 10 mois, Moïse, fils de Omer Lebuis, menuisier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 4 courant.

Le convoi funèbre partira du No. 19 rue Edna, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEONARD— A Sainte-Cunégonde, le 1 courant, à l'âge de 36 ans et 7 mois, Edwidge Roger, épouse de Wilbrod Roger, cloutier, au No. 42 rue Workman.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église Sainte-Cunégonde.

McDONALD— En cette ville, le 1 courant, à l'âge de 14 ans, Catherine McDonald, fille adoptive de Joseph Villeneuve, au No. 824a rue Saint-André.

Les funérailles ont eu lieu ce jour.

MEILLEUR— A Ville Saint-Louis, le 1 courant, à l'âge de 1 an et 11 mois, Juliette, fille de Charles Meilleur, charretier, au No. 1084 rue Saint-Dominique.

Funerailles ce jour.

PERRY— En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 2 jours, Margaret, Ann, fille de Robert John Perry, contre-maître, au No. 1053 rue Notre-Dame.

Les funérailles ont lieu cet après-midi.

PETERSON — En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 14 ans, James, fils de James Peterson, employé au téléphone.

Le service funèbre aura lieu dimanche, le 5 courant.

Le convoi funèbre partira du No. 85 rue Coleraine à 2 1-2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

THERIEN — A St-Rémi, le 1er février, à l'âge de 19 ans, 1 mois, Marie-Rose, enfant bien-aimée de M. Philémi Thérien, maire de St-Rémi.

Le service funèbre aura lieu samedi, le 4 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DANSEREAU — En cette ville, le 2 février, à l'âge de 45 ans et 6 mois.

Les funérailles auront lieu samedi, le 4 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, 426 rue St-Patrice, à 7 1-2 heures, pour se rendre à l'église St-Charles et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LARIVIERE— En cette ville, le 1er courant, à l'âge de 36 ans et 26 jours, Marie Amélia Bélanger, épouse de Idor Larivière, représentant de la maison Watson, Foster et Cie.,

Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, 398 Delorimier à 8 1-2 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 287-3

ORDRE CANADIEN DES AMIS CHOISIS

SILER — En cette ville, à l'hôpital Royal Victoria, à l'âge de 39 ans, John Siler, décédé des fièvres typhoïdes, demeurant au No 84 rue Forfar. Les funérailles auront lieu dimanche, le 5 courant, à 2:30 heures de l'après-midi, de sa résidence, 84 rue Forfar.

Il était membre de la Cour No 3041a de l'Ordre Canadien des Amis Choisis.

Les parents et amis sont priés d'y assister.

Les Amis Choisis sont spécialement invités d'assister aux funérailles.

E. J. BEAUCAGE,
Sec.-très.

Faites un coup
en mangeant de la gelatine charlotte

EPICERIE non licenciée à vendre. Possession immédiate, si on le désire. S'adresser à 1201 Notre-Dame. 280-3

S. A. de LORIMIER
Chemises de Couleur
35c ou 3 pour $1.00
1700 NOTRE-DAME
Près de la Place d'Armes.
1-m-v-jno

ON DEMANDE UN COTTAGE D'ETE

A Beaconsfield, Beaurepaire, Bay View ou Pointe Claire. Une petite famille désire louer pour l'été, un cottage à l'un des endroits ci-dessus ; une maison meublée serait préférée. Ecrire immédiatement, en donnant des détails, à Boîte 2117, Montréal. 283-1